

# DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

de GRTgaz 2020

BILAN DU PLAN D'ACTION RSE 2017-2020



ENSEMBLE, RENDRE POSSIBLE UN AVENIR ÉNERGÉTIQUE SÛR,  
ABORDABLE ET NEUTRE POUR LE CLIMAT

## Édito



**L'année 2020 restera marquée par l'irruption d'une pandémie de Covid-19 dans nos sociétés**, dans nos organisations, dans nos vies. Au-delà de la crise sanitaire, nous devons collectivement et individuellement prendre la mesure des bouleversements qu'elle engendre et en tirer les enseignements quitte à remettre en question nos habitudes et nos certitudes.

**Le secteur de l'énergie n'échappe pas à ces questions**, à ces choix de société, avec la montée en puissance de forces progressistes et parfois contradictoires pour développer des filières nouvelles, neutres en carbone, tout en préservant notre sécurité d'approvisionnement et l'accès à une énergie abordable.

**Pour toutes ces raisons, l'année 2020 a été pour GRTgaz une année charnière et de préparation de l'avenir.** Nous laissons derrière nous une période, depuis la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle la production d'énergie reposait sur des fondamentaux immuables : accéder à de grandes réserves minières (charbon, uranium), gazières, ou pétrolifères et être en capacité d'acheminer ces productions toujours plus loin vers les lieux de consommation. Cette époque est révolue : la lutte contre le changement climatique, l'économie circulaire, la diversité de nos modes de production, la territorialité, la complémentarité des systèmes électriques et gaziers, constituent un nouveau champ de contraintes et d'opportunités pour construire un autre modèle.

**L'industrie gazière a engagé sa mue et il s'agit désormais d'accélérer.** GRTgaz a pris ses responsabilités en définissant en 2020 sa raison d'être qui prolonge ses missions de service public et propose un nouveau pacte avec ses salariés, ses actionnaires, ses clients et la société civile, au service de l'accès à une énergie sûre, durable et abordable.

**Pour décliner cette raison d'être dans sa feuille de route**, GRTgaz déploie en ce début d'année, CAP24, son plan de transformation collective pour les quatre prochaines années. Il traduit une volonté de croire dans l'esprit pionnier des femmes et des hommes de GRTgaz pour relever les défis de la « 3<sup>e</sup> révolution du gaz », celle des gaz renouvelables et de l'hydrogène.

**La présente DPEF clôture ce cycle et dresse un panorama et un bilan des politiques et moyens mis en œuvre jusqu'en 2020 pour soutenir nos engagements extra-financiers et préparer l'avenir.** Un nouveau plan d'action RSE 2021-2024 prend le relais. Cohérent avec notre raison d'être, il devient une composante à part entière de notre stratégie et engage GRTgaz dans la formalisation de son premier rapport intégré en 2022.

Thierry Trouvé, directeur général

# Table des matières

## Édito de Thierry Trouvé

---

### 1. Actualités 2020 : raison d'être et nouvelle politique de responsabilité sociétale 2021-2024

---

Page 9. **2.1. Nos chiffres clés 2020**

Page 11. **2.2. Nos missions**

Page 12. **2.3. Nos clients et leurs attentes**

Page 13. **2.4. Notre gouvernance**

Page 14. **2.5. Nos défis**

Page 16. **2.6. Nos réponses stratégiques**

Page 18. **2.7. Notre modèle de création de valeur**

### 3. La responsabilité sociétale de GRTgaz

---

Page 20. **3.1. Nos risques et nos opportunités extra-financiers**

Page 21. **3.2. Notre performance extra-financière 2017-2020**

### 4. La sécurité, l'efficacité et l'éthique au cœur de l'activité de transporteur de GRTgaz

---

Page 28. **4.1. La sécurité du réseau**

Page 30. **4.2. La santé-sécurité des salariés et des prestataires**

Page 32. **4.3. La sécurité des systèmes d'information**

Page 34. **4.4. L'efficacité économique du service rendu**

Page 36. **4.5. L'indépendance**

Page 37. **4.6. L'éthique**

## 5. GRTgaz, un acteur engagé dans la transition énergétique

---

Page 38. **5.1. La limitation des impacts environnementaux de GRTgaz**

Page 38. 5.1.1. La réduction de l'empreinte carbone de GRTgaz

Page 42. 5.1.2. La valorisation des déchets

Page 43. 5.1.3. La protection de la biodiversité

Page 45. **5.2. L'accompagnement des nouveaux usages du gaz et des filières des gaz renouvelables**

Page 45. 5.2.1. Le développement de la mobilité gaz

Page 48. 5.2.2. GRTgaz, un acteur engagé dans le développement des gaz renouvelables

Page 55. 5.2.3. Les Smart Grids et l'Open Data

Page 56. 5.2.4. L'Open Innovation

## 6. L'exercice de nos activités en concertation avec les parties prenantes

---

Page 58. **6.1. L'intégration et l'acceptabilité des ouvrages**

Page 60. **6.2. Une politique sociale responsable**

Page 62. **6.2.1. Promotion de la diversité**

Page 63. **6.2.2. Développement des carrières et promotion de l'alternance**

Page 63. **6.2.3. Dialogue social et écoute des salariés**

Page 64. **6.3. Un réseau de transport au service de la concertation et de la satisfaction clients**

Page 66. **6.4. Une relation responsable avec les fournisseurs**

Page 68. **6.5. La promotion de l'image du gaz auprès des parties prenantes**

Page 70. **6.6. Le dialogue et la concertation avec nos parties prenantes**

## 7. Annexe méthodologique

---

## 8. Rapport de l'organisme tiers indépendant

---

Le 15 octobre 2020, une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de GRTgaz a adopté à l'unanimité la raison d'être de l'entreprise et l'a inscrite dans ses statuts juridiques.

Cette raison d'être, complétée par un manifeste structuré autour de 5 piliers, est un engagement fort de GRTgaz et guidera sur le long terme la stratégie et les actions de l'entreprise. Le nouveau projet d'entreprise CAP24 (2021-2024) et la nouvelle politique RSE de GRTgaz (2021-2024) contribueront à mettre en œuvre opérationnellement cette raison d'être. L'élaboration de la raison d'être résulte d'un travail important de concertation mené sur deux ans avec les salariés et l'ensemble des familles de parties prenantes de GRTgaz qui ont été associés dans ce projet.



# 1. Actualités 2020 : raison d'être et nouvelle politique de responsabilité sociétale 2021-2024



## Ensemble, rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat

### La raison d'être de GRTgaz s'articule autour de 5 piliers

Cette raison d'être nous engage, nous les femmes et les hommes de GRTgaz, à agir pour la transition écologique et à explorer de nouveaux champs de responsabilité pour le futur...

Nos valeurs au quotidien : innovation, ouverture, responsabilité, excellence, confiance.

1

**...PARCE QUE NOUS SOMMES AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL,** nous organisons les flux et les échanges pour la continuité d'alimentation en gaz de tous les consommateurs et pour l'équilibre du système énergétique du pays et des territoires. Nous facilitons l'accueil de toujours plus de gaz renouvelables avec la même exigence de sécurité, de qualité et de compétitivité. **Pour assurer la sécurité et la performance du système énergétique.**

2

**...PARCE QUE NOUS SOMMES DES ACTEURS RESPONSABLES,** nous concevons et exploitons des infrastructures énergétiques à l'empreinte environnementale toujours plus exemplaire et contribuons à réduire l'impact de l'ensemble de la chaîne gazière. Nous ouvrons de nouvelles perspectives avec les gaz renouvelables, produits localement, et l'hydrogène, et plus généralement les solutions de décarbonation des usages de l'énergie. **Pour concrétiser l'ambition de la neutralité carbone.**

3

**...PARCE QUE NOUS SOMMES CONVAINCUS QUE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE PASSE PAR L'INNOVATION,** nous sommes engagés dans la recherche, l'expérimentation, le développement et la diversification de nos activités pour progresser au quotidien et mieux contribuer à répondre aux défis de nos clients, des territoires et de la planète. **Pour mobiliser les initiatives au service des générations futures.**

4

**...PARCE QUE NOUS SOMMES PORTEURS DE VALEURS HUMANISTES,** nous nous engageons pour un environnement de travail bienveillant, stimulant, développant les compétences et inclusif de toutes les diversités, parce que les défis de la transformation et l'exigence de la performance doivent être compatibles avec l'épanouissement individuel et collectif. **Pour conjuguer bien-être et performance, et agir ensemble pour la santé, la sécurité et la qualité de vie au travail de toutes et tous.**

5

**...PARCE QUE NOUS SOMMES ENGAGÉS AVEC NOS PARTIES PRENANTES,** nous agissons avec les acteurs des territoires pour coconstruire des solutions d'avenir et concilier les intérêts du plus grand nombre. Nous développons la coopération, assurons la transparence sur les impacts positifs et négatifs de nos activités, et mettons à disposition de tous les données essentielles à la planification et à l'action. **Pour faire de notre raison d'être l'objet de tous les dialogues.**

Dans la continuité des travaux réalisés en 2019 sur l'identification des Objectifs de développement durable (ODD) auxquels GRTgaz contribue, 4 ODD sont cœur de métier et cœur de la raison d'être de GRTgaz :



**5** valeurs de transformation : innovation, ouverture, responsabilité, excellence, confiance

Inspirée par sa raison d'être, GRTgaz a repensé sa politique de Responsabilité sociétale 2021-2024. 50 parties prenantes internes et externes, dont le Conseil des parties prenantes, ont été interviewées dans le cadre de la réalisation de la nouvelle analyse de matérialité et des risques extra-financiers de GRTgaz en 2020. Construite à partir des résultats de la matrice de matérialité, en associant tant les experts internes que le Conseil des parties prenantes à deux reprises, la politique de

responsabilité sociétale établit et priorise les 10 engagements de GRTgaz à horizon 2024, et 2030 pour certains d'entre eux. Déclinée en un plan d'action 2021-2024, elle contribuera, en étroite cohérence avec le nouveau projet d'entreprise CAP24, à l'atteinte de cibles définies de certains Objectifs de développement durable définis par l'Organisation des Nations unies, et notamment les ODD 13, 9, 7 et 17 qui sont au cœur de la raison d'être de l'entreprise.

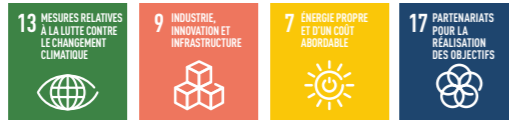
#### A / Agir pour une neutralité carbone abordable

**Engagement 1** / Réduire notre empreinte carbone

**Engagement 2** / Accélérer la transition énergétique par le développement des gaz verts

**Engagement 3** / Assurer l'accès à une énergie abordable et durable

**Engagement 4** / Croître durablement



#### B / Relever les défis de la transition écologique avec nos salariés et nos parties prenantes

**Engagement 5** / Favoriser le développement des compétences, la diversité et la qualité de vie au travail pour nos salariés

**Engagement 6** / Accompagner nos clients dans leurs besoins énergétiques et dans leur décarbonation

**Engagement 7** / Coconstruire avec les acteurs des territoires des solutions énergétiques durables



#### C / Assurer avec responsabilité nos activités

**Engagement 8** / Veiller à la sécurité des hommes, des infrastructures et à la continuité de nos activités

**Engagement 9** / Exercer nos activités avec éthique et compliance

**Engagement 10** / Préserver l'environnement (hors carbone) et la biodiversité liés à l'impact de nos activités



## 2. GRTgaz : un transporteur gazier français contribuant à la sécurité énergétique et engagé dans les solutions énergétiques d'avenir\*

### 2.1. Nos chiffres clés 2020

Un opérateur majeur d'actifs industriels : conçoit, développe, entretient et exploite 85 % du réseau français.



32 519 km de canalisations



95 % des consommations nationales



Un réseau interconnecté aux réseaux européens et aux terminaux méthaniers, à 90 % en zone rurale



641 TWh transportés

**26** stations de compression en France

**1 877 M€** de chiffre d'affaires  
(données consolidées normes IFRS, hors Elengy)

**389 M€** investissements 2020

**3 336** collaborateurs

## Un tiers de confiance

GRTgaz est au cœur du fonctionnement du marché du gaz : fonctionnement de la zone de marché unique « TRF », mise à disposition des données, bilan gaz, plan de développement, etc. Son activité est régulée par la Commission de régulation de l'énergie (CRE) : tarifs d'accès fixés, coûts et plans d'investissement validés et des règles de fonctionnement harmonisées entre toutes les infrastructures gazières européennes.

Une mission d'intérêt général inscrite dans un contrat de service public :

- ◆ Contribuer à la sécurité énergétique de la France et de l'Europe ;
- ◆ Contribuer aux efforts d'efficacité et de sobriété énergétique, ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants de la France ;
- ◆ Faire preuve d'exemplarité en termes de préservation de l'environnement ;
- ◆ Accompagner le développement des filières de gaz renouvelable.

Un organisateur de marché avec quatre familles de clients :



151 clients expéditeurs de gaz (fournisseurs ou traders d'énergie) vers les clients finaux



726 clients industriels actifs, dont 13 centrales de production d'électricité consommant du gaz naturel



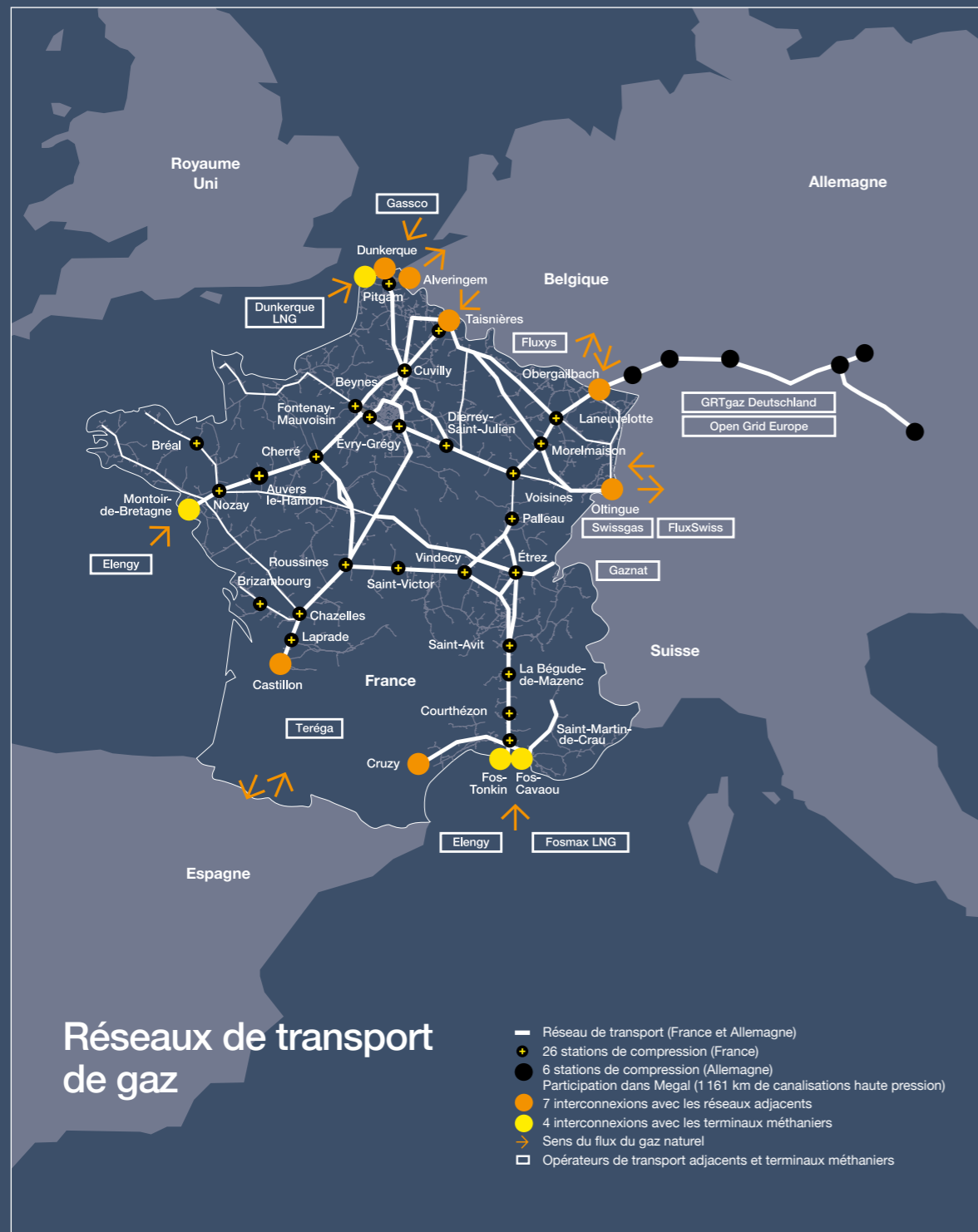
19 distributeurs raccordés (gestionnaires de réseaux de distribution ou entreprises locales de distribution)

**21** producteurs de biométhane injectent leur production dans le réseau de GRTgaz

2 rebours distribution - transport en service

\* La DPEF couvre le périmètre GRTgaz France. Pour plus d'informations, se référer à l'annexe méthodologique (chapitre 7, p. 70).





## 2.2. Nos missions

### FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES GAZ RENOUVELABLES

95 % des consommations nationales de gaz naturel transitent par GRTgaz qui développe, entretient et exploite 85 % du réseau de transport gazier français.

Ses infrastructures résilientes et interconnectées alimentent distributeurs de gaz, industriels et centrales de production d'électricité. GRTgaz est un acteur majeur de la sécurité énergétique des territoires. Dans un contexte de transition énergétique, GRTgaz place la neutralité carbone au cœur de sa stratégie de long terme et inscrit sa responsabilité sociale et environnementale au centre de son modèle d'affaires. Avec l'ensemble de ses parties prenantes, GRTgaz agit tous les jours sur le terrain en faveur du développement des gaz renouvelables et de la transition énergétique des territoires.

### UN OPÉRATEUR AUX MISSIONS RÉGULÉES

GRTgaz exerce une activité régulée sous le contrôle de la Commission de régulation de l'énergie (CRE). La CRE est garante d'un accès transparent et non discriminatoire aux infrastructures gazières et contribue à la détermination des règles d'accès :

- ◆ Elle fixe les tarifs d'accès au réseau de transport.
- ◆ Elle vérifie l'efficacité des coûts supportés par les utilisateurs du réseau et valide les plans d'investissement nécessaires au bon fonctionnement du marché.

### UN OPÉRATEUR AVEC DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

En France, le code de l'énergie régit le transport du gaz et prévoit notamment des obligations de service public pour le transporteur de gaz naturel. Le contrat

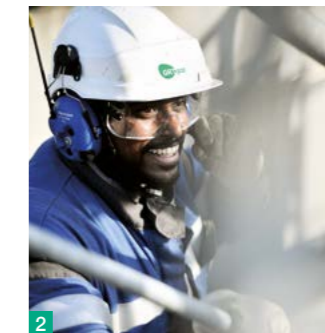
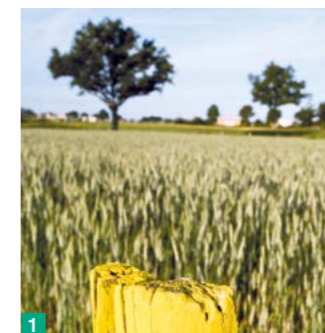
de service public de GRTgaz rappelle l'importance de la sécurité des biens et des personnes et de la garantie de continuité d'alimentation. En France, le réseau doit pouvoir faire face à des pointes de froid exceptionnelles (couverture du risque 2%, jour le plus froid tel qu'il s'en produit deux fois par siècle) et permettre un bon fonctionnement du marché, y compris lors d'apparition de tensions sur le réseau.

Le contrat de service public met l'accent sur le rôle de coordination que doit jouer GRTgaz en matière de sécurité d'approvisionnement au sein du marché français mais aussi à l'échelle de l'Europe. Ce document confère aussi à GRTgaz une place stratégique dans la transition énergétique en stipulant notamment le besoin d'accroître la visibilité et le rôle du système gazier. Il souligne la volonté de l'entreprise de développer de nouvelles filières de gaz renouvelables (méthanisation, pyrogazéification, gazéification hydrothermale ...), de faciliter l'arrivée de l'hydrogène et d'encourager les usages du gaz en matière de mobilité et de décarbonation de l'industrie notamment. Par ailleurs, le contrat incite GRTgaz à concourir aux efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants de la chaîne gazière.

Les missions de service public de GRTgaz portent également sur la relation avec la clientèle et les parties prenantes. GRTgaz met tout en œuvre pour être un partenaire de confiance avec les nombreuses parties prenantes auxquelles il s'adresse : les consommateurs de gaz alimentés par son réseau, les acteurs du marché de l'énergie (expéditeurs et producteurs) et les acteurs territoriaux (collectivités, entreprises, riverains et société civile).

1  
Borne jaune signalant l'implantation d'un gazoduc

2  
Salarié GRTgaz sur la station d'interconnexion d'Alfortville (94)



## 2.3. Nos clients et leurs attentes

GRTgaz organise le marché du gaz pour ses quatre grandes familles de clients :

- ◆ **Les 151 expéditeurs (fournisseurs ou traders d'énergie) :** GRTgaz achemine et transporte le gaz naturel pour le compte des « expéditeurs de gaz » vers les consommateurs finaux dans les meilleures conditions de sécurité, de coût et de fiabilité.
- ◆ **Les industriels et distributeurs raccordés à son réseau :** GRTgaz alimente directement en gaz 726 sites industriels en France, et 19 distributeurs qui acheminent ensuite ce gaz aux consommateurs finaux et notamment le marché domestique.
- ◆ **Les producteurs de gaz renouvelables :** le développement de la production décentralisée de gaz renouvelables donne l'opportunité à GRTgaz de raccorder un nombre croissant de producteurs. Ils sont passés de 12 en 2019 à 21 en 2020, représentant 698 GWh/an de capacité de production.



### Expéditeurs

Fournisseurs ou traders d'énergie sous contrat d'acheminement. Ils utilisent les services de GRTgaz pour alimenter les clients consommateurs raccordés aux réseaux de transport et de distribution ou pour le transit de gaz vers les pays voisins. Ils sont en attente d'offres et services simplifiés et adaptés, de données fiables et d'impact travaux minimal.



### Distributeurs

Gestionnaires de réseaux ou entreprises locales de distribution sous contrat de raccordement et d'interface. Ils utilisent le réseau de GRTgaz pour alimenter des consommateurs industriels ou particuliers raccordés aux réseaux de distribution et qui absorbent 60 % de la consommation du gaz en France. Non seulement clients de GRTgaz, ils sont aussi des opérateurs adjacents et veillent à ce titre avec GRTgaz à ce que le gaz et les données de comptage circulent bien entre eux.



### Industriels

Consommateurs industriels sous contrat de raccordement. Ce sont des industriels de tous secteurs d'activité, comme l'agroalimentaire, la chimie, la papeterie ou encore la verrerie, mais également les centrales de production d'électricité qui consomment du gaz pour produire de l'électricité. L'industrie représente à elle seule 40 % du gaz consommé en France. GRTgaz met en place un interlocuteur commercial dédié aux différents sites industriels, qui les accompagne dans l'optimisation de la performance de leurs installations et dans leurs projets de développement et de conversion au gaz pour leurs usages industriels et de mobilité.



### Producteurs de gaz

Industriels ou agriculteurs sous contrat de raccordement et d'injection. Ils produisent du biométhane à partir de leurs déchets ou des matières fermentescibles issues des exploitations agricoles et l'injectent sur notre réseau. GRTgaz les accompagne dans la réalisation de leur projet d'injection et pour que leur installation soit performante au meilleur coût.

## 2.4. Notre gouvernance

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION COMPREND 17 MEMBRES, DONT 7 FEMMES

→ 14

administrateurs sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

◆ 9 représentants du groupe Engie

◆ 3 représentants de la Société d'infrastructures gazières

◆ 2 administrateurs indépendants

→ 3

administrateurs représentent les salariés

Participent aux séances du conseil d'administration sans voix délibérative : un commissaire du gouvernement français, le directeur général de GRTgaz, un représentant du comité central d'entreprise et le responsable de la conformité.

(art. L.111-34 du code de l'énergie)

### TROIS COMITÉS CONSULTATIFS ASSISTENT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### Le comité des investissements

Il étudie la politique d'investissement et donne un avis global sur les plans d'investissement.

#### Le comité d'audit

Il s'assure de la pertinence des méthodes comptables, examine et formule un avis sur les comptes et les plans financiers, évalue l'efficacité et la qualité du contrôle interne, examine les risques et les engagements significatifs, notamment au regard des dispositions s'appliquant à un gestionnaire de réseau indépendant.

#### Le comité des rémunérations et de sélection

Il examine et formule un avis sur la rémunération des administrateurs et du directeur général, ainsi que sur les candidatures à ces mandats.

### LE COMITÉ EXÉCUTIF

Il est constitué de cinq Domaines :

- ◆ **Le Domaine de l'offre** associant système gaz et vision clients qui construit et met en œuvre les offres commerciales.
- ◆ **Le Domaine performance** industrielle et technologies nouvelles, qui pilote les changements découlant des technologies émergentes et digitales au service des orientations stratégiques de GRTgaz, notamment en matière de transition énergétique.
- ◆ **Le Domaine stratégie**, affaires publiques et territoires, qui structure les réflexions stratégiques, notamment en matière de croissance externe et de transition énergétique, et accompagne leur mise en œuvre, notamment sur les territoires en matière d'influence et de communication.
- ◆ **Le Domaine projets**, qui prend en charge la réalisation des infrastructures gazières du domaine de responsabilités de GRTgaz.
- ◆ **Le Domaine finance**, achats et logistique, qui contribue à la performance de l'entreprise par un pilotage intégré des enjeux financiers et des sujets relatifs aux fournisseurs ou à l'immobilier.

### LE CONSEIL DES PARTIES PRENANTES

Mis en place en 2016, il réunit un panel de personnalités issues d'horizons divers (industrie, secteur agricole, ONG, spécialistes de l'environnement et de la biodiversité, experts de l'innovation, des évolutions socio-économiques et de l'économie de l'énergie). Le Conseil se tient deux fois par an en présence du directeur général,

du secrétaire général et du responsable RSE (responsabilité sociétale de l'entreprise) de GRTgaz.

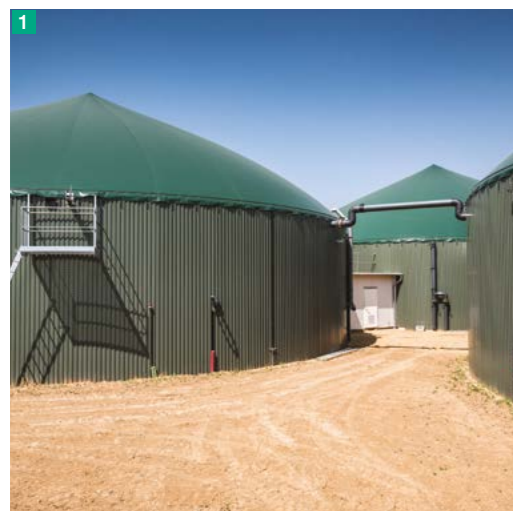
Les éclairages apportés par le Conseil, complémentaires de ceux de l'interne, nourrissent différentes perspectives d'avenir du point de vue de la société

civile, permettent d'obtenir des avis externes sur la raison d'être de l'entreprise et l'exercice de sa responsabilité sociétale, et constituent un aiguillon en faveur de la RSE.



## 2.5. Nos défis

L'industrie gazière est confrontée à trois grands défis : la décarbonation de l'énergie, la baisse de la consommation de gaz liée en particulier au progrès de l'efficacité énergétique, la digitalisation et l'adaptation du système énergétique.



1 Site de méthanisation

2 Détail d'un poste d'injection de biométhane

### DÉFI N°1 : VERS UNE DÉCARBONATION DE L'ÉNERGIE

L'urgence climatique et environnementale, soulignée, entre autres, par le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) paru en 2019, se reflète dans les objectifs de politique climatique européens et nationaux, qui visent à réduire massivement les émissions d'ici 2050, en cohérence avec l'Accord de Paris. Ainsi, l'Union européenne envisage désormais d'inscrire dans la loi l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 dans le cadre du « Green Deal » et de renforcer les objectifs climatiques dans le cadre d'un nouveau « Green Deal ». La plupart des États membres ont annoncé des objectifs, à l'instar de la France, qui vise « zéro émission nette » en 2050 selon les termes de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la nouvelle loi Énergie et Climat. La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), publiée par le gouvernement en 2020, va rythmer le passage à un système énergétique décarboné. Si la consommation de gaz fossile est donc amenée à décroître dans le temps, les gaz renouvelables font partie du mix énergétique du futur – ils sont inclus dans la stratégie long terme de la Commission européenne et dans la stratégie nationale bas-carbone française –, car ils permettent de répondre à certains usages difficilement satisfaisés par les solutions électriques (comme la mobilité poids lourds longue distance, la mobilité maritime et fluviale, certains usages industriels...) et de compenser le caractère intermittent des énergies renouvelables électriques, tout en offrant des externalités positives qui adressent les problématiques d'aménagement du territoire, d'économie circulaire, de gestion des déchets et les pratiques agro-écologiques.

Outre le changement climatique, les pollutions locales – en particulier oxydes d'azote et particules fines – sont une préoccupation croissante, comme le montre la multiplication des annonces d'interdiction future de villes ou de quartiers aux véhicules polluants. Ce contexte peut également favoriser le recours au gaz, puisque les véhicules qui utilisent cette énergie sont classés parmi les moins émetteurs de polluants (niveau « Crit'Air 1 » en France), tel qu'a pu le confirmer en 2019 l'étude publiée par IFP Énergies nouvelles (Ifpen)<sup>(1)</sup>.

Toutes ces évolutions dessinent un contexte qui poussera les infrastructures gazières à s'adapter pour développer l'intégration des différentes filières de gaz renouvelables produits localement et assurer l'alimentation de ces nouveaux usages, tout en conservant sa compétitivité.

<sup>(1)</sup> www.ifpenergiesnouvelles.fr

### DÉFI N° 2 : DES PRÉVISIONS DE CONSOMMATION DE GAZ ORIENTÉES À LA BAISSÉ

L'efficacité énergétique est un levier central de la transition énergétique. Quels que soient le scénario étudié ou les études disponibles, les consommations de gaz seront amenées à évoluer à la baisse, ce qui aura un impact sur la réservation des capacités d'acheminement et donc sur les revenus de l'entreprise. La trajectoire de cette baisse reste à date incertaine, et soumise à différents facteurs comme l'évolution du coût du carbone, le développement des usages performants de ces gaz et l'aptitude des filières de production de gaz renouvelables à améliorer leur compétitivité et à valoriser leurs externalités positives. En parallèle GRTgaz devra accueillir économiquement et techniquement des volumes croissants de ces gaz renouvelables. GRTgaz doit adapter son outil industriel et poursuivre ses actions de performance et de gestion d'actifs afin de maintenir dans le temps son efficacité économique.

### DÉFI N° 3 : LA DIGITALISATION DU SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE

Le développement de nouvelles filières est une réalité aujourd'hui avec l'essor du biométhane, gaz renouvelable produit localement à partir des déchets fermentescibles, et le déploiement du gaz et du biogaz carburant dans le transport terrestre et maritime. Et demain, d'autres filières feront partie du paysage telles que le gaz issu de déchets non fermentescibles (pyrogazéification et gazéification hydrothermale) ou l'hydrogène. Ces transformations se traduisent par une décentralisation de la production de gaz qui conduit à repenser le pilotage des réseaux, à concevoir de nouvelles installations (postes d'injection, postes de « rebours », chromatographes, etc) et à développer les collaborations entre les producteurs, les consommateurs et les gestionnaires de réseaux. Le Smart Grid (ou réseau intelligent) peut être considéré à ce titre comme le mariage du numérique et des infrastructures énergétiques (électricité et gaz), et, plus globalement, comme la rencontre entre les transitions numérique et énergétique.

3 Installations de cogénération gaz des Serres de la Piogerie, Bouaye (44)

4 Station de rebours de Noyal-Pontivy (56)





## 2.6. Nos réponses stratégiques

**L'innovation, l'adaptation et la maîtrise des coûts seront les mots d'ordre des transformations à venir, afin de relever les défis de long terme et d'assurer la pérennité du système gazier, au service de la transition énergétique, des territoires et des clients.**

Dans ce contexte énergétique en forte évolution, GRTgaz s'est doté en 2016 d'un projet d'entreprise, nommé GRTgaz 2020, qui fixe le cap à l'horizon 2020 et inscrit la responsabilité sociétale au cœur de son modèle d'affaires. Ce projet repose sur deux piliers stratégiques essentiels :

- ◆ Être un acteur résolument engagé dans la transition énergétique;
- ◆ Être un leader reconnu des infrastructures gazières en Europe.

GRTgaz 2020 s'est structuré autour de trois domaines qui sont autant de leviers de réussite : les femmes et les hommes de l'entreprise, un business dont la transformation est bien engagée, et des relations solides avec notre écosystème de partenaires français et européens. Convaincu que l'énergie gaz est appelée à être un vecteur privilégié de la transition énergétique au service des territoires, GRTgaz développe les solutions d'avenir qui placent le réseau de transport de gaz naturel au cœur de cette révolution : « Le réseau des possibles ».

### NOTRE DÉMARCHE

GRTgaz place le chemin vers la neutralité carbone au cœur de sa stratégie de long terme, et œuvre pour des infrastructures sûres, propres et connectées au service de cet objectif. Ainsi, les projets de raccordement de sites de biométhane ou de stations de GNV et bioGNV se développent. GRTgaz conduit des travaux et s'investit auprès et avec les filières pour favoriser le développement de différentes filières de gaz renouvelables et leur injection dans les réseaux. En parallèle, GRTgaz accompagne ses clients et les acteurs des territoires dans la prise en compte de ces opportunités pour l'atteinte de leurs objectifs de transition énergétique, de traitement des déchets ou de solutions de mobilité propre. GRTgaz s'attache également à limiter les impacts environnementaux de ses activités en réduisant notamment ses émissions de méthane. Et afin d'assurer la compétitivité de ses infrastructures dans la durée, des programmes d'optimisation des coûts et de la gestion des actifs à long terme, comme le projet Amélior' sont également mis en œuvre.

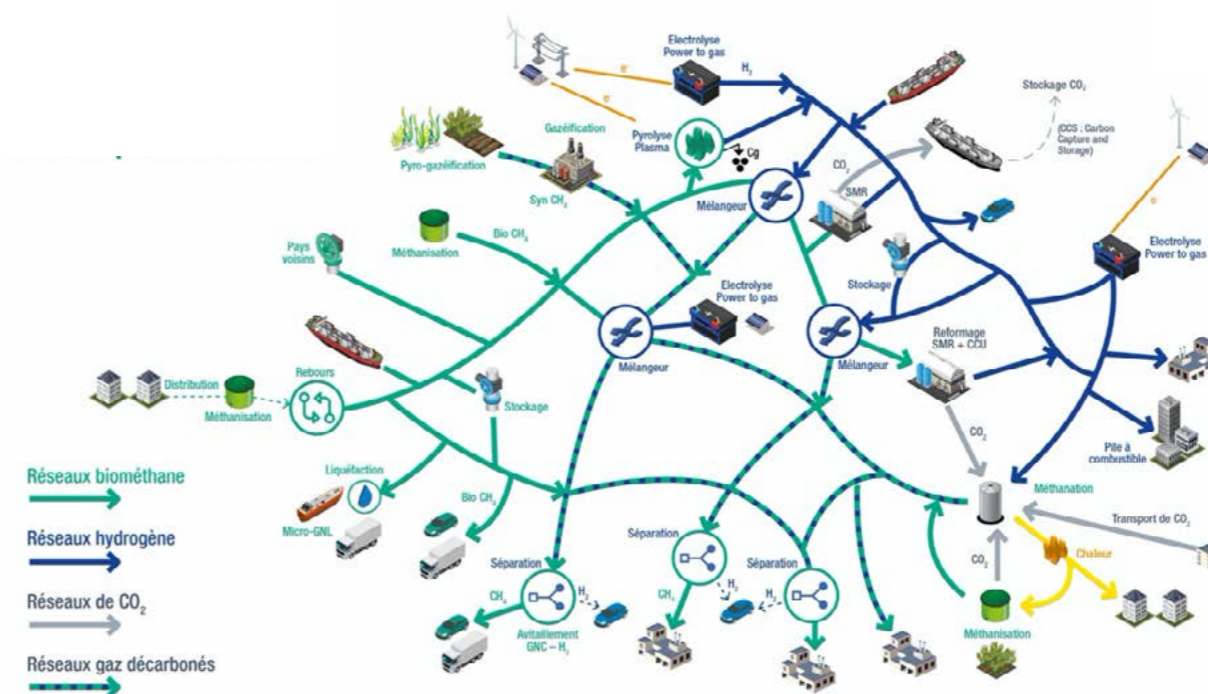


**1**  
Hall d'essais mécaniques, RICE à Villeneuve-La-Garenne (92)

**2**  
Laboratoire RICE à Villeneuve-La-Garenne

Pour préparer un avenir neutre en carbone et les mutations du marché du gaz, GRTgaz s'est engagé dans une démarche d'internalisation d'activités de R&D (RICE), ainsi que d'activités liées au numérique et au digital. GRTgaz prépare par ailleurs de possibles pistes de diversification en support à l'ambition du réseau des possibles, et s'appuie à cette fin sur une direction du « Business Development ». L'entreprise mise également sur l'innovation, marquée par la création en 2020 d'une direction de l'Innovation qui sera en charge de développer et d'animer l'innovation sous toutes ses formes ainsi que de la concrétisation opérationnelle des innovations créatrices de valeur pour l'entreprise et ses parties prenantes.

## Notre vision 2050 : le réseau des possibles



### Le centre de recherche et d'innovation pour l'énergie (RICE)

RICE a été créé en 2018. Ce centre est un acteur majeur de la recherche et de l'innovation dans les domaines des infrastructures gazières en particulier sur les sujets relevant de leur sécurité, de leur performance et de leur contribution à la transition énergétique. Regroupant une

centaine de chercheurs et techniciens sur ses sites, RICE dispose d'un portefeuille de 74 familles de brevets représentant environ 400 titres de propriété industrielle, couvrant une trentaine de pays. Il conduit une politique d'innovation ouverte et collaborative avec des partenaires publics et privés. Il participe à plusieurs programmes européens de R&D et coopère avec des organismes

de recherche internationaux comme, par exemple, le Groupe européen de recherches gazières (Gerg), le Pipeline Research Council International (PRCI)... RICE réalise des prestations sur mesure et pilote des programmes qui contribuent à l'émergence de nouvelles filières dans les domaines des gaz renouvelables, du stockage de l'énergie, ou des réseaux intelligents, mais également dans l'utilisation

de nouveaux matériaux. Il œuvre tout particulièrement à l'adaptation des infrastructures à ces évolutions. RICE contribue ainsi aux projets de transition énergétique de GRTgaz, pour développer le biométhane, le GNV, l'hydrogène, la pyrogazéification et la gazéification hydrothermale, ou encore les Smart Grids.

## 2.7. Notre modèle de création de valeur

### Tendances des opérateurs de transport gazier

Décroissance des consommations, neutralité carbone et gaz renouvelables, Territoires, diversification des mix énergétiques et digitalisation.

### RESSOURCES 2020

#### Humaines

- ◆ Nombre d'employés (ETP) : 3 336
- ◆ Nombre d'apprentis : 267

#### Financières

- ◆ Capitaux & dette : 8 363 M d'€

#### Industrielles

- ◆ 32 519 km de canalisations (périmètre France)
- ◆ 26 stations de compression
- ◆ 10 044 postes de livraison/coupage

#### Intellectuelles

- ◆ RICE : centre de recherche et d'innovation de GRTgaz, 2 sites de R&D en région parisienne

#### Naturelles

- ◆ 5 600 km de canalisations dans des espaces naturels protégés
- ◆ 28 780 tonnes de déchets non dangereux
- ◆ 641 tonnes de déchets dangereux
- ◆ Émissions CO<sub>2</sub> (scope 1 et 2, 3 pilotables) : 815 000 TCO<sub>2</sub>

#### Sociétales

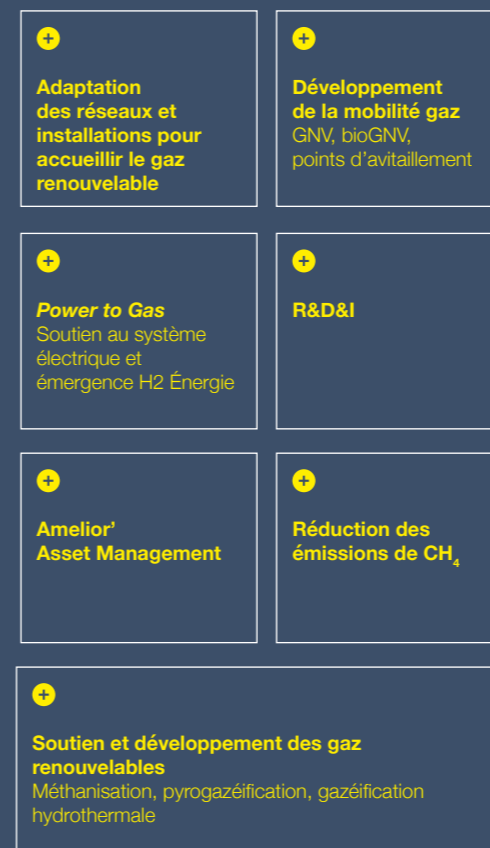
- ◆ Fournisseurs : 600 M d'€ d'achats en France dont 350 millions auprès des PME
- ◆ Nombre de concertations gaz avec le marché : 17
- ◆ Nombre d'adhésions, partenariats, mécénats : 255

Notre raison d'être : rendre possible un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat



**5** valeurs de transformation : innovation, ouverture, responsabilité, excellence, confiance

Un opérateur résolument engagé dans la transition énergétique



### Projet d'entreprise

**GRTgaz 2020**

- Opérateur résolument engagé dans la transition énergétique
  - Leader des infrastructures gazières en Europe
- Soutenu par le tarif ATRT7

GRTgaz connecter les énergies d'avenir

### VALEUR CRÉÉE (2020)

#### Humaines

- ◆ 197 recrutements en CDI
- ◆ 200 alternants embauchés
- ◆ TF des salariés : 1,9
- ◆ TF prestataires : 6

#### Financières

- ◆ Chiffre d'affaires et EBITda : 1 877 M d'€ et 1 052 M d'€
- ◆ Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euros par KWh/jour/an) : 43

#### Industrielles

- ◆ Investissements sur le réseau : 389 M d'€ dont 23% en environnement et sécurité
- ◆ Quantité de gaz transportés ou livrés à nos clients : 641 TWh
- ◆ Nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur les canalisations : 7

#### Intellectuelles

- ◆ 74 familles de brevets, 400 titres de propriété industrielle, couvrant une trentaine de pays
- ◆ Taux de salariés formés : 61 %

#### Naturelles

- ◆ Réduction des émissions de méthane par rapport à 2016 : - 67 %
- ◆ 698 GWh/j : capacités de biométhane sur le réseau (21 sites raccordés)
- ◆ 985 postes convertis en zéro phyto
- ◆ 98 % des déchets valorisés

#### Sociétales

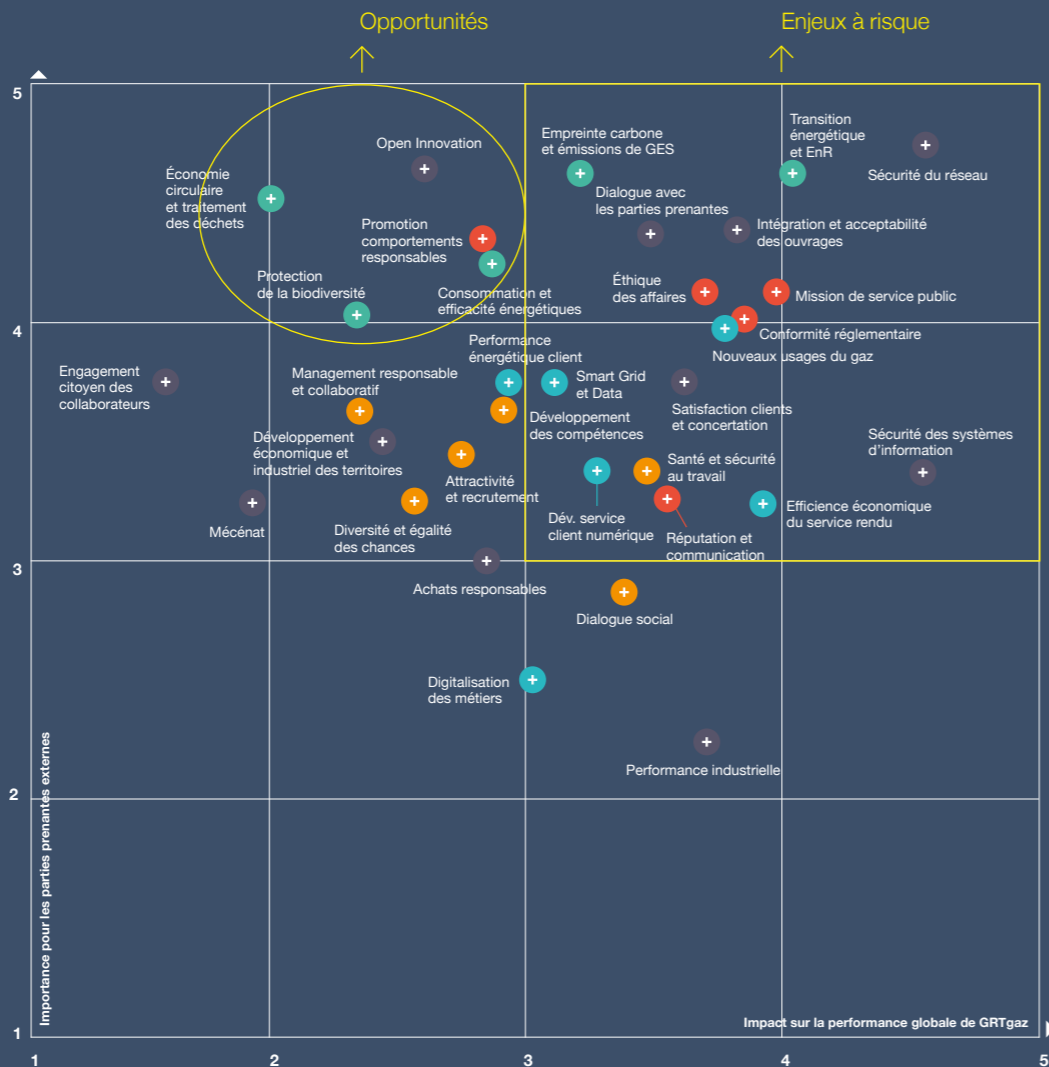
- ◆ 32 projets d'avenir lancés sur les territoires depuis 2016
- ◆ 98 % des clients satisfaits
- ◆ 75 % de TPE et PME parmi les nominés aux Challenges Open Innovation Factory
- ◆ 1,5 M d'€ d'achat au secteur protégé



# 3. La responsabilité sociale de GRTgaz

## 3.1. Nos risques et nos opportunités extra-financiers

GRTgaz a réalisé une analyse de matérialité et des risques extra-financiers en 2017 afin d'identifier, en collaboration avec ses parties prenantes internes et externes, notamment son Comex et son Conseil des parties prenantes, ses enjeux à risques sociaux, sociétaux et environnementaux.



## 3.2. Notre performance extra-financière 2017-2020

L'année 2020 marque la fin d'un cycle de quatre ans lié au plan d'action RSE 2017-2020, complété d'une première analyse de matérialité, et la préparation d'un nouveau cycle avec la formalisation de la raison d'être de GRTgaz, qui inspire à la fois CAP24, le nouveau projet d'entreprise GRTgaz, et la refonte de la politique RSE sur la période 2021-2024.

Dans une logique de bilan, l'objectif de cette déclaration de performance extra-financière (DPEF) 2020 est de rendre compte des actions mises en œuvre et des résultats atteints lors de l'année 2020 et plus largement sur les quatre dernières années du plan d'action RSE (2017-2020) et du projet d'entreprise GRTgaz 2020 (2017-2020).

2020 restera bien sûr également marquée par la crise sanitaire de la Covid-19. Il est rendu compte de son impact chaque fois que nécessaire dans chacun des risques et opportunités RSE traité dans la présente DPEF.

Le tableau de synthèse, ci-après, présente pour les 14 risques et les 4 opportunités de GRTgaz : la description du risque/opportunité, les politiques et les moyens mis en œuvre pour réduire le risque et les résultats et les objectifs atteints sur quatre ans. Le plan d'action RSE (2017-2020) et celui du projet d'entreprise GRTgaz 2020 (2017-2020) ont été initiés avant la réalisation de l'analyse de matérialité et des risques de 2017. De ce fait, certains risques et certaines opportunités ne sont pas couverts par ces deux plans d'action initiaux mais sont néanmoins traités et suivis par l'entreprise. Les objectifs 2020 sont, dans ce cas de figure, issus des objectifs fixés par les directions auxquelles ils sont rattachés.

←  
(voir graphique)

### Matrice de matérialité et des risques extra-financiers de GRTgaz

Cette analyse croisée a permis de construire la matrice de matérialité et des risques extra-financiers et d'identifier 16 enjeux à risque.

Cinq enjeux RSE ont été identifiés comme importants par le Conseil des parties prenantes mais non à risque : les comportements responsables, l'économie circulaire et le traitement des déchets, la consommation de GRTgaz et son efficacité énergétique, la protection de la biodiversité et l'Open Innovation. GRTgaz considère par conséquent ces enjeux comme des opportunités pour l'entreprise et publie les informations afférentes dans le présent document.

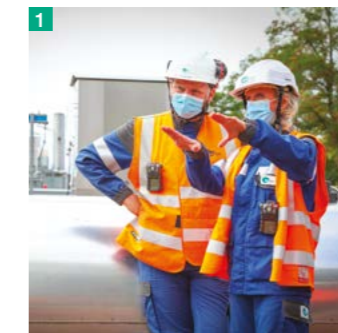
La diversité et l'égalité des chances et, plus largement, la politique sociale de GRTgaz sont également intégrées dans ce document. Les enjeux de mission de service public et de comportements responsables sont des enjeux transversaux et seront traités, de ce fait, au travers de l'ensemble des enjeux à risque de la DPEF.

**Au total, 14 enjeux à risque et 4 opportunités** sont traités dans la déclaration de performance extra-financière 2020. La nouvelle matrice de matérialité, réalisée en 2020, remplacera celle-ci dans la DPEF de l'an prochain.

- + Gouvernance
- + Social
- + Environnement
- + Innovation
- + Sociétal

Évaluation des enjeux au regard de quatre risques :

- Risque financier
- Risque continuité business
- Risque image et réputation
- Risque réglementaire



1 Diversité et égalité des chances



2 Protection de la biodiversité



## Performance extra-financière et des engagements de GRTgaz 2017-2020

14 risques et 4 opportunités	Définition des risques et des opportunités	Politiques mises en œuvre	KPIs	Résultats 2017	Résultats 2018	Résultats 2019	Résultats 2020	Objectifs 2020	Pour plus de détails
<b>Risque sécurité du réseau et conformité réglementaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accident industriel</li> <li>- Incidents liés à des travaux menés par des tiers à proximité du réseau de GRTgaz</li> <li>- Incidents liés à un défaut d'inspection et de maintenance du réseau.</li> <li>- Atteinte à la santé et sécurité des parties prenantes (riverains, entreprises travaux publics)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Politique « Notre ambition collective sécurité et sécurité industrielle »</li> <li>- Politiques de prévention, de maintenance et de surveillance</li> <li>- Programme décennal 2017/2026 d'inspection de l'ensemble des ouvrages</li> <li>- Arrêté multifluide (arrêté portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz)</li> </ul>	Nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur les canalisations	3	2	7	7	<b>Zéro accident</b>	Chapitre 4 , 4.1. La sécurité du réseau, p. 26
<b>Risque santé et sécurité au travail</b>	Accident grave et mortel d'un salarié ou d'un prestataire	Politique : « Notre ambition collective sécurité et sécurité industrielle pour 2019-2020 »	Taux de fréquence des salariés	1,6	0,5	0,9	1,6	≤2,4	Chapitre 4 , 4.2. La santé-sécurité des salariés et des prestataires, p. 28
			Taux de fréquence des prestataires	6,5	4,4	4,6	6	≤6	
<b>Risque sécurité des SI</b>	<p><b>Risque cyberattaque</b> : indisponibilité longue des systèmes d'information, blocage des SI, perte de données industrielles et clients, perte de confidentialité des données, non-conformité à la réglementation</p> <p><b>Risque RGPD</b> : violation des données personnelles, sanctions financières (RGPD)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Système de management de la sécurité (ISO2700x)</li> <li>- Plan de contrôle cybersécurité</li> <li>- Traitement des dysfonctionnements et des actions d'amélioration</li> </ul>	Nombre d'événements graves en matière de sécurité informatique	0	0	0	0	0	Chapitre 4 , 4.3. La sécurité des systèmes d'information, p. 30
		- Registre des traitements RGPD	Nombre de notifications à la Cnil	0	1	0	2		
<b>Risque efficacité économique du service rendu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non optimisation des ressources financières et des coûts économiques</li> <li>- Non respect de la politique tarifaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrôle des investissements et des coûts</li> <li>- Tarif d'utilisation du réseau de transport de gaz naturel dit tarif « ATRT7 »</li> </ul>	Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euros par kWh/jour/an)	48	47	45	43	NA	Chapitre 4 , 4.4. L'efficacité économique du service rendu, p. 32
<b>Risque éthique des affaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas agir en toute indépendance vis-à-vis des activités de production et de fourniture d'Engie (respect de la 3<sup>e</sup> directive)</li> <li>- Non-respect de la transparence des conditions d'accès au réseau de transport</li> <li>- Application discriminatoire des règles d'accès au réseau de transport</li> <li>- Non préservation de la confidentialité des informations commercialement sensibles (ICS)</li> </ul>	- Code de bonne conduite	Nombre de non-conformités aux engagements du code de bonne conduite (CDBC)	0	0	0	0	NA	Chapitre 4 , 4.5. L'Indépendance, p 34
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflits d'intérêts</li> <li>- Corruption</li> <li>- Toutes les formes de discrimination</li> <li>- Toutes les formes de harcèlement</li> <li>- Fraude</li> <li>- Divulgaration de toutes formes d'informations confidentielles</li> </ul>	- Charte éthique	Nombre d'incidents éthiques	9	5	9	10	NA	Chapitre 4 , 4.6. L'éthique, p. 35
<b>Risque empreinte carbone et émissions de GES</b>	- Fuites d'émissions de méthane sur le réseau et les stations de compression	- Politique énergie : un comité réseau étanche (émissions de méthane)	Baisse des émissions de méthane versus 2016 (en %)	-20%	-45%	-57%	-67%	Diviser par trois nos émissions de méthane (année de référence 2016)	Chapitre 5 , 5.1.1. La réduction de l'empreinte carbone de GRTgaz, p. 36
<b>Opportunité consommation et efficacité énergétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire l'ensemble des consommations d'énergie</li> <li>- Mettre en œuvre des outils pratiques permettant d'accroître l'efficacité énergétique de l'entreprise</li> </ul>	- Politique énergie : un comité compression (énergie motrice)	Emissions Scope 1 et 2 TeqCO <sub>2</sub> /GWh transporté	1,16	0,87	0,79	0,69		Chapitre 5 , 5.1.1. La réduction de l'empreinte carbone de GRTgaz, p. 36
<b>Risque économie circulaire et gestion des déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non-respect des réglementations relatives au tri par type de déchets</li> <li>- Production insuffisante des nouveaux gaz renouvelables pour valoriser les déchets et contribuer à l'économie circulaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Procédures de gestion des déchets des sites et des chantiers</li> <li>- Programme gaz renouvelables : ambition «devenir l'opérateur de référence des réseaux multigaz nécessaires à la neutralité carbone en 2050»</li> </ul>	Taux de valorisation des déchets	74%	89%	94%	98%	> 70%	Chapitre 5 , 5.1.2. Valorisation des déchets, p. 40

14 risques et 4 opportunités	Définition des risques et des opportunités	Politiques mises en œuvre	KPIs	Résultats 2017	Résultats 2018	Résultats 2019	Résultats 2020	Objectifs 2020	Pour plus de détails
Opportunité biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pressions sur la biodiversité liées à nos activités</li> <li>- Non cohérence avec nos engagements dans la lutte contre le changement climatique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprise engagée pour la nature Act4nature France</li> <li>- Partenariats avec les parcs naturels régionaux</li> <li>- Expérimentation de conversion des postes de livraison ou de coupure au zéro phytosanitaire</li> <li>- Expérimentation d'entretien des bandes de servitude pour respecter la trame verte et bleue</li> </ul>	Nombre de postes convertis au zéro phytosanitaire	180	298	439	985	450 postes convertis au zéro phyto	Chapitre 5, 5.1.3. Protection de la biodiversité, p. 41
			Nombre de sites où sont menées des expérimentations de gestion différenciée des bandes de servitude	3	6	7	8	10 sites	Chapitre 5, 5.1.3. Protection de la biodiversité, p. 41
Risque transition énergétique et énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas compenser la baisse prévue des consommations courantes par les opportunités liées à la transition énergétique</li> <li>- Insuffisant développement des filières (biométhane, hydrogène, gaz de synthèse/bas carbone, GNV) au regard de la demande et des attentes</li> <li>- Nouvelle loi/réglementation défavorable au gaz naturel ou aux gaz renouvelables (dont gaz de synthèse/bas carbone)</li> <li>- Soutien budgétaire insuffisant au démarrage des filières</li> <li>- Non compétitivité des nouveaux gaz</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme gaz renouvelables (biométhane, hydrogène, pyrogazéification et gazéification hydrothermale...)</li> <li>- Projets d'avenir dans les territoires via les délégations territoriales</li> </ul>	Capacités de production de biométhane raccordées au réseau en GWh/an	128	250	434	698	650GWh/an	Chapitre 5, 5.2.2. GRTgaz, un acteur engagé dans le développement des gaz renouvelables, p. 43
			Nombre de sites biométhane raccordés	3	7	12	21	16 raccordements	Chapitre 5, 5.2.2. GRTgaz, un acteur engagé dans le développement des gaz renouvelables, p. 46
			Nombre de rebours installés	0	0	2	2	5 stations de rebours	Chapitre 5, 5.2.2. GRTgaz, un acteur engagé dans le développement des gaz renouvelables, p. 46
			Nombre de projets d'avenir lancés dans les territoires	8	18	28	32	30 projets d'avenir	Chapitre 5, 5.2.2. GRTgaz, un acteur engagé dans le développement des gaz renouvelables, p. 46
Risque nouveaux usages du gaz	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non reconnaissance des gains en CO<sub>2</sub> des gaz renouvelables dans les politiques actuelles</li> <li>- Mauvaise image du gaz dans la mobilité</li> <li>- Développement exclusif de la mobilité électrique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des porteurs de projet</li> <li>- Promotion du GNV et BioGNV</li> <li>- Raccordements de points d'avitaillement</li> </ul>	Nombre de points d'avitaillement GNV publics en service	85	120	151	173	250	Chapitre 5, 5.2.1. Le développement de la mobilité gaz, p. 43
Risque Smart Grid et Data	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non adaption du réseau pour l'intégration des énergies renouvelables</li> <li>- Publication de données en Open Data ne répondant pas aux besoins des parties prenantes</li> </ul>	- Programme Smart Grid and Data	% de disponibilité des données sur Open Data réseaux énergies (Odré)	99,9%	99,9%	99,9%	99,9%	99,9%	Chapitre 5, 5.2.3. Les Smart Grid et l'Open Data, p. 53
Opportunité Open Innovation	Favoriser l'ouverture de l'entreprise vers de nouveaux acteurs économiques porteurs de solutions innovantes et tournées vers les nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Feuille de route innovation</li> <li>- Open Innovation Factory</li> </ul>	% de TPE et PME parmi les nominés aux Challenges Open Innovation Factory	87%	82%	83%	75%	80%	Chapitre 5, 5.2.4. L'Open Innovation, p. 54
Risque satisfaction client et concertation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Insuffisante qualité de service</li> <li>- Non-respect de la transparence des conditions d'accès au réseau de transport</li> <li>- Application discriminatoire des règles d'accès au réseau de transport</li> <li>- Non préservation de la confidentialité des informations commercialement sensibles (ICS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif de concertation avec l'ensemble des acteurs du marché : « Concertation gaz »</li> <li>- Qualité de service, un des engagements de GRTgaz dans son contrat de service public</li> <li>- Politique commerciale</li> </ul>	Nombre de réunions de Concertation Gaz	22	15	17	17	NA	Chapitre 6, 6.3. Un réseau de transport au service de la concertation et de la satisfaction clients, p. 62
			% global de satisfaction clients	99%	96%	98%	98%	NA	Chapitre 6, 6.3. Un réseau de transport au service de la concertation et de la satisfaction clients, p. 62
Risque développement service client numérique	Non respect de la disponibilité des portails SI au service des clients	Politique commerciale portant sur la disponibilité des portails SI au service des clients	Taux de disponibilité moyen annuel des portails utilisateurs et des plateformes publiques de données	Taux portail T@ = 99,96% Taux Smart = 99,93%	Taux portail T@ = 99,93% Taux Smart = 99,96%	Taux portail T@ = 99,75% Taux Smart = 99,89%	Taux portail T@ = 99,92% Taux Smart = 99,82%		Chapitre 6, 6.3. Un réseau de transport au service de la concertation et de la satisfaction clients, p. 62
Risque intégration et acceptabilité des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contestations en justice des projets liés au déficit d'image du gaz naturel</li> <li>- Impacts des travaux et des installations sur l'agriculture, l'environnement, l'urbanisme...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus formalisé de gestion des impacts et des relations avec les parties prenantes mis en œuvre à chaque projet de construction</li> <li>- Mise en œuvre de mesures compensatoires</li> </ul>	Nombre de projets actifs faisant l'objet d'un recours en justice	2	2	1	0		Chapitre 6, 6.1. L'intégration et l'acceptabilité des ouvrages, p. 56

14 risques et 4 opportunités	Définition des risques et des opportunités	Politiques mises en œuvre	KPIs	Résultats 2017	Résultats 2018	Résultats 2019	Résultats 2020	Objectifs 2020	Pour plus de détails
<b>Risque dialogue avec les parties prenantes</b>	- Dialogue social insuffisant - Mauvaise perception par les salariés de leur entreprise, de sa stratégie et de son management	- Politique sociale	% de répondants au baromètre social recommandant GRTgaz comme un bon employeur (enquête réalisée tous les deux ans)	ND	85%	85%	89%	NA	Chapitre 6, 6.2.3 Dialogue social et écoute des salariés, p. 60
	- Dialogue et relation insuffisante avec les fournisseurs - Non respect des délais de paiement - Situation de dépendance des fournisseurs - Pratiques de fournisseurs contraires à la charte éthique de GRTgaz - Pratiques d'achat non responsable	- Politique achats (relations fournisseurs, engagement auprès du secteur du travail protégé et adapté, respect des délais de paiement) - Charte éthique fournisseurs et procédure de « due diligence » pour les fournisseurs les plus à risque au regard des droits humains, de la santé-sécurité et du respect de l'environnement.	% de satisfaction des fournisseurs (enquête réalisée tous les deux ans)	76%	76%	77%	77%	NA	Chapitre 6, 6.4. Une relation responsable avec les fournisseurs, p. 64
			Achats auprès du secteur protégé en millions d'euros	1.39	1.49	1.55	1.56	1,5 millions d'euros	Chapitre 6, 6.4. Une relation responsable avec les fournisseurs, p. 64
	Connaissance et relation insuffisante avec les parties prenantes pour contribuer à l'instauration d'un système énergétique durable	- Feuille de route partenariats et mécénat ou adhésions - Conseil des parties prenantes	Dépenses en millions d'euros pour le mécénat, partenariats	2.7	2.8	2.7	2.7		Chapitre 6, 6.6. Dialogue avec les parties prenantes, p. 68
<b>Risque réputation et communication</b>	- Déficit d'image du gaz naturel qui semble peu compatible avec la transition énergétique et menace sa pérennité dans sa forme renouvelable - Communication inappropriée sur les atouts et les externalités des gaz renouvelables auprès des décideurs institutionnels	- Feuille de route communication gaz renouvelables	% de décideurs territoriaux considérant que le gaz renouvelable a un rôle dans la transition énergétique	ND	ND	80%	80%	NA	Chapitre 6, 6.5. Promotion de l'image du gaz auprès des parties prenantes, p. 66
			% de décideurs territoriaux considérant que GRTgaz est utile à la transition énergétique	ND	ND	74%	74%	NA	Chapitre 6, 6.5. Promotion de l'image du gaz auprès des parties prenantes, p. 66
<b>Opportunité diversité et égalité des chances</b>	- Promouvoir l'égalité homme/femme, intergénérationnelle, le recrutement local et les politiques en faveur du handicap - Assurer des pratiques non discriminantes garantissant l'égalité des chances pour tous	- Nouvel accord handicap 2019-2021	Taux d'emploi (travailleurs reconnus comme handicapés)	5.6%	6%	6.2%	6.2%	6%	Chapitre 6, 6.2. Une politique sociale responsable, p. 58
		- Accord transitoire sur l'égalité professionnelle signé en juin 2019	Taux de féminisation (CDI)	24.42%	25.38%	25.6%	24.7%	24%	Chapitre 6, 6.2. Une politique sociale responsable, p. 58
			Taux de féminisation des Codir	37%	34.8%	35%	35.6%	35%	Chapitre 6, 6.2. Une politique sociale responsable, p. 58
		- Politique développement des carrières et promotion de l'alternance	Taux d'alternance	6%	7%	7%	9%	8%	Chapitre 6, 6.2. Une politique sociale responsable, p. 58
			Taux de féminisation de l'alternance	41.3%	46.4%	37.3%	37.8%	40%	Chapitre 6, 6.2. Une politique sociale responsable, p. 58
Taux de salariés formés	81.4%	80%	83.6%	60.6%	NA	Chapitre 6, 6.2. Une politique sociale responsable, p. 58			



# 4. La sécurité, l'efficacité et l'éthique au cœur de l'activité de transporteur de GRTgaz

## 4.1. La sécurité du réseau

### Description du risque :

GRTgaz place la sécurité de son réseau en tête de ses priorités. Les risques d'accident industriel peuvent survenir lors de travaux menés par des tiers à proximité du réseau, ou à la suite d'un défaut d'inspection et de maintenance des canalisations.

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

Cadré par l'arrêté multifluide<sup>(2)</sup>, GRTgaz met en œuvre des politiques de prévention, de maintenance et de surveillance régulièrement mises à jour sur les 32 519 km de son réseau à haute pression pour maîtriser le risque d'accident industriel lié au gaz transporté. Un programme décennal 2017-2026 d'inspection de l'ensemble des ouvrages est mis en œuvre afin de maintenir le réseau à un niveau élevé de sécurité. En matière de R&D, GRTgaz fait effectuer des travaux de recherche sur les techniques permettant une optimisation de ses activités de maintenance (détection, analyse et réparation des défauts détectés sur les canalisations), en particulier dans des sous-sols encombrés.

Pour GRTgaz, la sécurité des tiers, c'est avant tout prévenir les accidents sur son réseau et réaliser en particulier la surveillance des travaux pour s'assurer que tout chantier de terrassement à proximité de son réseau soit bien connu. Afin de prévenir tout accident sur les ouvrages enterrés, un guichet unique en ligne, comportant les données des exploitants de réseaux, est destiné à collecter les demandes de travaux de tous ceux qui en ont le projet. Il permet ainsi aux responsables de projet, aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre de notifier leur intention de réaliser des travaux. En réponse, le guichet unique affiche automatiquement les coordonnées des exploitants de réseaux sur les emprises concernées. GRTgaz, informé des travaux, fixe systématiquement un rendez-vous aux entreprises pour délimiter précisément ses canalisations et leur remettre les consignes de sécurité à respecter.

## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateurs clé de performance	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur les canalisations	Zéro accident	3	2	7	7
Indicateurs	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre de déclarations d'intention de commencement de travaux	NA	50 100	52 200	55 400	54 100
Nombre de kms de canalisations inspectées	2 910 (±10%)	2 936	2 644	2 581	3 208
Nombre de kms de canalisations traitées <sup>(3)</sup>	2 740 (±10%)	4 715	2 659	3 025	2 998

En matière d'inspection et de canalisation traitée, GRTgaz a pu atteindre sa cible en 2020 malgré les perturbations, liées au Covid-19, qui ont conduit à de nombreuses reprogrammations. En 2020, 3 208 kilomètres de canalisations ont été inspectés dont 2 998 traités.

Concernant les travaux de tiers, le nombre d'accrochages enregistrés est en diminution régulière depuis deux décennies. Sept incidents liés à des agressions de tiers, dont

deux avec fuite, ont été enregistrés en 2020 contre 35 incidents en 2000. Les années 2019 et 2020 ont cependant été marquées par une recrudescence de ces incidents par rapport aux trois années précédentes. Cela est notamment lié à une augmentation générale des travaux en 2019 (+ 7 % par rapport à 2018, dont plus de 20 % en Île-de-France) et à des perturbations liées au Covid-19 en 2020. Un dispositif de communication externe (mailing, vidéo,

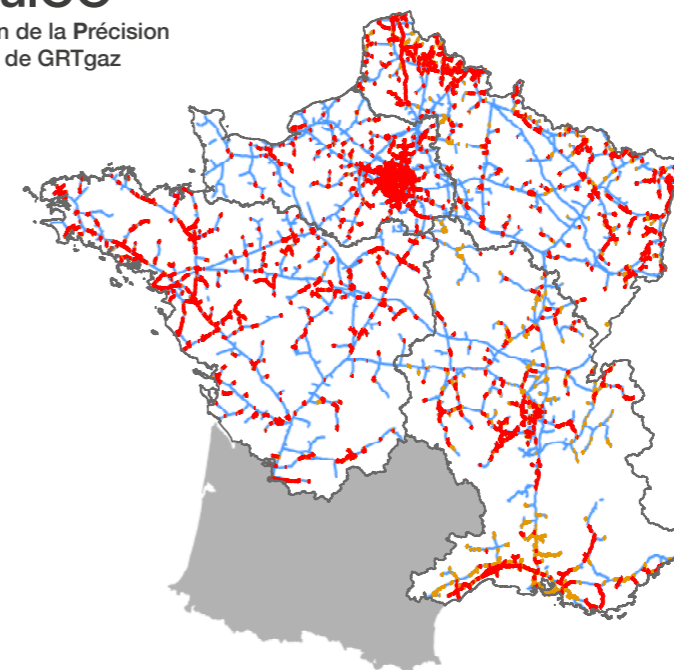
lettre d'information via des associations professionnelles...) a été déployé par GRTgaz pour alerter sur la nécessité de réaliser les déclarations de travaux et de maintenir les rendez-vous chantiers, et ce même en période de confinement. Plus de 54 000 déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) ont été traitées en 2020, soit une baisse de moins de 5 % par rapport à 2019 en dépit du contexte sanitaire. Le nombre des DICT témoigne de la pression

croissante de risque industriel lié à des travaux tiers à proximité des ouvrages de GRTgaz. Tout en poursuivant les actions de communication vers l'externe, GRTgaz prévoit en 2021 un renforcement du sujet des travaux tiers auprès des managers, une diversification des outils et des modes de portage du retour d'expérience en interne et une amélioration de l'efficacité des contrôles internes et des supervisions techniques.



## Projet AcAPuICO

(programme d'Amélioration de la Précision Cartographique du réseau de GRTgaz en unités urbaines)



Sources : Données Acapulco en date du 08/01/2021 et Patrimoine  
Réalisation : Division technique  
Date : 22/01/2021

- Réseau classifié
- Réseau détecté non classifié
- Réseau en service

<sup>(2)</sup> Arrêté portant règlement de sécurité des canalisations de transport de gaz  
<sup>(3)</sup> Une fois la photographie réalisée lors de l'inspection de la canalisation, des investigations sont alors menées pour identifier les défauts et réparer la canalisation si besoin

## FAITS MARQUANTS 2017-2020 :

◆ **Renforcement de la précision cartographique en zones urbaines :**  
Initié depuis 2016, ce projet vise à disposer d'une précision cartographique des tracés des canalisations de GRTgaz de l'ordre de 1,50 m à 40 centimètres en zone urbaine. Il présente deux avantages. Le premier est de permettre aux équipes de GRTgaz lors des rendez-vous chantiers de pouvoir confronter les détections réalisées sur la zone de travaux avec une cartographie précise. Le deuxième permet aux entreprises de travaux d'utiliser des techniques douces, ciblées dans la bonne zone, à proximité du réseau de GRTgaz. 320 000 heures de travail et plus de 18 millions d'euros ont permis d'améliorer la précision de 69 % du réseau concerné. Ce projet continue en 2021, et un projet similaire sera lancé sur le même modèle en zone rurale en 2021.

◆ **Nouvel outil de SIG (système d'information géographique) permettant de superposer les zones de déclarations DICT et le tracé des ouvrages de GRTgaz :**  
Lorsque les entreprises font leurs DICT au guichet et délimitent la zone géographique de leurs travaux, cet outil permet de superposer les zones de déclarations DICT avec le tracé des ouvrages de GRTgaz et ainsi de mieux visualiser les impacts des travaux sur nos canalisations lors des rendez-vous sur site.

## 4.2. La santé-sécurité des salariés et des prestataires

**Description du risque santé-sécurité des salariés :** De par ses métiers, la santé-sécurité des salariés et des prestataires, intervenant pour son compte, est un enjeu majeur pour GRTgaz. La santé-sécurité représente un élément clé de performance, de prévention et de maîtrise des risques au sein de l'entreprise.

**Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :** Les engagements de GRTgaz en matière de santé-sécurité au travail sont formalisés dans un document de politique d'entreprise. Cette politique, signée par l'ensemble des directeurs de GRTgaz, est diffusée auprès des équipes et affichée sur tous les sites. Elle est revue périodiquement selon les évolutions susceptibles d'impacter l'entreprise.

En déclinaison de cette politique, un plan d'action pour la période 2019-2020 a été mis en place. Il se décline en trois axes : renforcer la culture sécurité et tirer les enseignements de nos accidents ; maintenir et renforcer le professionnalisme ; communiquer en interne et suivre la mise en œuvre du plan d'action. Un système de management et de gouvernance est mis en place à tous les niveaux de l'entreprise pour piloter le risque « santé-sécurité au travail » (du niveau de la direction générale jusqu'aux métiers). Un dispositif clé au service de la prévention de la santé sécurité est déployé au sein de GRTgaz : les visites comportementales de sécurité (VCS). Dans l'objectif de développer la culture sécurité, ces visites individuelles permettent de souligner les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées en mettant en avant des axes de progrès lors des activités quotidiennes, tant d'un point de vue comportemental qu'organisationnel. Elles permettent de renforcer le dialogue entre les managers et les salariés autour de la perception de la maîtrise des risques dans ces activités.

La politique de santé-sécurité passe aussi par la valorisation des résultats et l'implication des équipes. Le Challenge sécurité partagée a pour objet de récompenser les départements, qui, tout au long de l'année, s'impliquent dans la prévention et la maîtrise des risques.

GRTgaz place à un même niveau d'exigence la sécurité des entreprises intervenant pour son compte et celle de ses salariés. Le taux de fréquence des prestataires est piloté mensuellement au même titre que le taux de fréquence des salariés. À chaque accident ou incident, l'entreprise prestataire concernée est associée à l'analyse de l'événement et à ces conclusions. Une cérémonie de remise des trophées, organisée conjointement par GRTgaz et l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP), se tient périodiquement pour récompenser les entreprises prestataires de GRTgaz dont les résultats, en matière de sécurité sur les chantiers de GRTgaz, ont été remarquables.



## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

KIPs	Objectif 2020 Plan d'action RSE 2017-2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
TF salariés	≤ 2,4	1,6	0,5	0,9	1,6
TF prestataires	≤ 6	6,5	4,4	4,6	6

Indicateur	Objectif 2020 Plan d'action santé-sécurité	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre de visites comportementales de sécurité (VCS) réalisées	2 750	4 525	4 292	4 193	3 323

**Le bilan en matière de santé-sécurité sur ces quatre dernières années est positif. La culture sécurité partagée a progressé fortement dans l'entreprise. Sur le moyen terme, l'évolution globale des résultats s'est traduite par la baisse du nombre d'accidents en service avec arrêt, passant de 24 en 2013 à 9 en 2017.**

**De nombreuses actions ont permis de faire progresser la culture santé-sécurité. Les 12 règles d'or de la sécurité, élaborées collectivement au sein de l'entreprise, ont participé à la diffusion de bonnes pratiques et de bons réflexes à adopter pour renforcer la sécurité. La formation a été également un élément clé**

**dans la prévention des risques d'accidents. Les visites comportementales de sécurité ont permis de renforcer l'implication managériale et de participer à la remontée des signaux faibles. En 2020, GRTgaz a réalisé 3 323 VCS.**

**L'année 2020 est une année particulière avec une augmentation du taux de fréquence liée au contexte sanitaire tant au niveau des salariés que des prestataires. Une dégradation du taux de fréquence a pu être observée en début d'année, due à la fois à l'adaptation au nouveau risque Covid-19 et à une réduction**

**de la présence managériale sur le terrain imposée par le premier confinement. Cependant, l'implication de la direction générale et les nombreux messages de prévention portés au plus près des salariés ont permis une amélioration très nette des résultats à partir de l'automne, permettant ainsi de maintenir les résultats 2020 au niveau de 2017. Le séminaire, permettant de renforcer les liens et de partager les bonnes pratiques en matière de santé et sécurité avec les principaux prestataires de GRTgaz, a été décalé à mars 2021 en raison du Covid-19.**

## FAITS MARQUANTS 2017-2020 :

◆ **Diagnostic sécurité partagée**  
L'Institut pour une culture de la sécurité industrielle (ICSI) a réalisé en 2017 un nouveau diagnostic auprès des salariés et des prestataires de GRTgaz, quatre ans après le premier. Une implication plus forte des salariés et des managers et une reconnaissance plus importante de la sécurité en tant qu'enjeu pour GRTgaz ont été soulignés. Ce diagnostic a été suivi d'un plan d'action visant à poursuivre la démarche de culture sécurité partagée dans l'entreprise.

◆ **Les CPP (carnet de prescriptions au personnel de prévention) sur le risque gaz et le risque électrique**  
Le CPP gaz, rédigé en 2015, est un des piliers du savoir-faire métier de GRTgaz. GRTgaz a débuté en 2016 les travaux d'écriture d'un CPP sur le risque électrique. L'objectif est double : simplifier la compréhension de la norme sécurité électrique, NF C 18-150, en conservant uniquement les opérations applicables aux métiers de GRTgaz et d'harmoniser les pratiques lors de la réalisation de travaux électriques. Le déploiement du CPP électrique sensibilisera un périmètre large d'acteurs de GRTgaz impliqués dans la maîtrise du risque électrique lors des mises en service et des opérations et travaux de maintenance. La mise en place du CPP électrique est un exemple concret témoignant du besoin perpétuel d'entretenir et développer les compétences techniques dans l'entreprise afin de maîtriser les risques liés à la santé-sécurité des salariés.



1 Intervention sur coffret électrique



### 4.3. La sécurité des systèmes d'information

#### Description du risque :

GRTgaz est confronté à deux risques majeurs en matière de sécurité de ses systèmes d'information sur l'ensemble de ses sites<sup>(4)</sup> : la cybersécurité et la protection des données des salariés (Règlement général sur la protection des données).

#### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

Le risque cybersécurité est piloté au plus haut niveau de l'entreprise. Un système de management de la sécurité, basé sur la norme ISO2700x<sup>(5)</sup>, a été mis en place en 2020. Le sujet est régulièrement programmé au Comex de GRTgaz. La politique de sécurité des systèmes d'information, révisée en juin 2020, est structurée autour de cinq axes : la gouvernance, la sécurisation des actifs des systèmes d'information (SI), la maîtrise des actifs des SI, la sensibilisation des individus et la préparation à une attaque.

Chaque année, la direction des systèmes d'information élabore un plan annuel de contrôles cybersécurité basé sur des contrôles par échantillonnage sur les différentes activités des systèmes d'information afin de s'assurer de leur conformité. Ces plans de contrôle tiennent compte des retours d'expérience précédents. La typologie des contrôles évolue et vise en même temps à responsabiliser les acteurs opérationnels et à tester la résistance des systèmes et actifs SI aux cybersattaques.

La sécurisation des actifs s'appuie sur un programme de mise en conformité et de diminution des risques sur des infrastructures et de nouveaux services et produits de cybersécurité.

La maîtrise des actifs des systèmes d'information vise à garantir à tout moment leur maintien en conditions de sécurité avec la réactivité adaptée. De nombreuses activités contribuent à cet objectif : la sécurisation contractuelle des prestations informatiques sensibles grâce à la mise en œuvre de plan d'assurance sécurité (PAS), le maintien des cartographies des actifs, la détection et la gestion des vulnérabilités, des incidents et des crises cyber, la gestion des comptes, des accès et des habilitations et la mise à jour des actifs en vue de maîtriser leur niveau de sécurité et leur obsolescence.

La sensibilisation des salariés constitue un pilier incontournable de la cybersécurité afin que chacun se responsabilise et soit acteur de la sécurité du système d'information, au même titre que l'ambition de Sécurité et santé au travail. C'est l'objectif du Plan d'adoption cyber conçu en 2020. Dès l'intégration de nouveaux salariés et prestataires, différents e-learning concourent à cette sensibilisation. Par la suite, des événements sont proposés aux salariés et prestataires : des webinars, des flash infos réguliers cyber... Enfin, afin de préparer et d'améliorer la cyberrésilience de l'entreprise, des exercices de crise dédiés à la cybersécurité permettent aux acteurs décisionnels, de renforcer leurs réflexes dès l'apparition des premiers signaux d'attaque.

En matière de Règlement général sur la protection des données (RGPD), GRTgaz a nommé fin 2018 un Data Privacy Manager (DPM) au sein de la direction juridique. Une politique sur les données personnelles et leurs violations est mise en œuvre depuis 2018. À chaque nouvelle application, GRTgaz analyse le niveau de sensibilité pour réduire le risque et mettre en œuvre les mesures adéquates de sécurité (Privacy by Design). Lors du processus de sélection des fournisseurs, GRTgaz adresse un questionnaire au fournisseur pour s'assurer du respect de la RGPD. Le fournisseur sélectionné s'engage à signer un plan d'assurance qualité. GRTgaz se réserve le droit de réaliser un audit RGPD si un risque particulier existe chez un sous-traitant.

<sup>(4)</sup> Incluant les systèmes de conduite industriels et les systèmes d'information de sûreté...

<sup>(5)</sup> Norme ISO portant sur le management de la sécurité de l'information

### Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre d'événements graves en matière de sécurité informatique	0	0	0	0	0
Nombre de notifications à la Commission nationale de l'informatique et des libertés	NA	0	1	0	2
Indicateur	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
% de salariés formés à la cybersécurité - E-learning « socle »	80 %	-	-	-	84 % <sup>(6)</sup>
% de salariés formés à la cybersécurité - E-learning « industrielle »	70 %	-	-	-	80 % <sup>(7)</sup>
% de salariés formés à la cybersécurité - E-Learning « comptes à privilèges DSI »	-	-	-	-	70 % <sup>(8)</sup>
% de salariés formés pour les directions exposées (DSI, DPMR, DJ, DRH) au RGPD	80 %	80 %	80 %	80 %	81 %

**Le bilan de la sécurité des SI de GRTgaz sur 2020 et sur les quatre dernières années est positif. L'année 2020 est caractérisée par des menaces cyber toujours plus complexes et en augmentation constante. L'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information n'a de cesse de souligner la très forte recrudescence des attaques cyber en 2020, notamment les attaques par rançongiciels (les ransomwares). Depuis 2017, malgré un nombre de menaces et d'attaques croissant, aucun incident grave (perte de SI majeur) en matière de sécurité informatique n'a eu lieu.**

**Les actions sur l'année 2020 ont porté sur l'accompagnement des utilisateurs durant la période Covid-19, la semaine de la cybersécurité et la sensibilisation des personnes les plus exposées. Un exercice de crise cyber a été mené en 2019 afin de former le Comex de GRTgaz aux réflexes**

**initiaux lors d'une attaque cyber. GRTgaz a développé des e-learning spécifiques selon le niveau de risque des populations de salariés. Un e-learning cybersécurité (dit « socle ») a été développé auprès de l'ensemble des salariés de GRTgaz. Depuis 2017, 84 % des salariés de GRTgaz ont suivi cet e-learning. Un e-learning cybersécurité dit « industriel » est développé auprès des salariés qui sont en lien avec les ouvrages industriels. Depuis 2018, 80 % de ces salariés ont été formés. Enfin, le e-learning « comptes à privilèges » a été mis en service dans le courant de l'année 2020 auprès des salariés et des parties prenantes externes disposant de comptes SI à privilèges au sein de la direction des systèmes d'information. Cette action est développée en réponse aux retours d'expérience internes et à l'évolution des malveillances dans le contexte sanitaire actuel, qui ciblent plus particulièrement**

**les comptes à privilèges. D'autres actions de sensibilisation auprès de cette population particulière sont prévues : communication suite aux retours d'expérience internes et des événements externes, ateliers thématiques, campagne de tests afin de performer les réflexes...**

**GRTgaz s'est également impliqué dans des groupes de travaux et de réflexions portant sur la cybersécurité dans son écosystème (groupe de travail cyber du contrat stratégique filière, groupe de travail cyber de la commission de régulation de l'énergie).**

**En matière de RGPD, deux notifications à la Cnil ont été faites en 2020. Plusieurs sous-traitants de GRTgaz ont été victimes d'attaques cybersécurité. Les directions les plus exposées aux risques RGPD (direction des systèmes d'information, direction juridique, direction des**

**ressources humaines, direction des achats et direction prévention et maîtrise des risques) sont régulièrement sensibilisées. En 2020, 81 % des salariés de ces directions ont été sensibilisés. Une remise à jour du registre des traitements a été initiée depuis 2019 visant à établir un suivi structuré des traitements. Un nouvel e-learning est en cours de sélection et devrait permettre une formation de la totalité des équipes.**



<sup>(6)</sup> Cumul depuis 2017

<sup>(7)</sup> Cumul depuis 2018

<sup>(8)</sup> Cumul depuis 2019



## 4.4. L'efficacité économique du service rendu

### Description du risque :

L'efficacité économique du service rendu par GRTgaz est au cœur du dialogue avec la Commission de régulation de l'énergie (CRE), qui reconnaît dans le revenu autorisé à GRTgaz les coûts d'un opérateur efficace<sup>(9)</sup>, et par les actions mises en œuvre par l'entreprise pour tenir les trajectoires tarifaires.

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

L'approbation par la CRE des coûts éligibles à percevoir dans le revenu autorisé de GRTgaz ainsi que les incitations à une efficacité supplémentaire font l'objet d'une négociation pluriannuelle (définition du tarif d'accès des tiers au réseau de transport - ATRT). Cette négociation s'appuie sur la réalisation d'un audit par un tiers portant sur les coûts de GRTgaz, sur plusieurs consultations publiques et sur des auditions.

Les consultations publiques et les auditions de la CRE assurent une large participation des parties prenantes au processus. Elles permettent de réaliser un arbitrage entre le niveau de service rendu par GRTgaz, le respect de ses engagements liés à son contrat de service public, et une analyse comparant les coûts à recouvrer et les bénéfices attendus pour les parties prenantes au marché du gaz dans son ensemble (concurrence, sécurité d'approvisionnement...).

Cet ATRT est *in fine* soumis pour avis au Conseil supérieur de l'énergie<sup>(10)</sup> où siègent les parties prenantes liées à l'énergie (Parlement, collectivités territoriales, consommateurs...), avant d'être approuvé par la CRE.

<sup>(9)</sup> L'article L.452-1 prévoit que la Commission de régulation de l'énergie (CRE) élabore les tarifs d'utilisation des réseaux de transport de gaz naturel dans le respect des exigences de transparence et de non-discrimination afin de couvrir l'ensemble des coûts supportés par les gestionnaires de réseaux dans la mesure où ces coûts correspondent à ceux d'un gestionnaire de réseau efficace  
<sup>(10)</sup> Décret n° 2006-366 du 27 mars 2006

### Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Coût moyen d'accès au réseau de transport de gaz (en centimes d'euros par kWh/jour/an) <sup>11</sup>	48	47	45	43

Sur les trois dernières années, et dans un contexte marqué tendanciellement par la décroissance des consommations, GRTgaz a su maintenir l'efficacité économique de son activité. Le changement de période tarifaire (ATRT7) au 1<sup>er</sup> avril 2020 a marqué la continuité des efforts d'efficacité de GRTgaz sur ses coûts opérationnels (charges nettes d'exploitation) dans un contexte de baisse des coûts de financement des actifs (charges de capital normatives), reflétant notamment la baisse sur une

longue période des taux d'intérêt « sans risque » et la gestion des actifs pilotée en regard des enjeux de la transition énergétique.

L'année 2017 a été marquée par la mise à disposition des capacités développées par les investissements des années précédentes pour le raccordement du terminal de Dunkerque (+ 790 GWh/j au point d'interface transport-terminal méthanier de Dunkerque). En 2019, la mise à disposition d'une capacité supplémentaire de + 100 GWh/j de la Suisse

vers la France, à Oltingue, et de 37 GWh/j de la France vers la Suisse a été réalisée par des optimisations d'usage du réseau avec les opérateurs adjacents (et sans investissements notables supplémentaires). La réalisation de raccordements d'installations biométhane, en 2020 reste d'ampleur encore mesurée, mais montre une forte dynamique appelée à se développer.

<sup>(11)</sup> Cet indicateur permet de mesurer dans le temps les coûts de la capacité de transport pour accéder au marché du gaz (euro/kWh/jour/an : pour disposer de 1 kWh/jour chaque jour pendant un an) et de piloter l'évolution de l'efficacité du service rendu au marché par GRTgaz

## FAITS MARQUANTS 2017-2020 :

La CRE a publié le 23 janvier 2020 une délibération portant décision sur le tarif d'utilisation du réseau de transport de gaz naturel pour GRTgaz et Teréga, dit tarif « ATRT7 », qui s'applique à partir du 1<sup>er</sup> avril 2020 pour une durée de quatre ans avec une mise à jour annuelle. L'ATRT7 a pour objectifs principaux :

- ◆ Le bon fonctionnement du marché du gaz avec des règles simples, prévisibles et dans la continuité des tarifs précédents ;
- ◆ La maîtrise de l'évolution des tarifs : après la fin d'un cycle de grands investissements et dans le contexte d'une baisse des souscriptions de capacités sur les réseaux de transport et de l'évolution de la consommation de gaz à l'horizon 2030 ;
- ◆ L'accompagnement de la transition énergétique : les tarifs donnent les moyens aux opérateurs pour l'accueil du biométhane dans les réseaux et pour la recherche et le développement ;
- ◆ Le maintien d'un niveau de sécurité élevé dans les infrastructures gazières.

Au global, les charges d'exploitation autorisées par la CRE sur la période 2020 à 2023 sont équivalentes aux charges réalisées en 2018 évoluant chaque année en fonction de l'inflation. La réponse aux nouveaux enjeux de l'entreprise (comme l'intensification des adaptations du réseau pour l'injection du biométhane) nécessitera donc une exigence continue de performance de l'entreprise.

1

Unité de méthanisation de Bassée Biogaz à Noyen-sur-Seine (77)



## 4.5. L'indépendance

### Description du risque :

Opérateur de transport indépendant (ITO) certifié par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), GRTgaz doit satisfaire aux obligations d'indépendance et d'autonomie des gestionnaires de réseaux contrôlés par une entreprise verticalement intégrée (EVI). GRTgaz doit agir en toute indépendance vis-à-vis des activités de production et de fourniture d'Engie et garantir aux tiers des conditions d'accès au réseau non discriminatoires, transparentes et la préservation de la confidentialité des informations commercialement sensibles (ICS). Le défaut du respect des règles et des engagements associés expose GRTgaz à diverses sanctions.

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

Le code de bonne conduite, approuvé par la Commission de régulation de l'énergie (CRE), est l'élément essentiel des pièces du dossier de certification de GRTgaz en tant que gestionnaire de réseau de transport indépendant. Cette certification impose à GRTgaz de respecter une équité totale vis-à-vis de tous ses clients expéditeurs, producteurs de biométhane ou consommateurs raccordés au réseau de transport afin de ne pas fausser la concurrence entre fournisseurs de gaz. Un responsable de la conformité dont l'indépendance est garantie par le code de l'énergie, veille au respect de ces obligations. Il rend compte régulièrement à la CRE et rédige un rapport annuel<sup>(12)</sup> sur la mise en œuvre par GRTgaz de son code de bonne conduite, sur le respect des obligations en matière d'indépendance et la bonne exécution du plan décennal de développement.

Chaque direction de GRTgaz est dotée d'un correspondant du code de bonne conduite dont la mission est d'assurer le portage du code de bonne conduite dans sa direction, de piloter le plan d'action annuel et d'en réaliser le bilan. Le respect du code de bonne conduite est évalué dans le cadre d'une enquête de satisfaction annuelle des clients, expéditeurs et industriels.

## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre de non-conformités aux engagements du code de bonne conduite	0	0	0	0
Indicateur	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
% de salariés formés au code de bonne conduite	ND	97,5 %	98 %	98,8 %

En 2020, le responsable de la conformité n'a relevé aucune non-conformité significative<sup>(13)</sup> au code de bonne conduite. De 2017 à 2020, GRTgaz a renforcé sa maîtrise des engagements vis-à-vis du régulateur et sa conformité à la 3<sup>e</sup> directive. L'indépendance est désormais inscrite dans la culture d'entreprise. La formation des salariés au code de bonne conduite, via la généralisation

du e-learning, et les réunions de présentation, portées dans les directions, ont permis de former les salariés au contexte réglementaire et aux règles associées. À fin décembre 2020, 98,8% des salariés de GRTgaz ont suivi l'e-learning. L'indépendance de GRTgaz est reconnue également par ses clients. Ainsi, en 2020, dans le cadre de l'enquête annuelle réalisée auprès des clients :

100 % des expéditeurs et 97 % des clients industriels pensent que GRTgaz est un opérateur indépendant (contre en 2019, 97 % des expéditeurs et 90 % des clients industriels). La performance des résultats de cette enquête ainsi que la bonne application du code de bonne conduite par chaque direction font partie intégrante du contrat d'intéressement.

<sup>(12)</sup> La synthèse de ce rapport est accessible sur le site internet : [www.grtgaz.com](http://www.grtgaz.com)

<sup>(13)</sup> Le responsable de la conformité constate une situation qui pourrait fragiliser le modèle ITO ou affecter la concurrence loyale entre les clients. Son avis exigera une action correctrice de fond. Il est mis fin sans délai à la situation concernée. Le directeur général et les services de la CRE sont avisés

## 4.6. L'éthique

### Description du risque :

Les risques relatifs à l'éthique identifiés pour GRTgaz sont les suivants : toutes les formes de discrimination, toutes les formes de harcèlement, la fraude, la corruption, les conflits d'intérêts et la divulgation de toutes formes d'informations confidentielles. L'ambition majeure de GRTgaz est de protéger les salariés et l'entreprise des différents risques relatifs à l'éthique. Dans ce cadre, la démarche éthique de GRTgaz est avant tout une démarche de prévention.

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

La charte éthique, mise à jour en 2020 conformément à la réglementation dite « Sapin II<sup>(14)</sup> », définit les quatre principes fondamentaux qui guident le comportement de l'entreprise et des salariés : la conformité aux lois et réglementations, la culture de l'éthique, la bonne foi, l'intégrité et l'honnêteté, ainsi que le respect d'autrui. L'objectif majeur de cette charte est d'ancrer l'éthique dans la stratégie de l'entreprise, dans ses pratiques managériales et professionnelles et d'en mesurer régulièrement le respect. Le dispositif éthique de GRTgaz comprend également un plan d'action « Notre ambition collective pour l'éthique 2018-2020 », un comité éthique représentant toutes les directions, un dispositif d'alerte interne

(comprenant une boîte mail, des correspondants éthiques et un déontologue) et un dispositif de formation dédié aux managers et aux salariés les plus exposés au risque de corruption.

Pour renforcer la prévention éthique avec les fournisseurs et les partenaires, GRTgaz a mis en place une charte éthique dédiée et une procédure de « due diligence » pour les fournisseurs et les parties prenantes les plus à risque au regard des droits humains, de la santé-sécurité et du respect de l'environnement.

## Résultats et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre d'incidents éthiques	9	5	9	10
Indicateur	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre de salariés sensibilisés à l'éthique	400	400	900	500
% de salariés sensibilisés dans l'année à l'éthique	13 %	13 %	32 %	17 %
Nombre de fournisseurs évalués par un prestataire externe	0	8	17	35

GRTgaz a achevé en 2020 son programme triennal (« Notre ambition collective pour l'éthique 2018 – 2020 ») d'actions de prévention et de mise en conformité avec l'ensemble des obligations issues de la loi Sapin II. Ce programme a permis une meilleure appropriation des risques éthiques à tous les niveaux de l'entreprise par les salariés avec davantage de remontées, de signalements et de questionnements.

En 2020, 10 incidents éthiques ont été remontés. Pour la première année, et particulièrement lors du second semestre 2020, la plupart des incidents concerne des sujets humains, notamment

des difficultés relationnelles. Le contexte Covid, ayant entraîné une proportion élevée de réunions à distance avec une réduction nette des contacts humains sur la durée, a très probablement joué un rôle dans cette évolution inédite des incidents éthiques humains en 2020.

Tout au long de l'année 2020, chaque direction a reçu une sensibilisation aux principaux risques liés à l'éthique de la part du déontologue et des différents membres du comité éthique. Plusieurs directions ont largement démultiplié ces sensibilisations en interne auprès des salariés. Le dispositif de due diligence auprès des fournisseurs a également été renforcé.

Le nombre de fournisseurs, ayant fait l'objet d'un audit éthique par un prestataire externe mandaté par GRTgaz, a plus que doublé chaque année, passant de 8 fournisseurs audités en 2018, 17 en 2019 et 35 fournisseurs en 2020.

Le plan d'action « Notre ambition collective pour l'éthique 2021-2024 » sera principalement axé sur la prévention et visera à sensibiliser l'ensemble des salariés par des méthodes ludiques et innovantes favorisant le dialogue à partir de cas concrets. L'objectif est de continuer à libérer la parole et à renforcer la prise de conscience de chacun.

<sup>(14)</sup> Loi 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique

## 5. GRTgaz, un acteur engagé dans la transition énergétique

### 5.1. La limitation des impacts environnementaux de GRTgaz

#### 5.1.1. La réduction de l'empreinte carbone de GRTgaz

##### Description du risque :

Les rejets de méthane et les consommations d'énergie motrice de compression sont les postes d'émissions de gaz à effet de serre les plus importants des émissions de GRTgaz. GRTgaz adresse également les émissions du scope 3 par des actions visant à réduire l'empreinte carbone de ses modes de travail (énergie des bâtiments tertiaires, informatique, déplacements...) et progressivement élargies aux émissions indirectes liées à ses achats. Pour lutter contre le changement climatique, GRTgaz fait de la réduction de son empreinte carbone un de ses objectifs majeurs depuis des années pour réduire l'empreinte carbone des usages énergétiques (développement des gaz renouvelables, évolution du réseau pour accueillir plus de gaz renouvelables, développement de la mobilité GNV et des usages du gaz dans l'industrie en substitution d'énergies plus carbonées).

##### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

Afin de réduire son empreinte carbone, l'entreprise a formalisé, sur la période écoulée, une politique énergie en trois axes : réduction des émissions de méthane, réduction des consommations d'énergie motrice et celles liées aux usages tertiaires. Chaque engagement est dirigé par un comité dédié : un comité réseau étanche (émissions de méthane), un comité compression (énergie motrice) et un comité énergie tertiaire.

En 2016, GRTgaz a défini un objectif stratégique ambitieux de diviser par trois ses émissions de méthane en quatre ans. Pour y parvenir, GRTgaz travaille sur l'identification des potentiels de réduction de chaque source d'émission afin d'adapter et prioriser son plan d'action. Des campagnes de recherche et de traitement des fuites diffuses sont menées sur l'ensemble des postes du réseau et sur les stations de compression. Des audits annuels, effectués par des tiers, sont réalisés sur une part représentative du parc des actifs de l'entreprise et notamment sur un tiers des stations de compression et interconnexions.

GRTgaz s'est engagé depuis 10 ans à éviter les émissions de gaz à l'atmosphère lors d'opérations ponctuelles de maintenance. Pour réduire ces émissions, GRTgaz réduit la pression, si les quantités restent importantes, un compresseur mobile (gas booster) est utilisé pour récupérer le gaz en le réinjectant sur le réseau en service. En complément, ou pour des opérations nécessitant de purger des volumes plus faibles, la technique du brûlage est privilégiée. Elle permet de réduire par 10 l'impact sur l'effet de serre. C'est désormais plus de 90% du gaz qui est récupéré lors des travaux et opérations de maintenance. Ces mêmes techniques sont utilisées sur des stations de compression pour des volumes moindres.

En matière de consommation d'énergie, GRTgaz s'attache à réduire l'ensemble de ses consommations, à commencer par l'énergie motrice qui sert à transporter le gaz en tout point du réseau. Chaque jour, des simulations sont réalisées avec le logiciel (Minopex), qui permet de configurer l'outil industriel afin de minimiser les consommations d'énergie. L'objectif est alors de piloter en temps réel les ins-

tallations en minimisant les écarts à cette consommation de référence calculée. Lorsque cela est possible, GRTgaz utilise par ailleurs sa capacité d'arbitrage entre les stations de compression gaz et électrique afin d'utiliser l'énergie la moins carbonée.

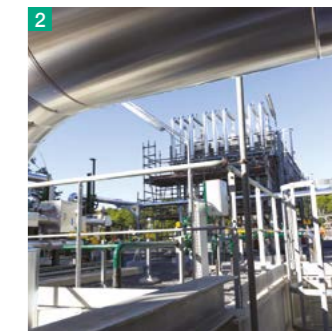
Engagé dans la lutte contre le changement climatique, GRTgaz participe activement à de nombreux groupes de travail afin de contribuer à la décarbonation de la filière gazière. En 2020, GRTgaz a mis à jour son bilan carbone (données 2019), publié sur la base carbone de l'Ademe, et tracé sa trajectoire bas carbone des prochaines années en ligne avec l'accord de Paris.

1

Opération Gas Booster

2

Station de compression de Beynes (78)





## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

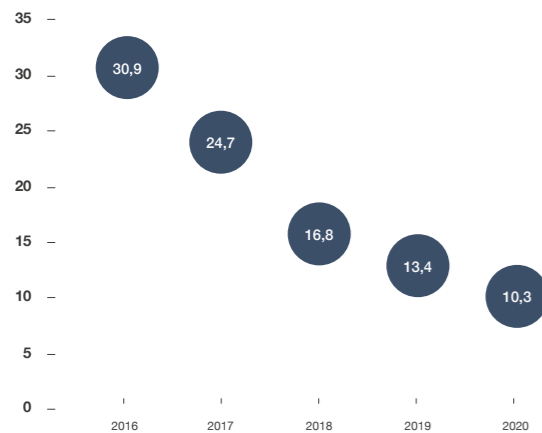
Indicateur clé de performance	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Baisse des émissions de méthane versus 2016 (en %)	Diviser par trois les émissions de gaz naturel par rapport à 2016	-20%	-45%	-57%	-67%
Émissions scope 1 et 2 TeqCO <sub>2</sub> /GWh transporté		1,20	0,88	0,86	0,69
Indicateur	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Électricité motrice (GWh Energie primaire*)		1 251	1 114	1 071	867
Total Compression (GWh Energie primaire*)		2 647	2 369	2 601	1 896
Total compression GWh PCS eq gaz		2 941	2 632	2 890	2 106
Émissions eq tCO <sub>2</sub> (scope 1 et 2)		754 135	570 970	603 539	441 966
Quantité transportée GWh		628 446	645 679	701 790	639 150

L'objectif ambitieux de diviser par trois les émissions de méthane entre 2016 et 2020 a été atteint grâce à une mobilisation importante des exploitants sur le terrain et un engagement fort de

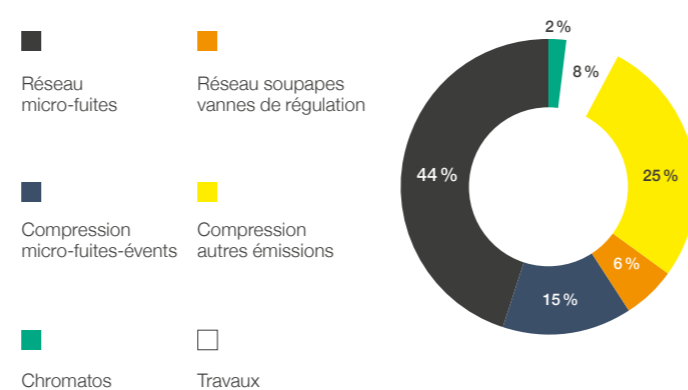
la direction générale. Les résultats 2020, à 10,3 Mm<sup>3</sup>, s'inscrivent dans la cible avec une baisse de 67 % des rejets de méthane par rapport au niveau 2016. Les actions 2020 ont porté

essentiellement sur la réduction des fuites diffuses sur le réseau.

### Évolution des émissions depuis 2016 en millions de (n)m<sup>3</sup>



### Évolution des émissions depuis 2016 en millions de (n)m<sup>3</sup>



GRTgaz est par ailleurs moteur au sein de la filière gaz pour réduire les émissions de méthane. Peuvent ainsi être soulignées les initiatives suivantes :

- ◆ Rédaction de recommandations et actions de dissémination sur la réduction des émissions de méthane avec Gas Infrastructure Europe (GIE) et Marcogaz
- ◆ Adhésion aux Methane Guiding Principles<sup>(15)</sup>



En janvier 2020, GRTgaz a signé les Methane Guiding Principles, principes directeurs, qui engagent l'entreprise à réduire toujours plus ses émissions de méthane, à accroître la transparence et la précision des données d'émissions de méthane. En signant ces principes,

GRTgaz s'engage également à encourager d'autres acteurs de la chaîne de valeur du gaz naturel – de la production au consommateur final – à s'inscrire dans ces principes. GRTgaz a contribué à l'écriture de deux guides de « best practices » : *Reducing Methane Emissions: Best Practice Guide - Identification, Detection, Measurement and Quantification Guide (methaneguidingprinciples.org)* et *Reducing Methane Emissions: Best Practice Guide - Transmission, Storage, LNG Terminals and Distribution (methaneguidingprinciples.org)*<sup>(16)</sup>

◆ Adhésion à l'OGMP 2.0<sup>(17)</sup> (*Oil & Gas Methane Partnership*): initiative multipartite visant à minimiser les émissions de méthane dans le secteur pétrolier et gazier. Géré par le Programme des Nations unies pour l'environnement, l'OGMP fournit un cadre de reporting international pour rapporter de manière transparente

les émissions de méthane provenant des différents segments de la chaîne de l'*Oil & Gas*. Depuis 2020, GRTgaz participe activement à l'évolution du modèle de reporting pour qu'il soit adapté au *midstream* gazier et co-anime la *task force* en charge du guide technique de reporting OGMP2.0. GRTgaz s'engage à fournir son bilan d'émissions de méthane selon ce nouveau cadre de reporting international et à viser un objectif ambitieux de réduction en 2025.

### RÉDUIRE LES REJETS DE COMBUSTION DE LA COMPRESSION

Le bilan est positif en matière de réduction des rejets de gaz à effet de serre liés à la compression. GRTgaz a atteint un niveau de consommation d'énergie motrice historiquement bas. En 2020, les flux (entrées et sorties de gaz) ont été particulièrement favorables

à la baisse des consommations d'énergie motrice, avec moins de transit vers les pays adjacents (-13%), plus de soutirage que d'injection, et une baisse des consommations (-7%) liées au contexte sanitaire et au climat historiquement doux. Cette conjoncture particulière a conduit à une baisse de 30% de l'énergie de compression.

### UN SCOPE 1 ET 2 EN FORTE BAISSÉ EN 2020

Au total, les efforts de l'entreprise sur la réduction des émissions de méthane et des consommations d'énergies de compression, combinés à cette conjoncture favorable pour l'exploitation du réseau, ont conduit à atteindre en 2020 un plus bas historique pour les émissions des scopes 1 et 2 avec 442 000 tonnes eq CO<sub>2</sub>, représentant 0.69 t eq CO<sub>2</sub> /GWh transporté en 2020. L'action de GRTgaz depuis 2016 place les émissions de l'entreprise sur une trajectoire carbone compatible avec l'accord de Paris.



<sup>(15)</sup> <https://methaneguidingprinciples.org>

<sup>(16)</sup> Pour plus d'information, voir <https://methaneguidingprinciples.org/>

<sup>(17)</sup> <http://ogmpartnership.com/>

### 5.1.2. La valorisation des déchets

#### Description du risque :

La gestion et la valorisation des déchets liés à son activité industrielle sont des enjeux forts de GRTgaz de respect de l'environnement et de réputation.

**Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :** GRTgaz applique les réglementations relatives au tri par type de déchets en tenant à jour des registres des déchets et en mettant en œuvre sur ses sites trois types de tri :

- ◆ Tri tertiaire sur l'ensemble des sites tertiaires (papier, plastiques, canettes...);
- ◆ Tri industriel, notamment sur les 26 stations de compression (déchets inertes et déchets dangereux sur sites ICPE);
- ◆ Tri chantier, géré avec les contractants (bois, ferrailles, gravats, terres).

Historiquement, l'essentiel des déchets est généré par les chantiers. La diminution du nombre de grands chantiers conduit mécaniquement à une baisse significative des volumes de déchets générés par GRTgaz, et incite l'entreprise à renforcer ses efforts

sur les « petits chantiers » des territoires, dont le nombre augmente.

Les déchets non dangereux (DND), hors chantiers travaux territoriaux, sont essentiellement constitués de matériaux extraits des fouilles des chantiers (boue, blocs de béton et gravas non souillés). Les déchets non dangereux issus des chantiers territoriaux sont composés majoritairement de déblais (terres excavées et gravats) et de béton.

De nombreuses actions sont menées pour réduire et valoriser les déchets : tri en amont (tri sélectif), concassage des gravats et cailloux sur site, préférence donnée aux filières de recyclage, actions de communication interne, collectes de textiles et de déchets d'équipements électriques et électroniques personnels (ordinateurs, téléphones fixes et mobiles, chargeurs, piles...),etc.

## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

KPI	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
% de valorisation des déchets	> 70 %	74 %	89 %	94 %	98 %
Indicateur	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Total déchets non dangereux (DND) en tonnes	NA	88 754	65 225	40 740	28 780
Total déchets dangereux (DD) en tonnes	NA	1 110	1 048	2 265	641
DND valorisés en tonnes	NA	66 522	58 747	39 831	27 723
DD valorisés en tonnes	NA	375	402	596	207

La valorisation des déchets depuis ces quatre dernières années a progressé fortement passant de 74 % en 2017 à 98 % en 2020. 99,8 % des déchets non dangereux et 32 % des déchets dangereux ont été valorisés en 2020.

En 2020, un nouvel outil de gestion des déchets a été mis à la disposition des entités de GRTgaz afin d'assurer une meilleure maîtrise des opérations de gestion des déchets. Pour accompagner la démarche, un marché cadre spécifique, gestion des déchets industriels et tertiaires, a été mis en place en novembre 2020 avec une clause de contrôle annuel par le contractant, de l'état des contenants et des dispositions fondamentales à la bonne gestion des déchets.

En matière de sensibilisation des salariés, des actualités, conférences et sensibilisation ont été réalisées à distance lors de la Semaine européenne du développement durable en 2020. Des sessions d'information, animations ont été menées sur les enjeux de responsabilité sociétale de GRTgaz et notamment sur l'enjeu des déchets et leur traitement pour GRTgaz.

## FAITS MARQUANTS 2017-2020 :

**Implication de l'ensemble des métiers dans la gestion des déchets depuis quatre ans par le biais de cinq actions phares :**

◆ **Lancement du projet Gouvernance de la donnée (GDD) :** mise sous maîtrise de toutes les données de gestion des déchets et plus généralement de toutes les données environnementales;

◆ **Processus de facturation des déchets propres à chaque métier** pour mettre en responsabilité tant sur le plan opérationnel que sur le plan financier les métiers dans la gestion des déchets;

◆ **Sensibilisation** régulière terrain de la direction de la prévention et de la maîtrise des risques auprès des métiers;

◆ **Mise en place d'un marché unique GRTgaz de gestion des déchets** avec une application pour tous les territoires avec un renforcement de la fiabilité et du pilotage des données;

◆ **Déploiement de tri gaz :** une application unique pour tous les métiers de GRTgaz.

### 5.1.3. La protection de la biodiversité

#### Description du risque :

90 % du réseau de GRTgaz, en France, se situe en zone rurale ou forestière, dont 5 600 kilomètres de canalisations dans des espaces naturels protégés. Les emprises foncières constituent un enjeu majeur pour GRTgaz. Le réseau de canalisations, de plus de 32 000 kilomètres, et les sites, plus de 5 000 emprises foncières industrielles (stations de compression, postes de détente, sites d'interconnexion, ...), sont les principales composantes de ces emprises. Préserver la biodiversité sur ces espaces est essentiel pour GRTgaz pour limiter l'empreinte environnementale de ses activités. Son ambition est de faire de son réseau un maillage de continuités écologiques et de concilier l'emprise et l'entretien de son réseau avec la préservation et le maintien des écosystèmes. GRTgaz est engagé depuis 2019 à devenir « Entreprise engagée pour la nature – Act4nature France », et à renouveler son engagement dans le cadre de la préparation de la COP biodiversité reportée en 2021.



**Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :** GRTgaz a défini un plan d'action en matière de protection et de préservation de la biodiversité sur la période 2017-2020. Le premier axe a porté sur la gestion différenciée des bandes de servitude, afin de préserver et recréer les continuités écologiques. Les bandes de servitude sont des parcelles de terrain enherbées situées au-dessus des canalisations. Dépourvues de constructions ou d'arbres de grande taille, elles constituent des milieux ouverts et préservés, propices au déplacement et à la reproduction des espèces animales et végétales. Une gestion spécifique de ces bandes de servitude permet d'accroître leur intérêt écologique. Il n'y a par ailleurs aucun recours à l'usage des produits phytosanitaires dans le cadre de l'entretien des bandes de servitude.

Le deuxième axe du plan d'action s'est orienté sur la recherche de solutions alternatives aux produits phytosanitaires pour l'entretien des sites industriels de GRTgaz. Bien conscient des enjeux associés à ces usages, GRTgaz a souhaité engager une démarche forte pour identifier les méthodes alternatives aux produits phytosanitaires que pourraient proposer ses prestataires actuels et rechercher les meilleures pratiques disponibles sur le marché.



GRTgaz est en interaction avec son écosystème et noue de nombreux partenariats dans le domaine de la biodiversité. Un travail partenarial est mené avec la Fédération des parcs naturels régionaux de France, ainsi que localement avec des parcs naturels régionaux permettant notamment d'identifier et tester de nouvelles approches. GRTgaz participe également au

Club B4B+ (Business for Positive Biodiversity, le Club des entreprises pour une biodiversité positive), au Club des infrastructures linéaires et biodiversité (CILB) et soutient le programme de recherche ITTECOP (Infrastructures de transports terrestres, écosystèmes et paysages).

## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre de postes convertis au zéro phytosanitaire	450 postes convertis au zéro phyto	180	298	439	985
Nombre de sites où sont menées des expérimentations de gestion différenciée des bandes de servitude	10 sites	3	6	7	8

**Le bilan des actions menées depuis quatre ans par GRTgaz, en matière de protection de la biodiversité, est très positif. Dans une logique d'expérimentation, les actions engagées ont permis de passer d'initiatives vertueuses mais dispersées à une démarche structurée, bien orientée sur les pressions sur la biodiversité que peut exercer GRTgaz. Ce sujet est désormais bien ancré dans les pratiques des collaborateurs de l'entreprise.**

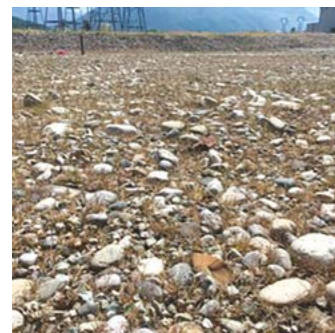
Depuis 2017, GRTgaz a engagé une démarche pour mieux comprendre les conditions

d'entretien les plus favorables à la biodiversité. En 2020, huit expérimentations de gestion différenciée des bandes de servitude sont formalisées, dont la dernière a été conclue en 2020 avec le parc naturel Régional de Lorraine. Des contacts avancés avec deux autres structures permettront de compléter le panel et d'atteindre l'objectif fixé à 10 expérimentations dans les mois à venir. GRTgaz disposera ainsi d'un retour d'expérience varié permettant de préparer l'introduction systématique d'options d'entretiens différenciés

(par exemple fauche tardive, fauche avec enlèvement) directement dans les marchés cadres de gestion des dépendances vertes. L'objectif de 450 emprises converties au zéro phytosanitaire, fixé pour 2020, a été nettement dépassé. La prise en compte de la pression réglementaire (loi Egalim) et les progrès liés aux expérimentations et à un meilleur suivi expliquent ce résultat.

GRTgaz a lancé à l'automne 2020 une expérimentation de

végétalisation sur douze sites, avec une végétation dont l'entretien et la pousse sont compatibles avec les contraintes opérationnelles du réseau. Si ces essais sont concluants, la suppression des produits phytosanitaires pourrait devenir rapidement envisageable. Les efforts des années à venir permettront à GRTgaz de passer de l'expérimentation à l'industrialisation de ces bonnes pratiques. C'est ainsi la conversion totale des emprises de l'entreprise au zéro phytosanitaire qui est désormais à l'étude.



### ZOOM SUR LA VÉGÉTALISATION

#### La solution contre les phytosanitaires serait-elle dans la nature pour GRTgaz ?

Maitrise de la végétation en milieu industriel rimait il y a encore peu avec absence de végétation. Cette vision est en passe d'être dépassée ! GRTgaz a ainsi pris le parti de miser sur la végétalisation : un tapis végétal, peu poussant et sans entretien, permettra de prévenir l'installation d'une végétation moins compatible avec nos contraintes opérationnelles. Et la nature retrouvera ainsi un peu plus d'espace ! L'expérimentation est lancée sur une quinzaine de sites, avec à l'étude la généralisation massive de cette solution. Les solutions fondées sur la nature sont les plus durables, et cette problématique n'échappe pas à la règle.

## 5.2. L'accompagnement des nouveaux usages du gaz et des filières des gaz renouvelables

### 5.2.1. Le développement de la mobilité gaz

#### Description du risque :

Le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (GES) de la France. Le développement de la mobilité gaz, le gaz naturel véhicule (GNV)<sup>(18)</sup> et le bioGNV<sup>(19)</sup>, représente une alternative aux carburants traditionnels dans la lutte contre la pollution atmosphérique (quasi-suppression des particules fines) et le changement climatique (moins de 25 % d'émissions de CO<sub>2</sub> par rapport à l'essence et moins de 10 % d'émissions de CO<sub>2</sub> par rapport au diesel avec le GNV, et plus de 80 % de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> avec le bioGNV).

**1**  
Véhicule GRTgaz dans une station GNV à Compiègne (60)



**Politique et moyens mis en œuvre :** GRTgaz est un membre actif de la filière mobilité gaz. L'entreprise s'engage en faveur du gaz naturel véhicule à la fois au niveau européen, national et territorial en nouant des partenariats avec la filière. Membre de l'Association européenne du GNV (NGVA, Natural & bio Gas Vehicle Association Europe) et de l'Association française du GNV (AFGNV), GRTgaz construit avec l'ensemble des acteurs la vision 2020-2025 du développement du GNV/BioGNV et des infrastructures d'avitaillement nécessaires.

Grâce à la mise en place de partenariats industriels et à des compétences internes en matière d'ingénierie et d'expertise technique concernant la compression, GRTgaz accompagne les porteurs de projet et contribue à dynamiser la filière par la promotion d'un réseau essentiel de points d'avitaillement de gaz répondant aux besoins de tous types de véhicules.

En interne, GRTgaz s'est également employé à développer le gaz naturel carburant (GNC) au sein de sa flotte de véhicules et à exploiter des stations d'avitaillement en propre pour répondre à ses besoins. Un programme de déploiement du gaz naturel carburant (GNC) est mis en œuvre, piloté par un chef de projet GNC. Son objectif est de réduire l'empreinte environnementale de la flotte de véhicules de GRTgaz et de participer au développement de la mobilité gaz.

<sup>(18)</sup> Le GNV est une appellation qui regroupe les véhicules GNC (gaz naturel comprimé, c'est-à-dire du gaz naturel sous forme gazeuse) et GNL (gaz naturel liquéfié)

<sup>(19)</sup> Gaz renouvelable, issu de la fermentation des déchets organiques

<sup>(20)</sup> Erratum de la donnée publiée dans la DPEF 2019 de GRTgaz : 11 projets de stations comptabilisés en 2019 ont été reportés finalement sur l'année 2020

## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

KPI	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre de points d'avitaillement GNV publics en service	250 points d'avitaillement	85	120	151 <sup>(20)</sup>	173
Indicateur	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Consommation de GNV annuelle estimée (TWh)	NA	1,3	1,7	2,2	2,9
Part des véhicules gaz dans le parc de véhicules existant de GRTgaz	20 %	11 %	13 %	20 %	23 %



En 2020, la filière compte 173 points d'avitaillement<sup>(21)</sup> (en croissance de 31 % par rapport à 2019), au lieu des 250 ciblés initialement. La crise sanitaire de 2020, entraînant des décalages dans les chantiers, et la fermeture de 25 petites stations d'avitaillement vieillissantes datant des années 2000, entre 2019 et 2020, expliquent ces résultats. Mais la dynamique est néanmoins positive et l'objectif des 250 points d'avitaillement sera probablement atteint en 2021.

La filière mobilité gaz a fortement progressé sur ces quatre dernières années. En 2020, l'énergie consommée du parc de véhicules GNV français a augmenté de 30 % par rapport à 2019, soit 2,9 TWh. Le nombre de véhicules est lui aussi en hausse avec plus de 24 000 véhicules en

circulation, tiré par les poids lourds. Le parc de poids lourds a ainsi été multiplié par quatre en trois ans, avec plus de 5 000 poids lourds GNV à fin novembre 2020. Ce segment est reconnu comme la meilleure solution alternative au diesel par les transporteurs et les pouvoirs publics. Ainsi, la Programmation pluriannuelle de l'énergie, publiée en avril 2020, prévoit un parc de 54 000 poids lourds à horizon 2028. Afin de favoriser le développement de la mobilité gaz, la loi d'orientation des mobilités (LOM), publiée fin 2019, facilite désormais le raccordement au réseau de transport pour les stations économiquement pertinentes avec une diminution des coûts de compression obtenue par une pression élevée du réseau.

**Au niveau européen,** GRTgaz s'engage avec la filière pour le développement des infrastructures d'avitaillement et la bonne intégration réglementaire du bioGNV comme solution de décarbonation et de préservation de la qualité de l'air. GRTgaz participe notamment au sein de l'association NGVA (Natural & bio Gas Vehicle Association) à l'élaboration d'une méthodologie visant à mieux valoriser le bioGNV dans la réglementation, en s'appuyant sur une approche en analyse de cycle de vie pour le calcul des émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules. Aujourd'hui, la réglementation européenne porte uniquement sur les émissions en sortie du pot d'échappement des véhicules. Il ne fait pas la distinction entre le CO<sub>2</sub> d'origine fossile (essence, gazole, GNV)

et le CO<sub>2</sub> d'origine biogénique (biocarburant liquide ou gazeux). Avec la méthode développée par la filière, c'est l'ensemble du cycle de vie du véhicule qui est étudié (de la fabrication au recyclage) ainsi que celui du carburant (production, raffinage, transport, distribution, combustion).

En 2019, une étude réalisée par l'Ifpen<sup>(22)</sup> suivant cette méthode a ainsi démontré que, sur l'ensemble de sa vie, un véhicule léger de moyenne gamme, un petit utilitaire ou un camion de livraison consommant du bioGNV impacte moins le climat qu'un véhicule électrique alimenté avec une électricité faiblement carbonée représentative du mix énergétique français.

**Au niveau français,** GRTgaz s'est engagé avec la filière pour favoriser le développement du GNV, notamment sur les marchés de véhicules lourds (camions, bus et autocars). En région, GRTgaz a participé à une planification des infrastructures d'avitaillement cohérente avec les ambitions de décarbonation européennes, françaises et régionales et les objectifs de réduction de pollution locale via la création de zones à faibles émissions. GRTgaz a accompagné ses clients industriels et les autorités organisatrices de la mobilité (AOM) pour une meilleure compréhension des solutions GNV/bioGNV pour les activités de transport de marchandises et de personnes. GRTgaz opère l'Open Data Mobilité Gaz hébergé sur le site de l'AFGNV, pour le compte et au nom de toute la filière<sup>(23)</sup>. Les données concernant l'ensemble des points d'avitaillement sur le territoire français et les données du parc roulant au GNV y sont disponibles. En 2020, la cartographie des zones à faibles émissions en vigueur et les prescriptions associées en termes d'autorisation de circuler ont été mises à disposition.

**Pour sa propre flotte,** GRTgaz s'est également investi depuis quatre ans, dans la mobilité gaz en déployant le GNC dans sa flotte interne de véhicule. Dans le cadre de son plan d'action RSE 2017-2020, l'objectif a été atteint dès la fin de l'année 2019. GRTgaz compte ainsi, en 2020, 275 véhicules au GNV (Mercedes Sprinter, Fiat Doblo et Ducato Volkswagen Caddy, Fiat 500L et SEAT Leon) soit 23 % de la part des véhicules gaz dans sa flotte. GRTgaz accroît sa flotte GNV au fur et à mesure du développement des stations publiques sur le territoire et des stations privées sur ses sites. Ce déploiement se fait en tenant compte de l'offre de véhicules GNC et de la maintenance et des besoins des métiers de GRTgaz au regard de l'offre d'avitaillement. GRTgaz exploite également 20 stations d'avitaillement en propre pour ses besoins et prévoit 30 stations d'ici à la fin 2021. GRTgaz continue à s'engager dans le développement du GNC pour sa flotte et s'est fixé comme objectif d'avoir un tiers de sa flotte au GNV en 2024.

1  
Station GNV  
de Wissous (91)

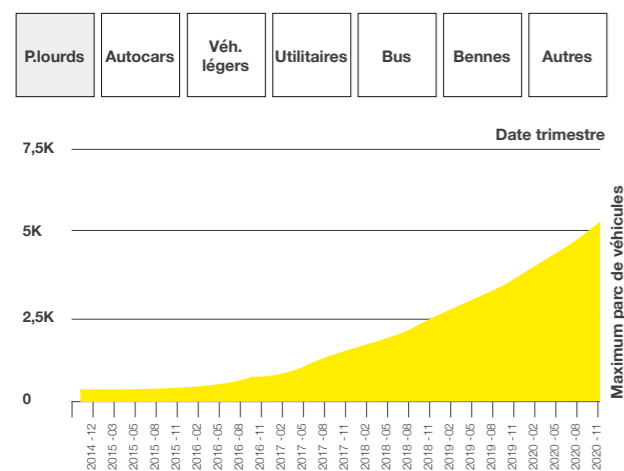


## FAITS MARQUANTS

◆ **Prise de participation minoritaire de GRTgaz à la société d'économie mixte Sigeif Mobilités, pour déployer 10 stations publiques d'avitaillement GNV pour les camions et véhicules utilitaires en Île-de-France en 2017 :** À date, trois stations sont en exploitation, et trois de plus devraient l'être en 2021. Parmi les stations en service, celle de Gennevilliers mise en service en 2020 est la première station publique raccordée au réseau de transport de GRTgaz. C'est également la plus grande de France.

◆ **Accompagnement de la RATP et Île-de-France Mobilités, pour la conversion des flottes de bus :** La région Île-de-France s'est lancée dans un vaste programme de verdissement de sa flotte de bus. L'objectif est pour la RATP de disposer en 2025 de 2 200 bus bioGNV (contre 250 actuellement) et 1 500 électriques (contre 150), en plus de ses 1 000 modèles hybrides. Pour 2030, la région prévoit 70 % de bus bioGNV et 30 % d'électriques. À cette fin, plus de 50 dépôts doivent être convertis pour assurer l'alimentation en bioGNV et en électricité.

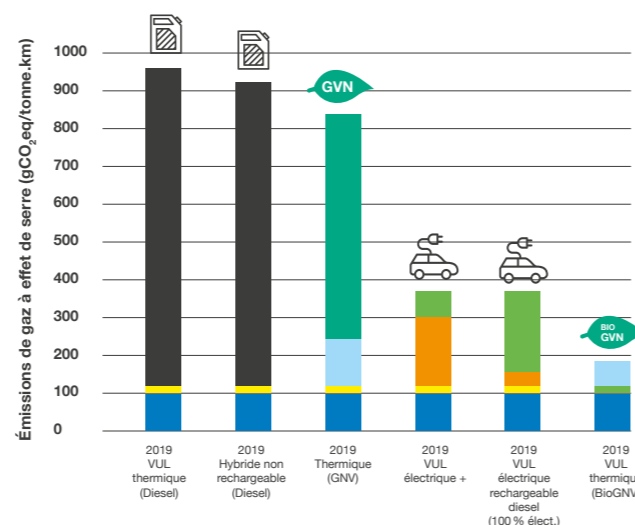
## Évolution du parc GNV depuis 2014 par type de véhicule



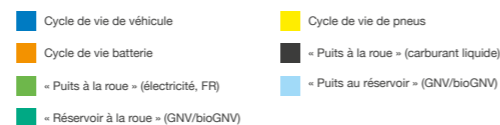
Source: Open Data Mobilité 2020

## Impacts potentiels sur le changement climatique (VUL)

Horizon temporel 2019



Source : Etude IFPEN «étude ACV des véhicules et bio GNV-2019»



<sup>(21)</sup> Un point d'avitaillement est une station qui propose du GNC ou du GNL. Si la station propose du GNC et du GNL, elle compte pour deux points d'avitaillement (cette méthode est issue de la directive européenne Alternative Fuels Infrastructure (AFI))

<sup>(22)</sup> Étude ACV de véhicules roulant au GNV et au bioGNV - IFPEN - Sept. 2019 : [https://www.ifpennergiesnouvelles.fr/sites/ifpen.fr/files/inlineimages/Innovation%20et%20industrie/Analyse%20du%20cycle%20de%20vie%20\(ACV\)/Rapport\\_ACV%20GNV\\_version%20finale.pdf](https://www.ifpennergiesnouvelles.fr/sites/ifpen.fr/files/inlineimages/Innovation%20et%20industrie/Analyse%20du%20cycle%20de%20vie%20(ACV)/Rapport_ACV%20GNV_version%20finale.pdf)

<sup>(23)</sup> Open Data Mobilité Gaz AFGNV, opéré par GRTgaz : [https://gnvgrtgaz.opendatasoft.com/pages/dashboard\\_v3/en-service#en-service](https://gnvgrtgaz.opendatasoft.com/pages/dashboard_v3/en-service#en-service)

**5.2.2. GRTgaz, un acteur engagé dans le développement des gaz renouvelables**

**Description du risque :**

La France s'est engagée dans la neutralité carbone à horizon 2050. GRTgaz par le développement des filières gaz renouvelables (biométhane, pyrogazéification, gazéification hydrothermale, Power to Gas) s'inscrit dans cette trajectoire. Avec un objectif affiché dans le code de l'énergie de 10% de la part du gaz d'origine renouvelable consommé en France en 2030, le biométhane sera l'un des vecteurs clés de la décarbonation de l'économie française. Les différentes formes de production de gaz renouvelables (méthanisation, pyrogazéification et gazéification hydrothermale de matières biogéniques) s'inscrivent à la fois dans la transition énergétique et dans la logique de l'économie circulaire. L'engagement de GRTgaz pour la transition énergétique et sa présence territoriale lui permettent d'accompagner les choix des collectivités territoriales comme des institutions européennes.

**Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :**

Depuis 2019, GRTgaz s'est doté d'une organisation transverse avec un programme gaz renouvelables animant quatre projets, chacun dédié à une des filières gaz renouvelables (méthanisation, pyrogazéification, gazéification hydrothermale & microalgues et hydrogène). Ce programme a vocation à animer l'activité de l'ensemble de l'entreprise avec une ambition : devenir l'opérateur de référence des réseaux multigaz<sup>(24)</sup> nécessaires à la neutralité carbone en 2050. Cette organisation mobilise directement en 2020 l'équivalent de 75 collaborateurs à temps plein. Pour accompagner la transition énergétique des territoires, GRTgaz accompagne les régions afin d'identifier, tester et promouvoir des projets innovants pour accueillir les gaz renouvelables (bioMéthane, bioGNC, pyrogazéification, H2, gazéification hydrothermale...) au travers des délégations territoriales de GRTgaz.

**En matière de méthanisation,** filière mature et en voie d'industrialisation, GRTgaz a développé sa capacité d'étude et d'ingénierie pour, d'une part, raccorder sur son réseau les projets de production de biométhane qui le demandent et, d'autre part, pour créer des installations permettant de « remonter » le gaz des réseaux de distribution vers le réseau de transport (les rebours) afin d'accroître la capacité des réseaux de distribution à accueillir les productions de biométhane.

**Pour les nouvelles filières,** GRTgaz s'est positionné en animateur des filières en France (dont ATEE Club Pyrogazéification, ATEE Club P2G, France Hydrogène, Hydrogen Europe et filière gazéification hydrothermale en structuration) et en partenaire d'études et projets autour de la pyrogazéification, de la gazéification hydrothermale et de l'hydrogène.

GRTgaz prépare les conditions pour intégrer l'hydrogène dans les réseaux de gaz en pilotant le groupe de concertation sur l'accès aux réseaux des producteurs d'hydrogène et autres gaz hydrogénés. Rassemblant les opérateurs d'infrastructures, les organismes publics, les associations de collectivités et les associations professionnelles, ce groupe de travail vise à établir des procédures adaptées au raccordement des producteurs et à l'injection du gaz de synthèse ou de l'hydrogène qu'ils produisent dans les meilleures conditions. GRTgaz est également partenaire de projets de développement de revêtements permettant de protéger les canalisations du réseau de transport des effets de l'hydrogène. Enfin, GRTgaz s'engage sur le déploiement d'infrastructures 100% hydrogène notamment par conversion d'ouvrages gaziers existants.

<sup>24</sup> Que ce soient les réseaux de biométhane, d'hydrogène et ses mélanges

# Gaz renouvelables des solutions d'avenir pour nos territoires



**Gazéification hydrothermale**

La gazéification hydrothermale permet de traiter des déchets et résidus de biomasses liquides comme les boues de station d'épuration, les effluents d'activités industrielles (papeterie, agroalimentaire...), les effluents d'élevage ou encore les digestats issus de la méthanisation. Elle consiste à chauffer à haute pression (250 à 300 bars) et à haute température (entre 400 et 700 °C) la biomasse liquide. La réaction chimique de ce procédé permet de convertir le carbone contenu dans la biomasse en gaz renouvelable riche en méthane.

**Power to Gas**

Le Power to Gas permet de transformer l'électricité non consommée, notamment les excédents produits par les énergies intermittentes comme l'éolien ou le solaire, pour produire de l'hydrogène par électrolyse de l'eau. L'hydrogène peut ensuite soit être directement injecté dans les réseaux, soit être combiné avec du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) par un processus de méthanation, pour obtenir un méthane de synthèse injectable dans les réseaux existants.

**Méthanisation**

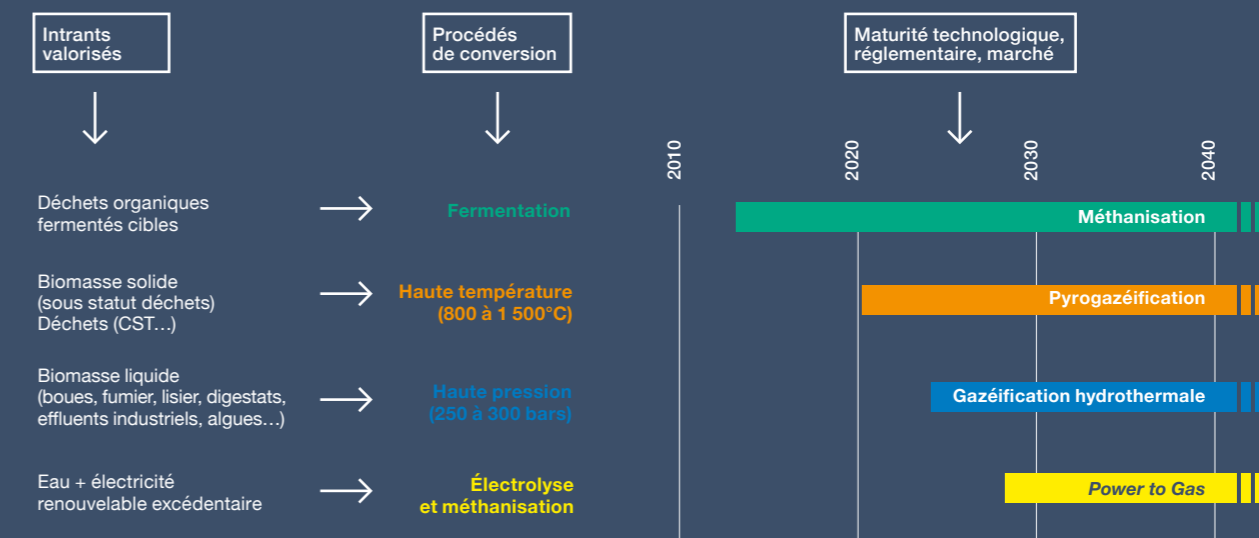
La méthanisation permet de valoriser des matières organiques comme les effluents d'élevage, les déchets verts, les résidus de culture ou encore les biodéchets des ménages. Elle consiste en une dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène. Ce procédé produit un gaz renouvelable, le biogaz, qui peut être injecté dans le réseau après épuration, et un résidu substituable aux engrais chimiques, le digestat.

**Pyrogazéification**

La pyrogazéification permet de traiter des déchets solides aujourd'hui peu ou mal valorisés comme les plastiques, les bois usés, les pneus ou encore les combustibles solides de récupération. Elle consiste à chauffer ces déchets à très haute température (entre 800 et 1500 °C), avec peu d'oxygène, sans combustion, afin de décomposer la matière en différentes molécules gazeuses.

## Gaz renouvelables

Plusieurs filières de gaz renouvelables à différentes maturités sont amenées à se développer



Le parallèle peut être fait avec l'électricité où l'on retrouve différents intrants (soleil, vent, hydraulique...) et différents procédés de transformation (photovoltaïque, turbine aéro et hydro...)

## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
<b>Biométhane</b>					
Capacités de production de biométhane raccordées au réseau de transport en GWh/an	650 GWh/an	128 GWh/an	250 GWh/an	434 GWh/an	698 GWh/an
Nombre de sites raccordés au réseau GRTgaz	16 nouveaux sites	3	7	12	21
Nombre de rebours mis en service	5 rebours	0	0	2	2
<b>Projets d'avenir portant sur le développement des gaz renouvelables dans les territoires</b>					
Nombre de projets d'avenir lancés sur les territoires	30 projets d'avenir	8	18	28	32



## En matière de méthanisation

En matière de méthanisation, dans le cadre du projet d'entreprise 2017-2020, les objectifs fixés, pour l'année 2020, pour les sites raccordés au réseau de GRTgaz ont été dépassés pour répondre au décollage de la filière injection biométhane. En 2020, 21 sites d'injection de biométhane dans le réseau de GRTgaz sont en service (contre 12 en 2019) et produisent 698 GWh/an de gaz renouvelable. GRTgaz compte 21 clients producteurs de biométhane. Le tarif d'achat (décret 2011) a activement participé au développement de la filière et de nombreux projets ont abouti grâce à la sécurité financière apportée par ce tarif d'achat. En 2020, 214 sites, tous réseaux confondus, injectent du biométhane, représentant 3,9 TWh/an de capacité de production.

La mobilisation de toutes les directions de GRTgaz a permis de développer les procédures internes, les techniques de raccordement, de renforcement, d'injection et les prestations commerciales pour répondre aux attentes des clients producteurs.

Dans le registre national des capacités des projets, on enregistre 1 166 projets, représentant 26,5 TWh/an soit 163 projets pour GRTgaz, représentant 6,8 TWh de capacité de productions annuelle.

Face au déploiement rapide du biométhane, avec 90 nouveaux raccordements de clients producteurs attendus d'ici 2023 sur le réseau de transport, une unité spécialisée et transverse va être mise en place à Cormontreuil, dans la Marne, au cœur de la « biométhane vallée ». Une dizaine de personnes provenant de la direction technique, de la direction des opérations et de l'ingénierie seront réunies temporairement pour se consacrer aux projets biométhane. L'objectif est à la fois d'optimiser les déplacements, les interventions multimétiers et de construire des liens entre les différentes directions pour partager et valoriser les compétences dans cette période d'industrialisation. Par ailleurs, une plateforme d'essai des postes d'injection, mise en

place à Saint-Herblain (44), pour tester les postes d'injection avant livraison, a été une réussite pour la rationalisation des postes de biométhane et l'accélération de leur mise à disposition.

L'objectif du nombre de rebours en service n'a pas été atteint, malgré la mise en service en 2020 de deux unités (Noyal Pontivy [56] et Pouzauges [85]) et la construction d'une troisième unité à Chessy (77) qui sera mise en service début 2021. La mise en service des rebours par GRTgaz a été décalée en lien avec la mise en place du cadre réglementaire du « droit à l'injection » en 2019. Neuf rebours sont en construction pour une mise en service en 2021-2022. Mais la dynamique est positive, en lien avec l'accélération du développement du biométhane, et leur nombre augmentera substantiellement dans les prochaines années.

### Lancement du fonds Eiffel Gaz Vert, 210 millions d'euros dédiés au gaz renouvelable, labellisé Greenfin

(FRANCE FINANCE VERTE)

Le fonds Eiffel Gaz Vert a été lancé en février 2020. Ses participants sont notamment le gestionnaire d'actifs Eiffel Investment Group, la Banque des Territoires, GRTgaz, Société Générale Assurances, Ademe Investissement et la Banque européenne d'Investissement. Ce fonds entend participer activement au développement de la filière du gaz renouvelable en France et en Europe en soutenant les porteurs de projets. Doté d'un budget de plus de 210 millions, ce fonds vise à financer dans les cinq ans entre 50 et 100 unités de méthanisation. Avec 40 millions d'euros d'engagement, GRTgaz est le deuxième contributeur d'Eiffel Gaz Vert. Le fonds a obtenu le label Greenfin créé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, qui garantit la qualité verte des fonds d'investissement et s'adresse aux acteurs financiers qui agissent au service du bien commun grâce à des pratiques transparentes et durables.



## En matière de pyrogazéification

En matière de pyrogazéification, la filière a atteint un stade de maturité technologique suffisant pour envisager le lancement des premières installations industrielles dans les prochaines années, avant un déploiement généralisé après 2023. À l'horizon 2028, la filière considère que le gaz injecté issu des procédés de pyrogazéification permettrait de valoriser près d'un demi-million de tonnes de déchets par an et d'injecter 1 TWh de gaz dans les réseaux. GRTgaz est partenaire de « projets d'avenir » phares sur le sujet et s'est notamment engagé en 2019 sur de nouveaux projets tels que Titan V ou encore, avec le Syctom (l'agence métropolitaine des déchets ménagers), en appui de leur démarche Cométha.

### Titan V : un pilote de démonstration industrielle pour produire du gaz 100% made in France à partir de déchets

TERRITOIRE CENTRE ATLANTIQUE

GRTgaz, Leroux & Lotz Technologies et Terrawatt ont franchi en 2020 une étape clé en installant en Pays de la Loire un pilote de démonstration industrielle pour produire du gaz renouvelable en combinant deux technologies (la méthanation biologique et la pyrogazéification). Baptisé Titan V, ce procédé innovant s'inscrit dans la dynamique régionale de développement de l'économie circulaire en produisant, à partir de ressources locales peu ou mal valorisées, telles que des déchets de bois, combustibles solides de récupération, boues de stations d'épuration, une énergie durable pilotable et stockable. GRTgaz accompagne le projet, et vérifie notamment la conformité du gaz et la capacité du procédé à fournir un gaz bas carbone injectable dans les réseaux de gaz naturel existants.

### Le projet Cométha : l'innovation en faveur d'une meilleure valorisation des déchets et des effluents en Île-de-France

TERRITOIRE VAL DE SEINE

GRTgaz a conclu un contrat de partenariat avec le Syctom<sup>(25)</sup> dans le cadre du projet Cométha. Le Syctom et le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (Siaap) ont lancé un projet de traitement commun des boues issues de la dépollution des eaux usées et de la fraction organique résiduelle des ordures ménagères. Dans ce cadre, GRTgaz et le Syctom vont partager leur expertise à la fois sur la transformation des boues d'épuration et des déchets ménagers en gaz renouvelables et sur le couplage des filières de gaz renouvelables (méthanisation et pyrogazéification). À terme, l'objectif est de valoriser une partie des 7 500 tonnes quotidiennes de déchets ménagers d'Île-de-France gérées par le Syctom en une énergie durable et transportable dans les réseaux de gaz, dans une logique d'économie circulaire.

### Étude de gisements mobilisables pour la filière pyrogazéification en Île-de-France

TERRITOIRE VAL DE SEINE

En 2020, GRTgaz a réalisé en Île-de-France une étude d'évaluation du gisement mobilisable pour les filières thermochimiques dont la pyrogazéification pour injection dans les réseaux. Cette étude, soutenue par l'Ademe Île-de-France, vise à préciser les gisements et leur mobilisation possible, en cohérence avec les outils de planification régionaux (Plan régional de prévention et de gestion des déchets, Schéma régional biomasse). Ces résultats permettront d'éclairer le potentiel de projets de pyrogazéification en région Île-de-France.

<sup>(25)</sup> Agence métropolitaine des déchets ménagers





## En matière de gazéification hydrothermale

En matière de gazéification hydrothermale, les avancées sont prometteuses. La technologie est en phase de développement avec un premier pilote préindustriel en Europe par l'entreprise SCW Systems, à Alkmaar aux Pays-Bas, d'une capacité de 2 MW. GRTgaz contribue à faire connaître cette technologie auprès des territoires et a notamment publié une étude sur son potentiel en France<sup>(26)</sup>, en octobre 2019, et accompagne une étude de préfaisabilité pour un premier projet pilote sur le territoire de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (Carene).

### Projet pilote : Démonstrateur de gazéification hydrothermale

TERRITOIRE CENTRE ATLANTIQUE

En 2020, aux côtés de la Communauté d'agglomération de la région nazairienne et de l'estuaire (Carene), GRTgaz a lancé une étude de faisabilité d'un démonstrateur de gazéification hydrothermale dans le cadre du Pacte pour la transition écologique et industrielle de l'estuaire de la Loire, accompagnant la conversion de la centrale à charbon de Cordemais. Le projet est aujourd'hui soutenu par l'Ademe<sup>(27)</sup> Pays de la Loire, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

<sup>(26)</sup> Conditions techniques et économiques d'injection d'hydrogène dans les réseaux de gaz naturel, 2019

<sup>(27)</sup> Agence de la transition écologique



## En matière d'hydrogène en mélange dans les réseaux

En matière d'hydrogène en mélange dans les réseaux, GRTgaz s'est positionné très tôt sur le couplage entre le gaz et l'électricité via l'hydrogène, le *Power to Gas*, en initiant lors de la COP21 en 2015, le démonstrateur Jupiter 1000<sup>(28)</sup>, dont la première pierre a été posée en décembre 2017, à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône). Ce démonstrateur a été mis en service en 2020. Il est l'exemple d'un projet pilote permettant de coupler les différents réseaux entre eux pour construire un système énergétique, un des axes de la feuille de route Smart Grid de GRTgaz.

En 2020, GRTgaz a enregistré 30 demandes de raccordement de

projets de toute nature pour de l'injection de gaz de synthèse et d'hydrogène provenant de producteurs d'hydrogène pour une injection sur le réseau pour lesquelles de premières études de préfaisabilité ont été faites ou sont en cours. Ces demandes pourraient déboucher à terme sur des injections sur le réseau, complémentaires des injections de biométhane pour tendre vers la neutralité carbone. GRTgaz a poursuivi le pilotage du groupe de concertation pour définir les règles d'accès aux réseaux pour les producteurs d'hydrogène, rassemblant les opérateurs de réseaux de gaz, les agences publiques, les collectivités, les représentants des filières

hydrogène, des équipementiers et des consommateurs de gaz. Soucieux de préserver la sécurité des réseaux et de s'assurer de l'absence d'effets négatifs chez les consommateurs actuels de gaz, un exercice de pré-identification des zones propices à l'injection d'hydrogène en mélange sera en particulier initié à destination des porteurs de projets d'injection. Ces zones seront étendues progressivement en cohérence avec les résultats des actions de R&D et le remplacement des équipements.

<sup>(28)</sup> Pour plus d'information sur Jupiter 1000, voir 5.2.5. Les Smart Grids et l'Open Data



## En matière de transport d'hydrogène

En matière de transport d'hydrogène, en mai 2020 GRTgaz et Creos ont annoncé le lancement du projet MosaHYc (Moselle Sarre Hydrogène Conversion). Il a pour ambition de convertir deux canalisations de gaz existantes au transport d'hydrogène, permettant d'interconnecter Völklingen, Perl (Sarre), Bouzonville et Carling (Moselle). Cet accord inédit entre les deux opérateurs de transport de gaz contribuera ainsi au développement d'un écosystème hydrogène régional, transfrontalier entre trois pays, et à démontrer à échelle industrielle les possibles reconversions du réseau au bénéfice du transport d'hydrogène.



### Détail du projet pilote mosaHYc de conversion de canalisation à l'hydrogène

TERRITOIRE NORD EST

En 2020, GRTgaz et son homologue transporteur allemand CREOS ont engagé un projet de conversion de canalisations existantes à l'hydrogène appelé MosaHYc. L'ambition de ce projet est de convertir des canalisations de gaz existantes au transport 100 % d'hydrogène, permettant d'interconnecter Völklingen, Perl (Sarre), Bouzonville et Carling (Moselle). Ce réseau d'une distance de 70 km aura une capacité de transport pouvant atteindre 20 000 m³/h. Le projet MosaHYc a par ailleurs été identifié et retenu dans le plan de relance du conseil régional Grand Est appelé Business Act comme l'un des 40 projets structurants.

### Détail d'une étude des potentiels H<sub>2</sub> CO<sub>2</sub> et O<sub>2</sub>

TERRITOIRE RHÔNE MÉDITERRANÉE

L'hydrogène est au cœur des stratégies énergie et innovation de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de celle de GRTgaz. En 2020, GRTgaz et le pôle de compétitivité de la transition énergétique Tenerrdis ont cartographié et évalué la dynamique hydrogène régionale. Le résultat permet d'avoir une vision cartographique des sites de production et de consommation d'hydrogène, de CO<sub>2</sub> et d'oxygène, de sites existants et en projet. Cette étude identifie deux axes Est-Ouest et Nord-Sud, qui se croisent à la hauteur de la métropole de Lyon, et qui concentrent l'essentiel de la dynamique hydrogène régionale. Sur ces axes, le réseau de GRTgaz pourrait avoir un rôle à jouer pour accélérer la décarbonation de l'industrie avec le vecteur hydrogène.

### Projet FenHYx

La plateforme FenHYx à Alfortville (Val-de-Marne) vise en particulier à reproduire les fonctionnalités des réseaux gaziers et notamment celles des réseaux de transport de gaz : compression, détente, mesure, analyse, boucle d'injection... Des essais, à différentes pressions et concentrations d'hydrogène et de méthane, permettront de tester, d'évaluer et de certifier des procédés innovants de production de nouveaux gaz dont l'hydrogène ainsi que des innovations matérielles. L'ouverture de cette plateforme à d'autres opérateurs (gestionnaires de réseau gaz européens, fournisseurs de matériels...) contribuera à l'émergence de la filière hydrogène. Premier démonstrateur de ce type à l'échelle européenne, elle a fait l'objet d'un financement de 440K euros par la région Ile-de-France.

À l'échelle européenne, les opérateurs d'infrastructures gazières dont GRTgaz unissent leurs efforts pour développer l'hydrogène en cohérence avec la stratégie de l'UE pour une Europe neutre pour le climat. En juillet 2020, GRTgaz et dix autres gestionnaires d'infrastructures gazières, opérant dans neuf États membres, ont présenté leur plan

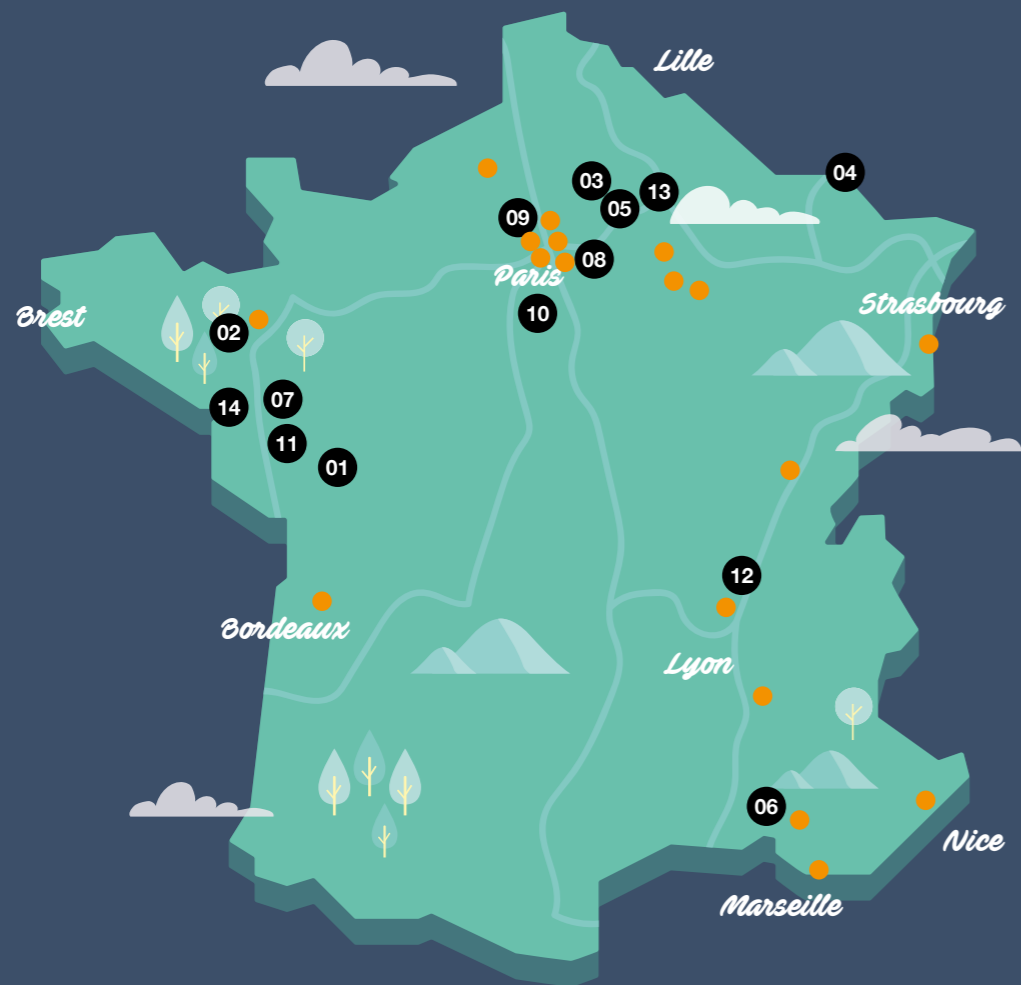
et leur vision de développement d'une « dorsale hydrogène » européenne. Selon cette analyse, l'émergence graduelle d'un réseau hydrogène dès le milieu de la décennie est possible, pour atteindre d'ici 2030 un premier ensemble totalisant 6 800 km reliant les différentes vallées européennes de l'hydrogène (Hydrogen Valleys).

En territoires, le bilan des projets d'avenir lancés sur les territoires est très positif avec 32 projets initiés entre 2017 et 2020 pour un objectif de 30 projets. Les objectifs ont été dépassés grâce à la mobilisation collective des équipes en interne<sup>(29)</sup>. Pendant quatre ans, GRTgaz a développé en concertation avec les parties prenantes dans tous les territoires des projets et des études

innovantes qui ont contribué à ancrer dans le concret la place possible du gaz dans la Transition énergétique et écologique (déchets et économie circulaire) des territoires.

<sup>(29)</sup> Les équipes territoriales du secrétariat général et de la direction commerciale, du programme gaz renouvelables, de la direction de la sécurité des systèmes informatiques, de RICE ou encore de la direction Innovation

# Les 32 projets d'avenir



● Projets/Pilotes  
● Études/Conventions

- 01** Projet de méthanation biologique à Combrand
- 02** Projet West Grid Synergie labélisé SMILE
- 03** Projet ETIA de pyrogazéification à Compiègne
- 04** Études de préfaisabilité d'un projet pilote baptisé MosaHYc pour conversion de canalisations à l'hydrogène entre la France, l'Allemagne et le Luxembourg

- 05** Consortium pour le lancement du projet Algues 4 Biométhane de GRTgaz avec l'UTC Compiègne, UniLaSalle Beauvais et le conseil régional des Hauts-de-France
- 06** Projet Jupiter 1000 à Fos-sur-Mer
- 07** Projet Titan V. Phase 1 du projet de gazéification (méthanation biologique sur gazéifieur Leroux et Lotz, avec Terrawatt)
- 08** Schéma d'avitaillement GNV en Île-de-France avec la RATP pour accompagner la transformation des dépôts bus de la RATP qui recevront les bus GNV d'ici 2025

- 09** Études de faisabilité pour le raccordement Station Sigeif sur le port de Gennevilliers
- 10** Projet de partenariat pyrogazéification avec le Sycotom dans le cadre du projet Cométha. Le Sycotom et le SIAAP ont lancé un projet de traitement commun des boues
- 11** Projet Minerve phase 1 et 2 de méthanation catalytique
- 12** Projet de R&D de gazéification avec INSAVALOR sur la méthanation biologique

- 13** Projet Methagrid de gazéification sur la méthanisation biologique (entre GRTgaz, Cristal Union, ARD, CEBB avec CentraleSupélec Paris et AgroParis Tech)
- 14** Étude de préfaisabilité pour un projet de démonstrateur de gazéification hydrothermale engagé avec la Carene (Communauté d'agglomération de Saint-Nazaire)

## 5.2.3. Les Smart Grids et l'Open Data

**Description du risque :** La transition énergétique, avec l'arrivée des nouveaux gaz et des énergies renouvelables, amène à repenser le schéma centralisé traditionnel d'exploitation du réseau. Le Smart Grid (ou réseau intelligent) permet de mettre les technologies du numérique au service de la performance industrielle et de l'intégration des énergies renouvelables. Fournir la bonne information au bon moment à chacun, donner les moyens de l'exploiter sont les premières briques de ce système « smart ». Dans le cadre de la transition énergétique des territoires, l'accès libre aux données et leur compréhension représentent un enjeu important.

**Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :** Face à cet enjeu, GRTgaz a lancé son programme Smart Grid et a développé des compétences sur l'Open Data en collaboration avec les autres opérateurs de réseau, afin de mettre à disposition des acteurs et de leurs politiques de transition des jeux de données multiples. Le programme Smart Grid répond quant à lui aujourd'hui à quatre objectifs : faire émerger des projets Smart Grid, publier les données en Open Data auprès des parties prenantes, diffuser la culture Smart Grid dans les territoires et auprès des parties prenantes de l'écosystème<sup>(30)</sup> et identifier les besoins en termes de solutions numériques pour l'adaptation des réseaux en 2030. L'Open Data participe au programme des réseaux intelligents.

<sup>(30)</sup> Smile, Flexgrid, Institut Smart Grid, Think Smart Grid, SER et CSF

## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
% de disponibilité des données sur Open Data réseaux énergies (Odré)	99,9 %	99,9 %	99,9 %	99,9 %	99,9 %

L'initiative Open Data réseaux énergies (Odré)<sup>(31)</sup>, lancée en janvier 2017 par RTE et GRTgaz, a pour objectif de proposer en un lieu unique des jeux de données multiénergies, multiopérateurs, multiéchelles afin de faciliter l'élaboration et l'évaluation des politiques énergétiques territoriales et d'encourager le développement d'activités économiques. Trois ans après le lancement de l'ODR, le bilan est positif. Le taux de disponibilité des données est resté stable à haut niveau. D'une situation initiale en 2017 où les principales publications concernaient des obligations

réglementaires, GRTgaz a su mettre au-delà à disposition des données en Open Data qui répondent aux besoins des parties prenantes territoriales. La pédagogie associée à la mise à disposition de données est un axe essentiel pour GRTgaz. Les partenaires d'Odré ont ainsi lancé en 2020 des masterclass à destination des acteurs en charge de la planification des territoires, utilisateurs des données, en région.

En matière de projets Smart Grid, le démonstrateur West Grid Synergy, dont le premier bilan a été publié en septembre 2020, est à la

fois une vitrine du Smart Grid appliqué au réseau de gaz, un lieu d'étroites collaborations entre les partenaires associés au projet, et un lieu d'expérimentation pour faire émerger des solutions intelligentes au service de la performance des réseaux.

<sup>(31)</sup> <https://opendata.reseaux-energies.fr/>

## ZOOM SUR LE PROJET WEST GRID SYNERGY

### Dates clés du projet West Grid Synergy

- Juin 2017 :** Lancement du projet West Grid Synergy
- Juin 2018 :** Inauguration de la dorsale biogazière des Mauges
- 2019 :** Structuration des cas d'usage et instrumentation du réseau
- Fin 2019 :** Mise en service des postes de rebours à Pouzauges et Pontivy
- Sept 2020 :** Publication du premier bilan, disponible sur <https://www.westgridsynergy.fr/>
- 2020 - 2021 :** Retour d'expérience sur le fonctionnement du rebours, déploiement de solutions « Smart Grid », études d'opportunité



#### 5.2.4. L'Open Innovation

##### Description de l'opportunité :

L'innovation est au cœur des enjeux de transformation de GRTgaz, et dans ce cadre, l'ambition de l'Open Innovation est d'apporter des solutions aux problèmes de ses métiers par l'innovation collaborative, c'est-à-dire en travaillant aux côtés de partenaires externes innovants. Ce dispositif permet également de créer de la valeur partagée avec les TPE/PME sur les territoires en les accompagnant à se développer économiquement.

**Politiques et moyens mis en œuvre :** Depuis 2016, GRTgaz ouvre son processus d'innovation participative à l'externe, pour tous types de structures : start-up, TPE/PME, ETI, laboratoire. C'est l'Open Innovation Factory. Des appels à projets métiers sont développés chaque année auprès des organisations et se concrétisent par des partenariats noués afin de breveter, développer et tester les solutions sélectionnées. Les lauréats peuvent déployer leurs solutions au sein de GRTgaz et se rapprocher d'autres acteurs du secteur, tout en voyant leur visibilité augmenter.

Les partenaires de l'Open Innovation Factory sont : le Comité Richelieu<sup>(32)</sup>, Paris&Co<sup>(33)</sup>, la chambre de commerce et d'Industrie de Paris, RaiseLab<sup>(34)</sup> et Inwibe<sup>(35)</sup>. Ils participent aux jurys de l'Open Innovation Factory et communiquent sur les appels à projets de GRTgaz auprès de leurs adhérents.

Au-delà de la contractualisation, GRTgaz anime le réseau des lauréats, créé en 2020, en partenariat avec le Comité Richelieu. GRTgaz organise un suivi périodique des anciens lauréats et des porteurs. Ce réseau a comme objectif de promouvoir l'innovation et de renforcer les liens avec les lauréats.

<sup>(32)</sup> Le Comité Richelieu est une association professionnelle fédérant les PME d'innovation et de croissance

<sup>(33)</sup> Paris&Co est l'agence de développement économique et d'innovation de Paris et de la métropole

<sup>(34)</sup> Joint-venture entre RAISE et Schoolab, partenaire stratégique au service des collaborations entre start-up et grands groupes

<sup>(35)</sup> Plateforme intelligente d'Open Innovation

### Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
% de TPE et PME parmi les nominés aux Challenges Open Innovation Factory	80 %	87 %	82 %	83 %	75 %

Depuis 2016, 25 appels à projets ont été lancés par GRTgaz. 19 partenariats ont été réalisés avec des PME, TPE, start-up, ETI, laboratoires et écoles et près de 861 000 euros ont été mobilisés. En 2020, l'Open Innovation Factory a adressé six appels à projets. (voir les projets ci-contre).

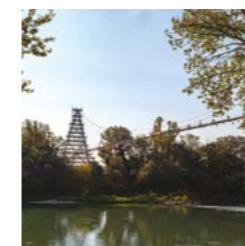
L'édition 2020 a été impactée par le contexte sanitaire. Les équipes ont su s'adapter et renforcer la communication et le ciblage afin d'obtenir un taux de candidature similaire aux éditions précédentes. En 2020, parmi les nominés aux Challenges Open Innovation, on compte 75 % de TPE, PME.

Dans le cadre du plan d'action RSE 2017-2020, l'objectif fixé de 80 % en 2020 n'a pas été atteint. Ce résultat s'explique par la nature des appels à projets plus spécifiques et techniques lancés cette année et qui a induit une participation plus importante des universités et des laboratoires.

#### Optimisation du réseau et de nos méthodes de travail par l'amélioration de la détection de la corrosion et le réalisme des exercices de sécurité

##### Détection de la corrosion

Comment faciliter la détection de la corrosion des canalisations aériennes à l'aide de revêtements intelligents ?



##### Réalisme des exercices de sécurité

Comment renforcer le réalisme des exercices de simulation de sécurité de nos installations gaz ?



#### Favoriser le développement de nouvelles filières gaz (biogaz) par l'épuration à haute pression

##### Épuration haute pression

Comment épurer un gaz de synthèse à haute pression ?



#### Garantir la sécurité industrielle de nos ouvrages

##### Inspection du réseau à distance

Comment détecter à distance les éventuelles sources de fuites de gaz sur le réseau ?



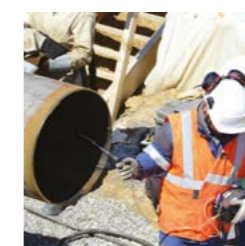
##### Influence des courants alternatifs

Comment gérer les influences des courants alternatifs de notre réseau ?



##### Raccordement de tuyau

Comment prévoir les mouvements éventuels de canalisations lors des coupes durant les opérations de raccrochement ?



### FAITS MARQUANTS

#### ◆ Consignity<sup>(36)</sup> (avec la direction achats de GRTgaz) :

« Optimisation de la réception des livraisons vers les centres de dépôts »  
– Appel à projets en 2017

Plusieurs containers connectés déployés (8 en 2019, 15 en 2020) sur l'ensemble du territoire. GRTgaz bénéficie d'une relation de confiance avec Consignity qui a abouti cette année à la création d'un marché cadre.

#### ◆ Spark Lab et Aktan<sup>(37)</sup>

(avec la direction commerciale) :  
« Rendre le GNV accessible au public »  
– Appel à projets en 2019

Mise en relation de deux entreprises innovantes par l'Open Innovation Factory afin de mener une étude d'opportunité dans le but de démocratiser l'accès au GNV et permettant à GRTgaz d'étudier des propositions d'offres de service pour développer la filière.

#### ◆ Catalyse :

GRTgaz et la société Catalyse ont signé leur premier contrat commercial pour maximiser l'injection d'hydrogène dans les canalisations du réseau de transport de gaz existant, par le développement d'un revêtement protecteur des effets de l'hydrogène. L'entreprise Catalyse, située à La Ciotat, lauréate de cet appel à projets, a su se démarquer en proposant à GRTgaz une solution innovante de revêtement des canalisations et l'utilisation d'un dispositif robotisé pour son application sur des surfaces incurvées.

<sup>(36)</sup> Pour plus d'information, voir [https://youtu.be/\\_eXduMjrYgY](https://youtu.be/_eXduMjrYgY)

<sup>(37)</sup> Pour plus d'information, voir <http://impulsiongnv.com/>



## 6. L'exercice de nos activités en concertation avec les parties prenantes

### 6.1. L'intégration et l'acceptabilité des ouvrages

**Description du risque :** Alors que récemment encore le rejet des infrastructures gazières résultait surtout de craintes soulevées par l'infrastructure projetée (risques liés à la sécurité, l'impact visuel, les atteintes à la propriété foncière, la nuisance des travaux), le rejet est aujourd'hui davantage lié au déficit d'image dont le gaz, comme énergie fossile, souffre actuellement. La contestation, voire le recours en justice, de certains projets en est la traduction. Progressivement et comme pour toutes les énergies renouvelables, les manifestations d'opposition aux nouveaux projets de production de gaz renouvelables s'accroissent avec l'industrialisation de la filière.

**Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :** Certains chantiers ont des impacts sur les territoires et conduisent GRTgaz à engager des démarches de concertation avec les parties concernées. Elles sont formalisées par un processus de gestion des impacts et des relations avec les parties prenantes, qui est mis en œuvre à chaque fois qu'un projet le nécessite. Selon les projets, les processus d'enquête administrative et d'enquête publique sont mis en œuvre. GRTgaz s'attache ainsi à obtenir l'avis de chaque partie prenante avant de réaliser les ouvrages pour une meilleure intégration et acceptabilité du projet.

L'acceptabilité des projets passe par la démarche ERC (éviter, réduire, compenser). Les secteurs les plus sensibles ne peuvent pas toujours être évités, ce qui conduit à la mise en œuvre de mesures compensatoires qui portent notamment sur l'environnement et dont les effets ne peuvent souvent être appréciés que sur le long terme. Ces engagements sont négociés avec des organismes habilités, et, lorsqu'ils relèvent de la préservation de la biodiversité, doivent être présentés au Conseil national de la protection de la nature (CNP), qui émet un avis. Cet avis est susceptible d'être repris dans le cadre d'arrêtés préfectoraux s'imposant sur de longues durées à GRTgaz, jusqu'à plusieurs dizaines d'années : « Arrêté de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées et de leurs habitats ». GRTgaz a créé un programme de pilotage de ces engagements, qui sont contrôlés par la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). Pour assurer ses engagements, GRTgaz noue des partenariats avec divers organismes reconnus tels que les conservatoires d'espaces naturels, certaines associations environnementales (LPO) et a passé un contrat de suivi sur le long terme avec CDC Biodiversité.

### Résultats 2020 et Bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre de projets actifs faisant l'objet d'un recours en justice	2	2	1	0

Depuis quelques années, on observe une intensification des contestations, par le biais d'associations structurées de riverains ou d'associations environnementalistes contre certains projets. L'augmentation de la sensibilité environnementale dans la société civile conduit les services de l'État à une vigilance accrue. Entre 2017 et 2019, deux projets ont fait l'objet d'un recours en justice : le projet Eridan et le projet Landivisiau. GRTgaz a décidé, en accord avec la Commission de régulation de l'énergie (CRE), de clôturer le projet Eridan : la création au 1<sup>er</sup> novembre 2018 de la zone de marché unique, l'absence de construction de nouvelles centrales à cycle combiné gaz en région Sud, et les incertitudes liées à l'accroissement des capacités des terminaux méthaniers et des interconnexions avec

l'Espagne, ne justifiaient plus ce projet. Quant au projet Landivisiau, le conseil d'État a confirmé l'utilité publique du gazoduc. La construction de la canalisation de raccordement de la centrale en 2020 n'a pas rencontré d'opposition franche de la part des riverains. En 2020, aucun nouveau projet n'a fait l'objet de recours particulier. Le contexte sanitaire de l'année 2020 a conduit à de nombreux reports de projets sur l'année 2021.

Ce contexte souligne l'importance pour GRTgaz d'entretenir la concertation et le dialogue tant au niveau local qu'auprès des acteurs nationaux de l'environnement et de la société civile. Plus globalement, il souligne la nécessité pour GRTgaz de mieux communiquer auprès de ses parties prenantes sur la place du gaz dans la

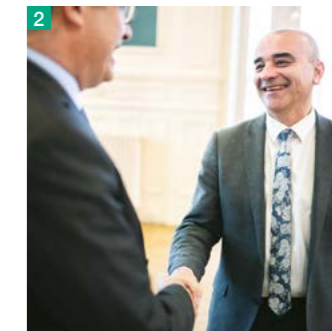
sécurité de l'approvisionnement énergétique de la France et dans ses atouts pour réussir la transition énergétique. Par ailleurs, et comme pour toutes les énergies renouvelables, les manifestations d'opposition aux nouveaux projets de production de gaz renouvelables s'accroissent progressivement avec l'industrialisation de la filière. GRTgaz contribue au dialogue relatif à ces questions d'acceptabilité, au niveau local avec ses délégations régionales pour les projets concernant le réseau GRTgaz, ou au niveau national dans le cadre de certains partenariats associatifs.

1

Artère Bretagne Sud

2

Importance du dialogue au niveau local comme auprès des acteurs nationaux



## 6.2. Une politique sociale responsable

La diversité, le développement des carrières et l'écoute des salariés sont des axes forts de la politique sociale de GRTgaz.

### 6.2.1. Promotion de la diversité

#### Description de l'opportunité :

GRTgaz fait de la diversité (inclusion, égalité et mixité) un levier essentiel de son développement. La diversité est une source de créativité et d'innovation pour l'entreprise mais aussi une valeur forte pour attirer de nouveaux talents.

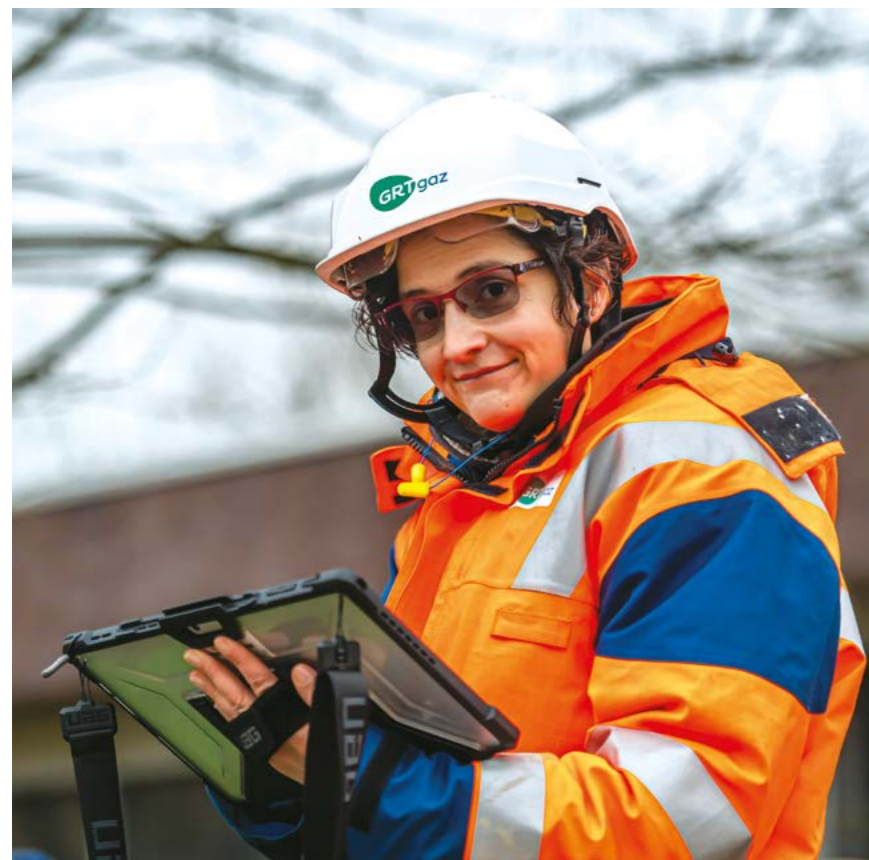
#### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

Le projet d'entreprise 2017-2020 a fait de la diversité un axe de développement prioritaire. Trois objectifs en matière de diversité sont ainsi inscrits dans le cadre du contrat d'intéressement : le recrutement de salariés reconnus comme travailleurs handicapés en CDI et CDD, le taux de féminisation de l'alternance et le taux de féminisation en CDI.

GRTgaz accompagne tous ses collaborateurs en situation de handicap grâce à la Mission handicap Hagir qui met en œuvre des actions pour garantir leur intégration et leur maintien dans l'emploi. L'année 2020 a été consacrée au déploiement du nouvel accord en faveur de l'intégration et pour l'égalité des chances tout au long de la vie professionnelle des personnes en situation de handicap, dont les dispositions ont été notamment rappelées à l'occasion de

la semaine de la diversité. Sept correspondants de la Mission handicap sont en place dans toutes les directions. GRTgaz déploie d'importants efforts de formation et de sensibilisation, en particulier auprès des managers, pour faciliter l'intégration des collaborateurs en situation de handicap.

GRTgaz encourage et s'efforce d'améliorer la mixité de l'emploi dès le recrutement et tout au long du parcours professionnel, y compris dans les domaines techniques. Un bilan de l'accord collectif, relatif à l'égalité professionnelle hommes-femmes 2016-2018, a été réalisé en 2019. Un accord transitoire sur l'égalité professionnelle a été signé le 19 août 2019 par les trois organisations syndicales représentatives. Un nouvel accord triennal dont la négociation a débuté à l'été 2020 est en cours de conclusion pour une signature début 2021.



## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Taux d'emploi <sup>(38)</sup> (travailleurs reconnus comme handicapés)	6%	5.6%	6%	6.2%	6.2%
Index égalité femmes-hommes				79	94
Taux de féminisation (CDI)	24%	24.42%	25.38%	25.6%	24.7%
Taux de féminisation des Codir <sup>(39)</sup>	35%	37%	34.8%	35%	35.6%
Taux de féminisation de l'alternance	40%	41.3%	46.4%	37.3%	37.8%

**Diversité :** En 2020, GRTgaz a obtenu le renouvellement du label Diversité délivré par l'Afnor, après une première certification en 2015. Ce label récompense l'engagement de GRTgaz en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité sur ces dernières années. La perception de la diversité a progressé et les comportements ont évolué positivement au sein de l'entreprise. De nombreuses actions ont participé à cette progression.

Coconstruite par les équipes de GRTgaz, la série « Éclairages » en est un bon exemple. Elle aborde en 16 épisodes des sujets de discrimination afin d'interpeller et de questionner les comportements et les croyances des salariés autour de la diversité.

Le réseau de femmes de GRTgaz, les Elles du réseau, créé en 2010, fait également partie

des actions qui ont permis de contribuer à favoriser l'égalité et la mixité dans l'entreprise. Engagé auprès d'Elles bougent<sup>(40)</sup>, les Elles du réseau encouragent les jeunes filles à s'orienter dans les filières techniques et scientifiques.

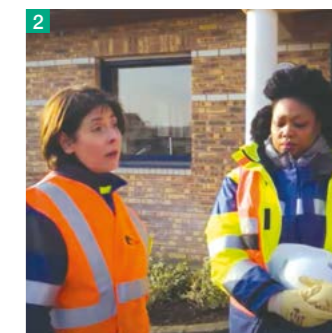
Le partenariat avec l'association Elles bougent mobilisent 32 salariées de GRTgaz en tant que marraines dans de nombreux événements auprès des étudiantes pour leur faire découvrir les métiers de techniciennes et d'ingénieurs. Lors de leur intégration à GRTgaz, les alternantes bénéficient, à travers un système de marrainage interne, d'une relation privilégiée avec une salariée expérimentée de l'entreprise qui les accompagne et les conseille dans leur parcours. Chaque année, de nombreux événements nationaux ou locaux sont organisés : visites de chantier, présentations des métiers, rendez-vous sportifs... En 2020, les Elles ont fêté leurs dix ans.

Le bilan en matière de féminisation de nos effectifs est positif. Les objectifs du taux de féminisation de l'effectif statutaire et des Codir ont été atteints. En 2020, les femmes représentent 38% des alternants et 27% des membres du Comex. En 2020, GRTgaz a obtenu un résultat de 94 points sur 100<sup>(41)</sup> pour l'index égalité femmes-hommes soit une augmentation de 15 points par rapport à 2019. Des actions ont été menées sur les augmentations au retour de congé maternité, l'un des cinq critères de l'indice, qui expliquent ce résultat.

En matière de handicap, l'objectif fixé en 2020 du taux d'emploi de travailleurs reconnus avec un handicap a été atteint et stabilisé. En 2020, sept recrutements en CDD ont été réalisés et quatre stagiaires et intérimaires en situation de handicap ont été accueillis. On compte pour l'année 2020, 110 salariés (contre 99 salariés en 2019) en situation de handicap.



1 Et toi, t'as fait quoi de week-end ?



2

<sup>(38)</sup> Pourcentage reflétant notre déclaration Agefiph (prise en compte des achats externes et des majorations pour certains types de contrats et/ou de handicaps). Ce résultat date de l'année 2019, le résultat de 2020 n'étant disponible qu'au deuxième semestre 2020

<sup>(39)</sup> Ce sont les Codir de toutes les directions de GRTgaz

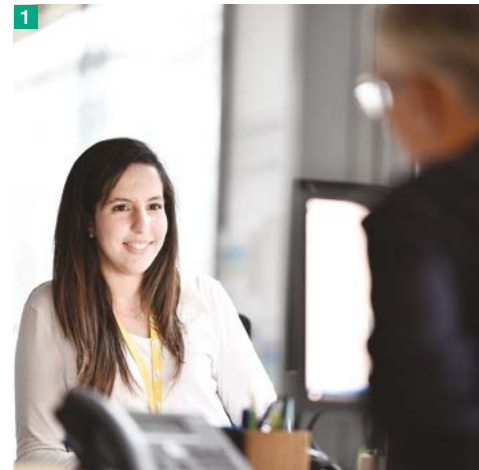
<sup>(40)</sup> Elles bougent est une association loi de 1901 créée en 2005 dont l'objet est d'attirer les jeunes femmes lycéennes et étudiantes vers les métiers de l'ingénierie

<sup>(41)</sup> Soit 19 points au-dessus du seuil minimal fixé par le gouvernement et nécessitant, dans ce cas, l'élaboration d'un plan correctif

1 2

Série « Éclairages » sur la diversité





1

GRTgaz accompagne les alternants sur une durée de un à trois ans

### 6.2.2. Développement des carrières et promotion de l'alternance

#### Description de l'opportunité :

Le développement des compétences et la mobilité interne sont, pour GRTgaz, une condition d'épanouissement des salariés et de leurs engagements dans l'entreprise. Renouveler les compétences est un défi clé pour l'adaptation de l'entreprise. L'alternance représente une des réponses à ce défi.

**Politiques et moyens mis en œuvre :** GRTgaz mène une politique active d'accompagnement de ses collaborateurs tout au long de leur carrière et permet à chacun d'entre eux d'exprimer leur potentiel. L'entreprise favorise le développement de ses collaborateurs par l'accès à de multiples possibilités de formation et à la mobilité fonctionnelle et géographique au sein de l'entreprise et des groupes Engie, Suez et des entreprises de la branche des industries électriques et gazières.

L'alternance représente un enjeu fort pour GRTgaz qui souhaite à la fois transmettre ses savoir-faire, anticiper les besoins en recrutement spécialisé dans les années à venir et mener une politique de diversité active. GRTgaz accompagne les alternants sur une durée de un à trois ans (selon le diplôme préparé) et offre de véritables perspectives d'emploi et de carrière. Chaque année, une partie de ces alternants se voient ainsi proposer un CDI.

## Résultats 2020 et bilan des 4 dernières années :

KPI	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Taux d'alternance	8 %	5.86 %	5.53 %	7.31 %	8.54 %
Nombre d'alternants embauchés	170	106	166	151	200
Taux de salariés formés	Non applicable	81.4 %	80 %	83.6 %	60.6 %

En raison de la Covid-19, de nombreuses sessions de formation prévues ont été reportées puis annulées pour celles qui ne pouvaient avoir lieu qu'en présentiel, occasionnant une chute importante des heures

réalisées. Toutes les formations qui s'y prêtaient ont été dispensées en distanciel. Au total, 47 475 heures de formation ont été délivrées auprès de 1 859 salariés en 2020.

En matière d'alternance, le bilan est positif avec un objectif dépassé. Afin de favoriser l'insertion des jeunes en difficulté en raison de la crise sanitaire, GRTgaz a lancé une opération Jeunes offrant près de

100 opportunités réparties en alternance, stage et CDD. À fin 2020, on compte 200 recrutements en alternance et un taux d'alternance de 8.54 %.

### 6.2.3. Dialogue social et écoute des salariés

#### Description de l'opportunité :

Les relations sociales et l'écoute des salariés sont au centre de la politique de ressources humaines de l'entreprise.

**Politiques et moyens mis en œuvre :** Les relations sociales sont régies par la politique de dialogue social de GRTgaz. Afin de favoriser l'écoute des salariés, GRTgaz mène un baromètre social tous les deux ans afin de suivre l'évolution de la perception par les salariés de leur entreprise, de sa stratégie et de son management. Le dialogue social est au centre de la politique de ressources humaines de GRTgaz.



## Résultats 2020 et bilan des 4 dernières années (2017-2020) :

Indicateur clé de performance	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
% de répondants au baromètre social recommandant GRTgaz comme un bon employeur (enquête réalisée tous les deux ans)	ND	85 %	85 %	89 %

En 2020 de nombreuses réunions avec les représentants des salariés ont eu lieu : 11 séances de CSE central d'entreprise, 7 séances de CSSCT centrale.

Plusieurs négociations d'importance ont été réalisées en 2020, dont l'accord congés-RTT signé pendant le confinement qui a permis de réaliser 300 000 euros de dons à des associations caritatives. Suite aux dernières élections de représentativité et à la mise en place des comités sociaux et économiques, un accord sur le parcours des salariés détachés a également été conclu. Au total, 10 accords ont été signés en 2020 et deux sont en cours de négociation pour une finalisation début 2021.

GRTgaz n'a pas souhaité recourir à l'activité partielle pour ses salariés sur l'année 2020. Cette décision s'inscrit dans une position partagée par le groupe et plus largement par les industries électriques et gazières visant à encadrer la possibilité de bénéficier d'absences autorisées rémunérées (exemple : garde d'enfants de moins de 16 ans). Chaque salarié, concerné par cette absence autorisée rémunérée, a contribué individuellement à hauteur de 15 %, sous la forme de congés, RTT, congé sans solde, et/ou exceptionnellement de jours épargnés sur le compte épargne temps. Cette mesure s'inscrit dans l'objectif d'assurer

un partage de l'effort entre l'entreprise et le salarié. En 2020, GRTgaz a réalisé son baromètre social. 89 % des répondants recommanderaient GRTgaz comme un bon employeur, soit une augmentation de quatre points par rapport à 2018. Les salariés sont satisfaits de leurs conditions de travail et la gestion de la crise Covid par l'entreprise a été très bien perçue. Les axes d'amélioration soulignés par l'enquête sont de renforcer la culture du feedback et le dispositif d'évaluation de la performance et de rapprocher la perception de la vision d'avenir entre le siège et le terrain.

## FAITS MARQUANTS

◆ **Épidémie Covid-19 en France :** GRTgaz et ses salariés offrent 300 000 euros à trois associations de solidarité nationale

Pour marquer leur soutien en faveur du personnel soignant et envers les populations les plus fragilisées par l'épidémie de Covid-19, GRTgaz et ses salariés ont décidé de verser un don de 300 000 euros réparti équitablement entre la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France, le Secours populaire français et Emmaüs France. Cette décision fait suite à un accord collectif avec les partenaires sociaux relatif aux congés et journées de réduction du temps de travail dans le cadre de l'épidémie Covid-19.

« À travers ce geste, les salariés de GRTgaz sont fiers d'apporter leur soutien à des organisations caritatives comme Emmaüs France, la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France et le Secours populaire français fortement mobilisées pendant cette épreuve du Covid-19. Grâce à un dialogue social de qualité, nous exprimons ainsi concrètement et efficacement les valeurs de solidarité et de service public qui sont les nôtres », a tenu à souligner Thierry Trouvé, directeur général de GRTgaz.



## 6.3. Un réseau de transport au service de la concertation et de la satisfaction clients

### Description du risque :

En tant qu'opérateur de transport indépendant (ITO), certifié par la Commission de Régulation de l'énergie (CRE), GRTgaz garantit à ses clients la transparence et la non-discrimination des conditions d'accès au réseau et la confidentialité des informations commercialement sensibles. La continuité et la qualité de service sont des engagements forts du contrat de service public de GRTgaz.

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

Conformément à la délibération de la CRE relative aux instances de concertation sur les règles d'accès aux réseaux de transport de gaz naturel, publiée le 18 septembre 2008, GRTgaz et Teréga coprésident un dispositif commun de concertation avec l'ensemble des acteurs du marché : « Concertation gaz ». Elle réunit des représentants des utilisateurs des réseaux de transport de gaz naturel (fournisseurs, traders, industriels, producteurs d'électricité à partir de gaz naturel et d'opérateurs d'infrastructures adjacentes) et la CRE. Ce dispositif renforce la démarche d'écoute des clients déjà engagée par les transporteurs de gaz naturel.

La qualité de service fait partie des engagements de GRTgaz dans son contrat de service public.

La mesure de la satisfaction client repose sur plusieurs volets d'appréciation : l'image globale de GRTgaz, les offres et les missions, le respect du code de bonne conduite, la relation commerciale, la performance du système d'information, le fonctionnement du réseau et la gestion des travaux.

Des indicateurs de qualité de service assortis de bonus-malus ont été définis avec la Commission de régulation de l'énergie (CRE) comme le taux de disponibilité des portails utilisateurs et des plateformes publiques de données. Les informations que GRTgaz met à la disposition de ses clients, notamment sur Trans@ctions et SmartGRTgaz, sont importantes pour la réalisation de leurs activités. GRTgaz veille à ce que les portails client aient une haute disponibilité.

## Taux de satisfaction par catégorie de client

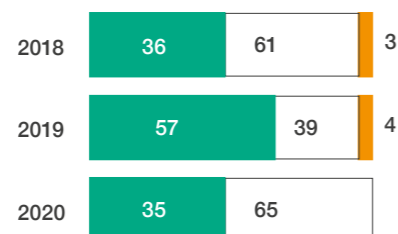
# 98 %

de nos clients ont « une très bonne image » et « une assez bonne image » de GRTgaz  
98 % en 2019 et 96 % en 2018

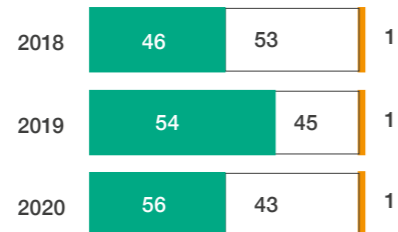


Assez mauvaise image  
Assez bonne image  
Très bonne image

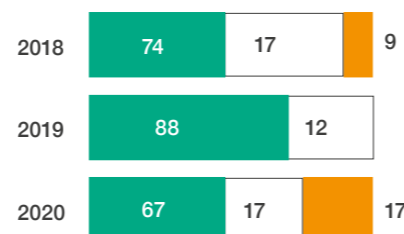
### Expéditeurs



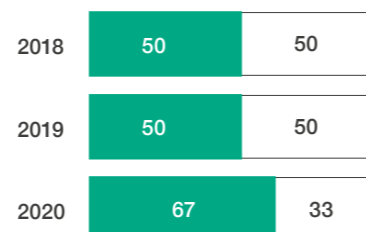
### Consommateurs



### Distributeurs



### Producteurs



## Résultats 2020 et Bilan sur 4 ans (2017-2020)

Indicateur clé de performance	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre de réunions de Concertation gaz	22	15	17	17
% global de satisfaction clients	99 %	96 %	98 %	98 %
Taux de disponibilité moyen annuel des portails utilisateurs et des plateformes publiques de données	Taux portail T@ = 99,96 % Taux Smart = 99,93 %	Taux portail T@ = 99,93 % Taux Smart = 99,96 %	Taux portail T@ = 99,75 % Taux Smart = 99,89 %	Taux portail T@ = 99,92 % Taux Smart = 99,82 %

Sur ces quatre dernières années, le taux de satisfaction clients a été maintenu à un niveau très élevé. En 2020, 98 % des clients interrogés ont une bonne image de GRTgaz et sont satisfaits. En 2020, GRTgaz a lancé une démarche « Client au cœur » destinée à développer la culture client auprès de l'ensemble des salariés de GRTgaz. Cette démarche contribuera indirectement

à améliorer la satisfaction clients par des postures basées sur l'enthousiasme, la pédagogie et la solidarité, qui forment la signature relationnelle de GRTgaz.

La Concertation gaz est restée, sur ces quatre dernières années, une marque de fabrique de GRTgaz dans sa signature client, qu'il va sans doute falloir réinventer dans le nouveau contexte des gaz renouvelables. Le besoin de

concertation évolue pour intégrer les gaz renouvelables.

En 2020, le dispositif Concertation gaz a réuni 17 fois les acteurs du marché autour de divers thèmes liés à l'offre et au fonctionnement du marché<sup>(42)</sup>. L'achèvement de la construction de la place de marché unique (TRF) en novembre 2018 est l'action pour laquelle le dispositif de Concertation gaz a joué pleinement son rôle.

### ZOOM SUR

#### La disponibilité des portails au service des clients

Le bilan de la disponibilité des portails au service des clients est positif. La Commission de régulation de l'énergie (CRE), en 2019, a jugé cette disponibilité satisfaisante pour que GRTgaz ne soit plus soumis à une publication de cet indicateur. Cet indicateur reste néanmoins suivi en interne. De ce fait, l'indicateur calculé en 2020 est désormais une véritable disponibilité 24h/7j alors que l'indicateur défini par la CRE n'incluait pas les interventions applicatives. La majorité des interruptions de service sont d'ailleurs désormais dues à ces interventions, ce qui confirme que le passage dans le cloud, réalisé fin 2019, renforce la disponibilité des portails de GRTgaz.

## FAITS MARQUANTS

### ◆ Mise en place de la zone de marché unique au 1<sup>er</sup> novembre 2018

Depuis 2018, il y a en France une zone de marché unique du gaz appelée TRF (Trading Region France) avec un seul point d'échange de gaz : le PEG. Coconstruite avec le marché par GRTgaz et Teréga, c'est l'aboutissement de la construction du marché du gaz initiée en 2005. À la clé pour les consommateurs : un marché français plus compétitif, interconnecté avec les principales places de marché européennes et mondiales, et une sécurité d'approvisionnement renforcée. La construction du marché du gaz en France a été facilitée par le dispositif de Concertation gaz, dans le cadre d'un groupe de travail spécifique réunissant les expéditeurs, les transporteurs et la CRE.

### ◆ Accompagnement des clients sur la décarbonation de leur mix énergétique :

La montée en puissance des impératifs de décarbonation des clients de GRTgaz s'est matérialisée par l'augmentation des clients producteurs de gaz renouvelable et par l'élaboration des feuilles de route de décarbonation des clients consommateurs. La création de groupes de travail sur les nouveaux gaz renouvelables (l'injection hydrogène, la pyrogazéification ou encore le biométhane) par GRTgaz permet de dynamiser les filières d'avenir et de donner la parole aux nouveaux clients. L'activité commerciale de GRTgaz se positionne donc progressivement sur deux domaines : délivrer les services opérationnels liés à l'accès des tiers au réseau (injection, acheminement et livraison), et accompagner nos clients dans leurs projets de décarbonation de leur mix énergétique.

<sup>(42)</sup> Pour plus d'information, voir <https://www.concertationgaz.com/>

## 6.4. Une relation responsable avec les fournisseurs

### Description du risque :

GRTgaz veille à travers ses engagements, déclinés dans sa politique achat, à développer une relation pérenne avec ses fournisseurs et favoriser les achats auprès du secteur du travail protégé et adapté. La satisfaction des fournisseurs est un élément clé de cette pérennité.

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

GRTgaz s'assure tous les deux ans de mesurer la satisfaction de ses principaux fournisseurs dans le cadre d'un baromètre fournisseurs en vue de considérer des pistes d'amélioration dans la relation. Afin de développer une relation de respect mutuel avec ses fournisseurs, GRTgaz s'engage à respecter les délais de paiement, notamment auprès des petites structures et incite ses fournisseurs à utiliser le reverse factoring. Ce programme permet aux fournisseurs de GRTgaz d'obtenir rapidement et simplement le paiement anticipé de leurs factures avant la date d'échéance, à des conditions de financement privilégiées. GRTgaz assure également un suivi permanent et pérenne des entreprises susceptibles d'être en situation de dépendance par rapport à elle (>30% du CA auprès de GRTgaz). GRTgaz a mis en place depuis 2018 un dispositif de due diligence éthique des fournisseurs, ainsi qu'une charte éthique fournisseurs<sup>(43)</sup>.

Les Business Reviews représentent un outil de pilotage de la relation avec les fournisseurs stratégiques de GRTgaz. Ce sont des temps d'échange entre les acheteurs, les prescripteurs et les fournisseurs stratégiques de GRTgaz, permettant d'évoquer les actualités et les grandes orientations stratégiques de chacune des sociétés, les perspectives en termes de business pour l'année à venir afin d'offrir de la visibilité au fournisseur, les pistes de performance identifiées par les parties, ou encore le bilan de l'année écoulée avec un partage du retour d'expérience des directions bénéficiaires de GRTgaz et du fournisseur.

GRTgaz vise également à encourager l'insertion et la réinsertion professionnelle en réalisant une partie de ses achats auprès du secteur du travail protégé et adapté (STPA).

<sup>(43)</sup> Pour plus d'éléments, le lecteur se référera au 4.2. L'éthique



## Résultats 2020 et Bilan sur 4 ans (2017-2020) :

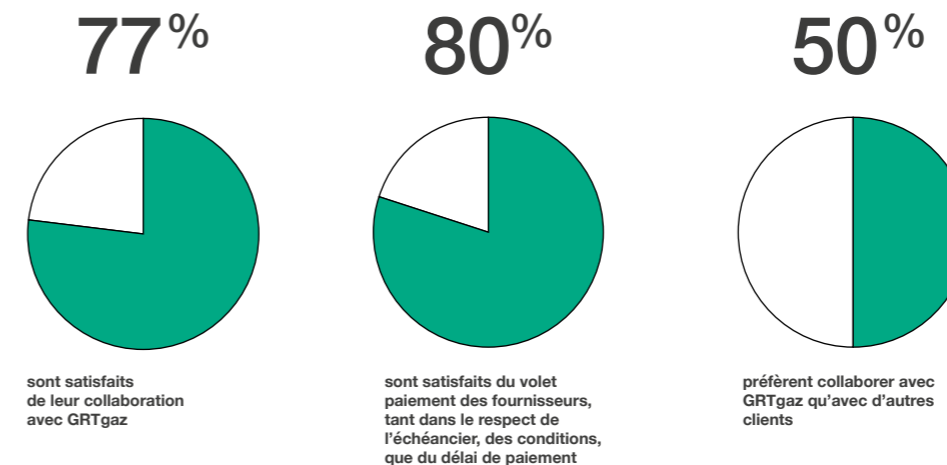
Indicateur clé de performance	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
% de satisfaction des fournisseurs <sup>(44)</sup>	NA	76%	76%	77%	77%
Indicateur	Objectif 2020	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Achats auprès du secteur protégé en millions d'euros	1.5 millions d'euros	1.39	1.49	1.55	1.56

La 3<sup>e</sup> édition du baromètre fournisseurs, réalisée en 2019, confirme un bon niveau de satisfaction de la collaboration avec GRTgaz par les entreprises. Plus de 200 fournisseurs, constitués de petites, moyennes et

grandes entreprises, ont été sollicités sur l'ensemble des segments d'achat de GRTgaz. Plus de 80% des fournisseurs sont satisfaits de la politique de paiement de GRTgaz.

En 2020, GRTgaz a payé 97% de ses fournisseurs dans les délais. Afin de renforcer le dialogue avec ses fournisseurs stratégiques, 85 Business Reviews ont été réalisées en 2020.

## Baromètre fournisseurs 2019



Dans le cadre du plan d'action RSE 2017-2020, GRTgaz s'est fixé comme objectif à 2020 de réaliser 1,5 million auprès du secteur du travail protégé et adapté TPA, soit 25 % de plus que la

réglementation. Cet objectif a été dépassé en dépit du contexte Covid-19, qui a mécaniquement réduit le recours à certains services tertiaires. Une partie de ces achats est directement

réalisée par les entreprises de Facility Management Bouygues Entreprises et Services et Spie à la demande de GRTgaz.

## FAITS MARQUANTS

### ◆ Adhésion au Lab Pareto depuis 2018

Ce think & do tank est une communauté engagée de directeurs achats de grands groupes, de dirigeants de TPE/PME qui œuvrent et collaborent dans l'objectif de : dynamiser la création d'emplois au sein des TPE/PME dans les territoires, d'améliorer et transformer les relations entre les TPE/ PME et grands groupes, et de renforcer les stratégies RSE des entreprises adhérentes.



<sup>(44)</sup> Enquête réalisée tous les deux ans

## 6.5. La promotion de l'image du gaz auprès des parties prenantes

### Description du risque :

De par sa nature d'énergie fossile, le gaz souffre d'une image qui semble de moins en moins compatible avec la transition énergétique. Cette perception peut par amalgame nuire au développement des gaz renouvelables. GRTgaz doit contribuer à modifier cette perception.

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

GRTgaz a comme objectif de renforcer ses actions d'information auprès des parties prenantes (décideurs nationaux et territoriaux, clients...), et de soutenir l'image du gaz dans la transition énergétique en particulier à travers les atouts des gaz renouvelables et leurs externalités positives pour la collectivité (économie circulaire, valorisation des déchets, soutien à l'agriculture, décarbonation de l'industrie et des transports, complémentarité des énergies...).

## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020)

Indicateur clé de performance	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
% de décideurs territoriaux considérant que le gaz renouvelable a un rôle dans la transition énergétique	ND	ND	80 %	80 %
% de décideurs territoriaux considérant que GRTgaz est utile à la transition énergétique	ND <sup>(45)</sup>	ND	74 %	74 %
Indicateur	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre de retombées dans la presse écrite, le web et l'audiovisuel de GRTgaz	1 194	1 179	1 211	1 042

Les quatre dernières années marquent un virage majeur dans la communication de GRTgaz et de son expression en faveur du gaz. Les actions menées en matière de communication ont permis à GRTgaz à la fois de prendre part à la promotion et la défense du gaz, et de mobiliser autour de sa démarche des acteurs engagés dans des initiatives et des projets avec les gaz renouvelables (collectivités locales, agriculteurs, centres de recherche, universités, entrepreneurs...).

La perception liée aux gaz renouvelables et au rôle de GRTgaz dans la transition énergétique auprès des décideurs territoriaux est centrale. En 2019, le 5<sup>e</sup> baromètre notoriété/image<sup>(46)</sup> de GRTgaz, a été réalisé auprès d'un échantillon de 600 décideurs. Les principaux résultats ont été les suivants : le gaz renouvelable arrive en quatrième position des sources d'énergie qui participent à la transition énergétique pour les répondants à l'enquête (80 % des citations) derrière

l'hydraulique (89 %), l'éolien (89 %) et le solaire (96 %) et devant l'hydrogène (75 %). 74 % des décideurs territoriaux (baromètre notoriété/ image) connaissant GRTgaz considèrent que l'entreprise est utile à la transition énergétique contre 10 % qui pensent que non et 16 % qui ne se prononcent pas.

<sup>(45)</sup> Cette question est apparue dans le baromètre en 2019

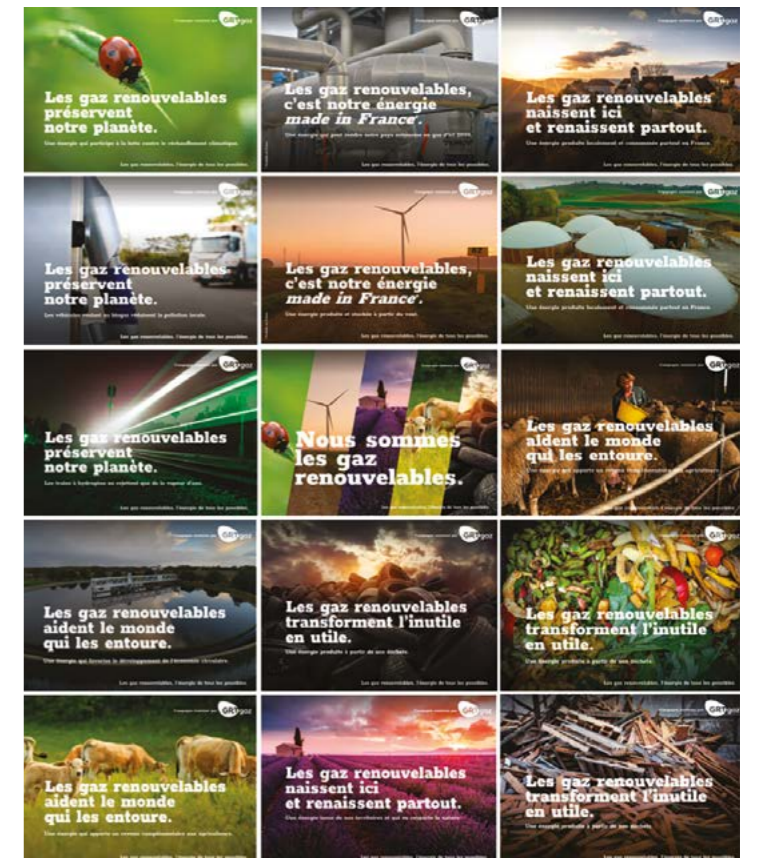
<sup>(46)</sup> Ce baromètre est réalisé tous les deux ans

### Mise en œuvre d'une campagne globale en faveur des gaz renouvelables

GRTgaz a affirmé plus fortement dans ses communications son engagement à soutenir l'image du gaz, et en particulier le développement des gaz renouvelables. Depuis 2017, GRTgaz a construit un territoire de communication « Le Gaz. L'Énergie des Possibles » pour révéler tout le potentiel des gaz renouvelables et des nouveaux usages du gaz (mobilité, industrie...). En cette fin d'année 2020, GRTgaz vient d'engager un nouveau cycle de communication pour développer une mobilisation collective en faveur des gaz renouvelables, auprès des leaders d'opinion, des nouvelles générations et dans l'opinion publique. Avec pour accroche « Nous sommes les gaz renouvelables », cette campagne donne corps à la nouvelle raison d'être de l'entreprise et porte l'ambition d'aider au développement des gaz renouvelables en France, par une prise de conscience collective de leurs nombreux atouts pour notre planète, notre pays, nos territoires, notre environnement et notre qualité de vie. Autour d'un dispositif digital pédagogique [gazenergiesdespossibles.fr](http://gazenergiesdespossibles.fr), cette campagne vise à susciter le débat autour du futur mix énergétique national, favoriser l'expression d'acteurs engagés dans le développement des gaz renouvelables, et interpeller les décideurs sur les externalités positives de cette énergie d'avenir.

### Couverture médiatique de GRTgaz

En 2020, la visibilité médiatique de GRTgaz s'élève à 1 042 dans la presse écrite, le web et l'audiovisuel (contre 1 211 en 2019). Cette diminution s'explique par le contexte du Covid-19 : les mois de mars à juin, puis le mois d'octobre ont été particulièrement affectés, correspondant en grande partie à la période de confinement. La presse régionale, la presse en ligne et la presse spécialisée énergie concentrent 72 % de la couverture dont GRTgaz fait l'objet. Au global, les trois quarts des retombées sont liés à la transition énergétique, à la mobilité gaz et hydrogène et à l'innovation.





## 6.6. Le dialogue et la concertation avec les parties prenantes

### Description du risque :

GRTgaz privilégie le dialogue, l'écoute de ses parties prenantes et la concertation pour contribuer collectivement à l'instauration d'un système énergétique durable.

### Politique et moyens mis en œuvre pour réduire le risque :

GRTgaz interagit avec de nombreuses parties prenantes : ses salariés<sup>(47)</sup>, ses clients, ses fournisseurs<sup>(48)</sup>, les institutionnels<sup>(49)</sup> et les élus (collectivités locales et élus nationaux). GRTgaz entretient également un lien étroit avec la société civile : les agriculteurs, les riverains des installations et leurs représentants (syndicats agricoles notamment), les filières et écosystèmes des gaz renouvelables (associations, organismes publics ou privés, monde académique, R&D, entreprises...), les associations locales ou nationales (Fédération française de la randonnée pédestre ou Green Cross, par exemple) et les organismes publics locaux et nationaux (parcs naturels régionaux...).

GRTgaz anime ou s'implique dans des dispositifs de concertation pour mieux appréhender les besoins des acteurs qui l'entourent, dialoguer et aboutir à des accords mutuellement favorables. GRTgaz anime des groupes de concertation gaz conduits avec les clients, les filières et la Commission de régulation de l'énergie pour élaborer conjointement les règles de fonctionnement du marché du gaz en France<sup>(50)</sup>. Il est à noter pour 2020 l'implication dans les démarches de concertation pour l'élaboration des schémas directeurs biométhane et aux zonages de raccordement, en application du droit à l'injection, ou encore la concertation sur les perspectives gaz 2020<sup>(51)</sup>. GRTgaz anime également des démarches de concertation et collaboratives dans le cadre des filières gaz renouvelables, avec une accélération notable sur le sujet de l'hydrogène en 2020<sup>(52)</sup>. GRTgaz s'engage également dans des démarches de concertation<sup>(53)</sup> dans le cadre des projets d'infrastructure qui permettent des échanges fournis avec les acteurs locaux anticipant la résolution des questions soulevées par l'acceptabilité des futurs chantiers.

Pour entretenir des relations créant de la valeur partagée avec ses parties prenantes, GRTgaz construit des partenariats avec des organisations de toute nature, en se positionnant en mécène ou en adhérent à des associations professionnelles, groupements, clusters... Les partenariats, mécénats ou adhésions peuvent être conclus dans le but de contribuer aux métiers de GRTgaz. Ils peuvent être aussi un moyen de la mise en œuvre de la responsabilité sociétale de GRTgaz en vue de répondre à des enjeux partagés avec les parties prenantes portant sur l'environnement, l'ancrage territorial, la transition énergétique et les gaz renouvelables, les enjeux sociétaux et humains, etc.

Depuis 2016, GRTgaz s'est doté d'un Conseil des parties prenantes destiné à mieux intégrer les attentes de la société et les enjeux de la Responsabilité sociétale. Cette instance apporte au directeur général de GRTgaz une expertise complémentaire sur la perception des activités de l'entreprise par l'externe et la compréhension du monde dans lequel elle évolue. Le conseil se tient deux fois par an en présence du directeur général, du secrétaire général et du responsable RSE de GRTgaz. Il se compose de huit personnalités :

- ◆ Gilles Bœuf, professeur à l'UPMC, membre du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité auprès du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.
- ◆ Claude Conrard, directeur Affaires publiques énergie France, Solvay.
- ◆ Olivier Dauge, président de France gaz renouvelables et vice-président de la FNSEA.
- ◆ Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBTB.
- ◆ Pascale Hebel, directrice du département consommation du Crédoc.
- ◆ Nicolas Imbert, directeur exécutif de Green Cross France & Territoires.
- ◆ Bertrand Petit, président fondateur de Innocherche.
- ◆ Blanche Segrestin, présidente de la chaire « Théorie de l'entreprise » à Mines ParisTech.
- ◆ Jean-Arnold Vinois, conseiller politique énergétique européenne.

## Résultats 2020 et bilan sur 4 ans (2017-2020)

Indicateur clé de performance	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Dépenses en millions d'euros pour le mécénat, partenariats (hors R&D)	2,6 millions d'euros	2,8 millions d'euros	2,7 millions d'euros	2,7 millions d'euros
Indicateur	Résultat 2017	Résultat 2018	Résultat 2019	Résultat 2020
Nombre de partenariats, mécénats et adhésions (hors R&D)	182	238	255	262

**En 2020, 262 engagements avec des parties prenantes, sous forme d'adhésions, partenariats et mécénats ont été comptabilisés, pour plus de 50 % directement dans les territoires. Ces engagements auprès des différentes familles de parties prenantes et au service des enjeux stratégiques et sociétaux de GRTgaz ont représenté près de 2,7 millions d'euros<sup>(54)</sup> en 2020.**

**Les nouveaux partenariats se concentrent sur les enjeux de transition énergétique et de contribution au chemin vers la neutralité carbone : notons par exemple en 2020 un partenariat avec France Nature Environnement, qui prévoit notamment un partage de connaissance autour de la pyrogazéification et la préparation de l'arrivée de premières unités à moyen terme, ou encore l'adhésion de l'entreprise à la Net Zero Initiative, projet qui vise à élaborer un tout nouveau cadre d'action à destination des organisations visant à agir vers la neutralité carbone de manière ambitieuse et transparente, ou encore à Think Smartgrids, afin de porter la voix du gaz dans**

**le développement des réseaux intelligents.. En 2020, le Conseil des parties prenantes s'est réuni à deux reprises, et a notamment travaillé sur :**

- ◆ La formulation et le manifeste de la raison d'être de GRTgaz;
- ◆ La préparation de la nouvelle politique RSE 2021-2024, en participant notamment à l'identification des enjeux et risques RSE;
- ◆ L'apport d'un regard externe sur la structure et le contenu du futur projet d'entreprise CAP24.

**Quatre parties prenantes du CPP se sont également prêtés à l'exercice d'évaluer la DPEF 2018 de GRTgaz afin d'identifier les points forts et ses axes d'amélioration, et quatre à l'exercice d'interview pour actualiser l'analyse de matérialité.**



<sup>(47)</sup> Pour plus d'informations, voir 5.2. Une politique sociale responsable

<sup>(48)</sup> Pour plus d'informations, voir 5.4. Une relation responsable avec les fournisseurs

<sup>(49)</sup> Commission de régulation de l'énergie, administrations centrales et représentants de l'État sur les territoires où se déploie notre réseau

<sup>(50)</sup> Pour plus d'informations, le lecteur pourra se référer au 6.3. Un réseau de transport au service de la concertation et de la satisfaction clients

<sup>(51)</sup> Les gestionnaires de réseaux de transport et de distribution de gaz (GRDF, GRTgaz, Teréga et le SPEGNN) doivent établir chaque année un bilan prévisionnel pluriannuel selon l'art. L141-10 du code de l'énergie, prenant en compte les évolutions de la consommation et de la production renouvelable

<sup>(52)</sup> Pour plus d'informations, le lecteur pourra se référer au 5.2.2.

<sup>(53)</sup> Pour plus d'informations, se référer au 5.1. Intégration et acceptabilité des ouvrages à l'échelle des territoires en concertation avec les acteurs locaux

<sup>(54)</sup> Les engagements financiers présentés ne comprennent pas les partenariats RICE

## 7. Annexe méthodologique

Cette déclaration de performance extra-financière présente la démarche de GRTgaz en matière de responsabilité sociétale d'entreprise, ainsi que les informations extra-financières répondant aux exigences des articles L. 225-102-1 et R. 225-105-1 à R. 225-105-3 du code de commerce.

### Périmètre de la déclaration de performance extra-financière de GRTgaz :

Le périmètre de la déclaration de performance extra-financière de GRTgaz couvre le périmètre France. D'un point de vue financier, GRTgaz produit deux jeux de comptes :

- ◆ Des comptes sociaux pour la société juridique GRTgaz SA en normes françaises qui correspondent à l'obligation légale (ils sont arrêtés en assemblée générale ordinaire) et qui sont déposés au greffe du tribunal de commerce (publication). C'est dans ce cadre que nous réalisons notre rapport de gestion (en normes sociales donc) qui est intégré à la DPEF.

- ◆ Des comptes consolidés pour le groupe GRTgaz (GRTgaz et ses filiales) en normes IFRS qui correspondent à une obligation contractuelle : ces comptes sont à destination de nos actionnaires mais ne sont pas publiés et ne correspondent à aucune obligation légale.

En effet, compte tenu de la 3<sup>e</sup> directive, Elengy remonte les informations financières nécessaires à la production de comptes consolidés sans que GRTgaz ait un droit de regard direct sur la gestion courante de l'entreprise. La filiale Elengy n'est donc pas incluse dans le périmètre de la DPEF de GRTgaz SA. La filiale Deutschland GRTgaz, en charge de l'exploitation d'un actif régulé en Allemagne, n'est de même pas intégrée dans cet exercice 2020.

### Procédure de collecte des données :

Les indicateurs RSE sont collectés par le responsable RSE pour le périmètre France. Chaque indicateur est remonté au responsable RSE par les contributeurs couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. Un protocole de reporting est formalisé.

L'année 2020 est une année de bilan pour GRTgaz sur les quatre années de son plan d'action RSE (2017-2020) et de son projet d'entreprise GRTgaz 2020 (2017-2020). Les deux plans étant initiés avant la réalisation de l'analyse de matérialité et des risques, certains risques et opportunités ne sont pas couverts par ces deux plans.

### Exclusion de certaines thématiques :

Concernant les thématiques demandées par l'article R. 225-105-1 du code de commerce français, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et une alimentation responsable, équitable et durable ont été jugées comme non pertinentes pour GRTgaz. En effet, les activités de l'entreprise ne sont pas en lien avec la production, la commercialisation ou la distribution de produits alimentaires.

Pour l'exercice 2020, les procédures de reporting des indicateurs extra-financiers ont fait l'objet d'une vérification externe par un organisme tiers indépendant, Grant Thornton.

## 8. Rapport de l'organisme tiers indépendant

### Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant de la société GRTgaz, accrédité par le COFRAC sous le numéro n°3-1080<sup>(1)</sup>, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2020 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

### Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir une déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la déclaration.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

### Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- ◆ La conformité de la déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- ◆ La sincérité des informations fournies en application du 3<sup>e</sup> du I et du II de l'article R.225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- ◆ Le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- ◆ La conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la norme internationale ISAE 3000 - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des informations :

<sup>(1)</sup> Dont la portée d'accréditation est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

- ◆ Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- ◆ Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- ◆ Nous avons vérifié que la déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225 102 1 en matière sociale et environnementale ;
- ◆ Nous avons vérifié que la déclaration comprend une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>e</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- ◆ Nous avons vérifié que la déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- ◆ Nous avons vérifié, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques présentés, que la déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 ;
- ◆ Nous avons apprécié le processus de sélection et de validation des principaux risques ;
- ◆ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place ;
- ◆ Nous avons apprécié la cohérence des résultats et des indicateurs clés de performance retenus au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- ◆ Nous avons vérifié que la déclaration comprend une explication claire et motivée des raisons justifiant l'absence de politique concernant un ou plusieurs de ces risques ;

- ◆ Nous avons vérifié que la déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la déclaration ;
- ◆ Nous avons apprécié le processus de collecte mis en place par l'entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des informations ;
- ◆ Nous avons mis en œuvre pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants<sup>(2)</sup> :
  - ◆ Des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - ◆ Des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux couvrent 100% des données consolidées des indicateurs clés de performance sélectionnés pour ces tests ;
- ◆ Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes<sup>(3)</sup> ;
- ◆ Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de la société.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

<sup>(2)</sup> Informations sociales : effectif total ; taux de salariés formés ; taux de fréquence des salariés ; taux d'emploi de travailleurs handicapés ; taux de féminisation ; taux d'alternance  
 Informations environnementales : émissions de méthane ; capacités de production de biométhane raccordés au réseau ; consommation d'énergie de compression ; émissions de CO<sub>2</sub> scope 1 et 2 ; nombre de postes convertis au zéro phyto ; nombre de sites où sont menées des expérimentations de gestion différenciée des bandes de servitude ; pourcentage de valorisation des déchets  
 Informations sociétales : nombre d'incidents éthiques ; nombre de projets actifs faisant l'objet d'un recours en justice ; nombre d'incidents liés à des agressions de tiers sur des canalisations ; pourcentage de décideurs territoriaux considérant que le gaz renouvelable a un rôle dans la transition énergétique ; nombre de fournisseurs évalués par un prestataire externe ; pourcentage de satisfaction clients

<sup>(3)</sup> Informations qualitatives : « L'efficacité économique du service rendu » ; « L'éthique » ; « Les Smart Grids et l'Open Data » ; « L'Open Innovation » ; « Promotion de la diversité » ; « Le dialogue et la concertation avec les parties prenantes »

## Moyen et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de quatre personnes et se sont déroulés entre décembre 2020 et février 2021 pour une durée totale d'intervention d'environ quatre semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la déclaration.

## Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 9 mars 2021

L'organisme tiers indépendant  
**Grant Thornton**  
 Membre français de Grant Thornton  
 International



Vincent Frambourt  
 Associé



Tristan Mourre  
 Directeur



